



**HAL**  
open science

# Le temps des migrations blanches. Migrer en Occident du milieu du XIXe siècle au milieu du XXe siècle

Philippe Rygiel

► **To cite this version:**

Philippe Rygiel. Le temps des migrations blanches. Migrer en Occident du milieu du XIXe siècle au milieu du XXe siècle. Publibook, 2010, 10: 2748358260. halshs-01279824

**HAL Id: halshs-01279824**

**<https://shs.hal.science/halshs-01279824>**

Submitted on 29 Feb 2016

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**Le temps des migrations blanches.**

**Migrer en occident, du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle  
au milieu du XX<sup>e</sup> siècle.**

## Du même auteur

- « Chiffres et histoire », dir. avec G. Massard-Guilbaud, *Siècles* numéro 6, Université Blaise Pascal/Clermont-Ferrand II, 1997.
- *Destins immigrés*, Pufc, Annales littéraires de l'Université de Franche-Comté, Besançon, 2001.
- *Les historiens, leurs revues et Internet* (dir. avec Serge Noiret), Paris, Publibook Université, 2005, 193 pages.
- *Le bon grain et l'ivraie, La sélection des migrants en Occident 1880-1939*, (dir.), Paris, Publibook, 2009, troisième édition, première édition, Presses de l'École Normale Supérieure, 2004.
- *Rapports sociaux de sexe et migration*, (dir. Avec Natacha Lillo), Paris, Publibook Université / Actes de l'histoire de l'immigration, 2007.
- *Images et représentations du genre en migration* (dir. Avec Natacha Lillo), Paris, Publibook Université / Actes de l'histoire de l'immigration, 2007
- « Hearing from Home. When the State talks to Emigrants », (guest Editor), *Intercultural Studies*, volume 7, 2007
- « Réfugié( e)s » (dir.), *Le Mouvement social*, numéro 225, octobre-décembre 2008.
- *Genre et travail migrant*, (dir. avec M. Martini), Publibook/Actes de l'histoire de l'immigration, 2009.

philippe RYGIEL

**Le temps des migrations blanches.  
Migrer en occident, du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle  
au milieu du XX<sup>e</sup> siècle.**

**Publibook**

Table of Contents

Avant propos à la seconde édition.....	6
Avant propos à la première édition.....	8
Introduction.....	9
La fuite vers le nouveau monde ?.....	19
Morphologie des migrations et des populations migrantes.....	21
Les déterminants de la migration.....	34
Vies en migration.....	53
Exodes et barrières.....	64
Vers une immigration régulée.....	68
Assimilation et intégration des populations immigrées.....	75
Flux et exodes de l'entre-deux-guerres.....	94
Les migrants forgent le monde.....	102
Conclusion.....	114
Bibliographie.....	117

Image de couverture : Carte de vœux envoyée par une famille juive résidant à New York, début du vingtième siècle : HUC cultural Center, texte en hébreu et en yiddish. Le texte au centre porte : « Ticket de bonne année, valide pour cent-vingt trajets ».

## **Avant propos à la seconde édition**

Les éditions Aux Lieux d'Etre ont publié, il y a deux ans, la première édition de cet ouvrage. Elles ont depuis disparu et, le tirage épuisé, il était devenu inaccessible, alors même qu'il n'avait pas encore perdu de son actualité et faisait l'objet d'une demande. Une seconde édition apparaissait donc utile. Le temps écoulé depuis la première n'était pas bien long cependant et la production historiographique récente, pour élevées que soient aujourd'hui les cadences de production, ne semblait pas justifier une refonte complète du texte. Aussi avons nous simplement procédé à un toilettage de celui-ci, rectifiant quelques erreurs et quelques formulations qui à la relecture, ou de l'avis des premiers lecteurs, avaient semblé un peu obscures. Nous avons été aidé dans ce travail par Camille le Doze et David Minger, qui ont rendu possible cette nouvelle édition. Qu'ils en soient ici remerciés.



## Avant propos à la première édition

Ce texte a pour origine un cours d'agrégation, qui en fixait le cadre géographique et chronologique. Abrégé, refondu, il doit pourtant certains de ses traits à cette origine. Il s'applique ainsi à évoquer la multiplicité des sujets abordés par les historiens des questions traitées ici, les dynamiques, parfois contradictoires, d'une historiographie riche, la diversité enfin des zones de départ et d'arrivée. L'auteur ne saurait cependant prétendre à l'exhaustivité. Tant la taille de l'ouvrage que ses ignorances conduisent à des omissions – les domaines français et américains sont ainsi, et de loin, les mieux traités – ou à évoquer rapidement des sujets dont la complexité aurait mérité plus de place. Plutôt que la quête un peu vaine d'une cartographie systématique d'un immense océan de textes, nous avons choisi d'assumer cette contrainte. Plusieurs choix en découlent. Nous avons accordé une large place aux thèmes qui entraînent en résonance avec nos propres travaux, également à des discussions en cours dont les enjeux nous semblaient décisifs. De même, nous n'avons pas cherché à dresser un palmarès bibliographique. Les textes cités ici – hormis quelques incontournables – le sont parce qu'ils nous fournissaient des exemples de parcours donnant un peu de chair à un propos qui évoque une histoire riche de rêves, de sueurs et de larmes ; parce qu'ils permettaient au lecteur d'approfondir un thème que nous n'avions guère la place de traiter ou bien parce que l'élégance d'une formulation nous offrait un bonheur d'expression que nous n'aurions pu atteindre. Si l'ouvrage doit beaucoup à ces historiens, qui l'ont nourri, l'auteur est redevable aux collègues et amis qui l'ont encouragé, lu et critiqué. La sagacité de Marie-Claude Blanc-Chaléard, de Nicolas Bourguinat, de Bernard Clerté, d'Éric Guichard, de Patricia Hidioglou, de Geneviève Massard-Guilbaud, de Nancy Green, de Simone Rygiel, lui a évité des maladresses et des erreurs. Celles qui demeurent lui sont imputables. Cette genèse fait de cet ouvrage une introduction subjective à un domaine et à une historiographie abondante, mais rarement connue du lecteur francophone. Nous espérons que ce livre piquera, plus qu'il ne satisfera, la curiosité du lecteur et lui offrira les moyens de poursuivre son voyage.

## Introduction

*La splendeur, la richesse, le bonheur de vivre, se rassemblent au centre de l'économie-monde, en son cœur. C'est là que le soleil de l'histoire fait briller les plus vives couleurs, là que se manifestent les hauts prix, les hauts salaires, la banque, les marchandises « royales », les industries profitables, les agricultures capitalistes ; là que se situent le point de départ et le point d'arrivée des longs trafics, l'afflux des métaux précieux, des monnaies fortes et des titres de crédit. Toute une modernité en avance s'y loge : le voyageur le remarque qui voit Venise au XV<sup>e</sup> siècle, ou Amsterdam au XVII<sup>e</sup>, ou Londres au XVIII<sup>e</sup>, ou New York aujourd'hui [...]. Les « libertés » s'y logent, qui ne sont pas entièrement des mythes et pas entièrement des réalités.*

Fernand Braudel, *La Dynamique du capitalisme*.

### Définition liminaire

Le *Robert* définit l'immigration comme l'« entrée dans un pays, une région, de personnes qui vivaient à l'extérieur et qui viennent s'y établir, y chercher un emploi<sup>1</sup> ». Rassurante dans sa simplicité et familière, cette phrase nous rappelle que trois éléments entrent dans les définitions du terme, une frontière, ou du moins une limite administrative, la durée du séjour – on ne s'établit pas pour quelques jours – qui se matérialise généralement par la fixation de la résidence et le travail, ce qui permet de distinguer les migrants des touristes, voire des étudiants venus passer quelques temps dans une université étrangère. Le type idéal de l'immigrant est donc le travailleur venu louer ses bras et faire souche. Ajoutons que, dans le langage commun, ce travailleur est, au moment de son entrée, un étranger, doté de ce fait d'un statut, ce que manifestent certains des exemples choisis par les rédacteurs du *Robert* tel cette « [...] immigration clandestine » qui nous rappelle que le droit règle les conditions de séjour de l'immigrant.

---

<sup>1</sup> *Le Robert pour tous*, 1994

Cette définition ne nous dit pas que les phénomènes ainsi désignés sont divers et leurs contours flous. Flous d'abord parce que définir une durée minimale de séjour à partir de laquelle on parlera de migration est, comme toute discrétisation d'une variable continue, une opération arbitraire. Il n'est pas rare, de plus, que le séjour temporaire se prolonge et que le touriste ou l'étudiant se fixe. Enfin, l'immigrant ressemble parfois moins au type idéal ainsi caractérisé que certains migrants intérieurs. Si, en effet, le Canadien anglophone s'établissant aux États-Unis devient un immigrant, le paysan breton venu avec ses prêtres en plaine Saint-Denis à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle offrir son travail aux usines parisiennes n'en est pas un, alors qu'il en possède bien des traits.

En outre, définir de cette façon l'immigration revient à caractériser l'immigrant par un segment de son parcours, souvent plus complexe qu'un simple déplacement entre deux pays. Il n'est pas rare que les migrants internationaux aient, au cours de leur existence, franchi plusieurs frontières, ni que le départ pour un autre pays ait été précédé d'une ou plusieurs migrations internes. L'autobiographie de Thomas Olszanski nous en fournit une illustration.

Né dans un village polonais de Galicie, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, il se loue jeune dans des fermes de sa région natale. En 1902, il rejoint son oncle en Silésie et y occupe divers emplois. Quelques années plus tard, une affiche apposée à Lvov par une briqueterie prussienne le décide à tenter sa chance en Allemagne. Olszanski y sera terrassier près de Berlin, puis mineur en Westphalie, afin de gagner assez d'argent pour réaliser son rêve, émigrer en Amérique du Sud. Il ne parviendra pas à réaliser ce projet. N'étant pas en règle avec la législation allemande, il doit quitter le pays quelques années avant le déclenchement du premier conflit mondial :

« Il fallait quitter [...] le territoire allemand. Mais où, dans quel pays aller ? Avec mon ami, nous prîmes une carte de l'Europe et nous regardâmes les pays voisins. La Hollande petite, le Luxembourg encore plus petit. La Belgique petite, en Italie cela ne vaut pas la peine d'y aller, car là-bas ils n'ont pas besoin de travailleurs. Aussi, nous choisîmes la France<sup>2</sup>. »

Devenu mineur dans le nord de la France, il s'y maria, et prendra la nationalité française. Militant communiste, il sera déchu de la citoyenneté française et expulsé en 1934. Après un long séjour en Union Soviétique, il rentrera en Pologne en 1945. Le cas est, bien sûr, atypique, ne serait-ce que par l'engagement communiste de Thomas Olszanski, rare au sein de l'émigration polonaise, et parce qu'il est particulièrement gyrovague. Il a le mérite cependant, outre sa valeur d'exemple, de mettre en valeur les facteurs qui déterminent ces mouvements successifs. L'évolution des

---

<sup>2</sup> *Un militant syndicaliste franco-polonais. La vie errante de Thomas Olszanski (1886-1959)*, Presses universitaires de Lille, Lille, 1993, p. 83.

perspectives d'emploi, les bouleversements politiques, les contours des réseaux familiaux, les modes de régulation des flux mis en place par les États peuvent pousser à un nouveau déplacement des individus dont le droit au séjour se trouve souvent contesté et qui ne sont pas encore arrimés aux sociétés qu'ils traversent. De plus, et là encore Thomas Olszanski en est une illustration, les retours, voire le va-et-vient entre plusieurs points, ne sont pas rares. Et le phénomène n'épargne pas les migrations transatlantiques, même les plus anciennes.

De fait, la définition usuelle de l'immigration correspond au point de vue d'États qui enregistrent et comptent entrées et sorties du territoire et rangent, de façon en partie arbitraire, certains des individus ainsi comptés parmi immigrants et émigrants. Elle ne rend compte, ni de la complexité des parcours, ni de l'expérience des immigrés eux-mêmes. Il faut, pour se représenter le rapport à l'espace du migrant, le concevoir comme l'habitant d'un territoire discontinu, non comme un sédentaire qui se serait un jour déplacé d'un point à un autre, et ainsi rompre, à l'invitation de Paul-André Rosental, avec une conception administrative et punctiforme de la résidence<sup>3</sup>.

Nous parlerons pourtant ici d'immigration et d'émigration en nous conformant souvent aux acceptions canoniques des termes. Pour des raisons pratiques d'abord, l'essentiel de l'historiographie est organisé par cette définition car les sources, souvent produites par les États, définissent ainsi les immigrants. Les historiens étudient d'abord les migrants et les éléments de leurs parcours dont ils peuvent savoir quelque chose. Cela n'est cependant pas seulement un choix par défaut. Immigration et émigration sont des catégories administratives, mais aussi des notions politiques. La construction et les usages de celles-ci méritent une étude, d'autant que c'est durant la période étudiée que l'immigration devient une « question » politique et que la plupart des États d'immigration se dotent d'une politique de l'immigration. Si donc l'histoire de l'immigration et de l'émigration n'est pas, quoiqu'elle lui soit liée, celle des mouvements de population et des migrants, elle n'en a pas moins son intérêt propre.

## **Historiographie**

La bibliographie en ce domaine est à la fois abondante et, pour le lecteur francophone, un peu maigre. Immigration et émigration ont suscité tant de travaux depuis une trentaine d'années, qu'il semble parfois que chaque région de départ et d'arrivée, ou chaque courant migratoire a son ou ses historiens. Nous possédons également des synthèses récentes à l'échelle de chacune des grandes

---

<sup>3</sup> Paul-André Rosental, *Les Sentiers invisibles. Espaces, familles et migrations dans la France du XIX<sup>e</sup> siècle*, Éditions de l'EHESS, Paris, 1999.

zones de départ et d'arrivée. Pour la France, outre l'ouvrage fondateur de Gérard Noiriel<sup>4</sup>, nous disposons d'une synthèse récente rassemblant les acquis des travaux des deux dernières décennies<sup>5</sup> et d'un riche recueil de sources<sup>6</sup>. La synthèse collective dirigée par Jochen Oltmer permet une approche des migrations dans le domaine allemand, et un repérage de ses historiens<sup>7</sup> ; plus ancien, mais en anglais, un volume dirigé par Klaus J. Bade offre une vue d'ensemble tant de l'immigration dans les pays allemands que de l'émigration partie des terres allemandes<sup>8</sup>. L'historiographie italienne a elle dédié deux monumentaux volumes aux migrants italiens<sup>9</sup>. Quant aux synthèses consacrées à l'histoire de l'immigration aux États-Unis, elles sont nombreuses et il semble que les cadences de production ne fassent qu'augmenter. La floraison récente de bilans historiographiques atteste également de la vitalité du champ. Ceux-ci constituent de bons outils de travail, quoique souvent conçus dans un cadre national<sup>10</sup>.

Les synthèses à l'échelle de l'économie atlantique sont plus rares. Il n'en existe qu'une en langue française, traduction d'un ouvrage de Klaus J. Bade<sup>11</sup>. Plusieurs en langue anglaise ont paru récemment ; elles sont plus complémentaires que redondantes. Leslie Page Moch<sup>12</sup>, attentive à la démographie et à l'économie des migrations, a publié une seconde édition de son *Moving Europeans*. Saskia Sassen, politiste et spécialiste de la globalisation, a, elle, pris comme fil rouge les politiques publiques des États d'immigration et d'émigration<sup>13</sup>. Quant à Dirk Hoerder, il choisit d'étudier, dans un cadre plus vaste, les migrations en tant que processus de mise en contact de systèmes socioculturels et de transformation de ceux-ci<sup>14</sup>. Les pages qui suivent doivent beaucoup à la lecture de ces synthèses.

La diversité de ces ouvrages est révélatrice de celle des travaux qui les nourrissent. Les études consacrées à l'immigration diffèrent en effet tant par leur cadre chronologique que par les choix, opérés au sein d'une vaste gamme de possibilités, de l'échelle d'analyse, du point de vue et du cadre thématique. Certains optent pour le grand large et choisissent comme cadre l'économie-monde ; l'interdépendance des grands courants migratoires justifie cette approche. La fermeture des

---

4 Gérard Noiriel, *Le Creuset français. Histoire de l'immigration XIX<sup>e</sup> - XX<sup>e</sup> siècle*, Seuil, Paris, 2006 (1<sup>re</sup> édition : 1988).

5 Marie-Claude Blanc-Chaléard, *Histoire de l'immigration*, La Découverte, Paris, 2001.

6 Janine Ponty, *L'Immigration dans les textes, France 1789-2002*, Belin, Paris, 2003.

7 Jochen Oltmer (dir.), *Migration steuern und verwalten*, V R Unipress, Göttingen, 2003.

8 Klaus J. Bade (dir.), *Population, Labour and Migration in 19<sup>th</sup> and 20<sup>th</sup> Century Germany*, Berg, Leamington Spa, Hambourg, New York, 1987.

9 Piero Bevilacqua et al. (a cura di), *Storia dell'emigrazione italiana, vol. 1, Partenze*, Donzelli editore, Rome, 2001.

10 Marie-Claude Blanc-Chaléard, « Des logiques nationales aux logiques ethniques », *Le Mouvement Social*, n° 188, juillet-septembre 1999, p. 3-16. Hasia R. Diner, « History and the Study of of Immigration. Narratives of the Particular », in Caroline B. Brettel et James F. Hollifield, *Migration Theory. Talking across Disciplines*, Routledge, New York, Londres, 2000, p. 27-42. Oltmer, 2003.

11 Klaus J. Bade, *L'Europe en mouvement. La migration de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle à nos jours*, Seuil, Paris, 2002.

12 Leslie Page Moch, *Moving Europeans*, Indiana University Press, Bloomington, Indianapolis, 2003 (1<sup>re</sup> édition : 1992).

13 Saskia Sassen, *Guests and Aliens*, The New Press, New York, 1999 (1<sup>re</sup> édition : 1996).

14 Dirk Hoerder, *Cultures in Contact. World Migrations in Modern Times*, Duke University Press, Durham, N.C., 2002.

États-Unis durant les années 1920, les difficultés économiques rencontrées par l'Allemagne durant la même période, ont ainsi conduit en France de nombreux Polonais, privés de leurs destinations traditionnelles. Objets de politiques publiques, tant pour les États d'immigration que pour ceux d'émigration, migrations et migrants sont fréquemment examinés dans un cadre national. Les déplacements des individus relient cependant très souvent non pas deux États, mais deux régions, voire deux localités. Deux vallées voisines de la province de Plaisance fournissent ainsi une large part des effectifs de la colonie italienne de Nogent à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, ce qui a valu à celle-ci le nom de Rocca-sur-Seine<sup>15</sup>. Ce constat conduit de nombreux historiens à choisir un cadre monographique. Au sein de ces espaces interviennent de multiples acteurs : des États, des employeurs, qui parfois organisent eux-mêmes leur approvisionnement en main-d'œuvre, des forces politiques, pesant sur la définition des systèmes nationaux de régulation, des experts, de plus en plus présents et les migrants eux-mêmes. Leur prise en compte incorpore à la fois la détermination de l'actant pertinent et des propriétés de celui-ci. Les historiens, vus de Sirius, ont d'abord privilégié les grandes masses, populations et individus emportés par des forces les dépassant. L'oeuvre d'Oscar Handlin en vint à symboliser cette perspective<sup>16</sup>. Elle faisait de l'immigrant « arraché à sa communauté paysanne traditionnelle [...] un individu aliéné, coupé de ses semblables »<sup>17</sup>. Ce cadre fut peu à peu contesté, d'abord parce qu'il ne permettait pas de rendre compte des choix qu'opéraient les migrants et de leurs conséquences. Il revint à John Bodnar, substituant aux déracinés des transplantés, de témoigner, tout en filant la métaphore végétale, de la vitalité des migrants et de l'importance de ses effets<sup>18</sup>. Rien ne manifestait mieux le pouvoir nouveau du migrant que sa capacité à tisser des liens et à nouer des alliances. La découverte de l'acteur – figure si dominante aujourd'hui que parler de domination, d'exploitation ou d'aliénation semble une faute de goût – était aussi celle des réseaux, avant même que le terme ne soit systématiquement utilisé : les dernières décennies ont été marquées par la recherche de l'échelle d'observation adéquate et des configurations pertinentes de ceux-ci, que peuvent être les familles, les maisonnées ou les fronts de parenté. Les historiens ont découvert, après les corps denses emportés par les forces d'une mécanique brutale et les particules sans charge ni masse, des molécules, des atomes et des électrons crépitant d'énergie.

Les options retenues, parmi la large gamme de possibilités ouverte aujourd'hui, déterminent les conclusions des études menées, autant que les choix de l'espace de référence, des processus

---

15 Marie-Claude Blanc-Chaleard et Pierre Milza, *Le Nogent des Italiens*, Autrement, Paris, 1995.

16 Oscar Handlin, *The Uprooted. The Epic Story of the Great Migration that Made the American People*, University of Pennsylvania Press, 2001 (1<sup>re</sup> édition : Grosset & Dunlap, New York, 1951).

17 Rudolf J. Vecoli, « European Americans: From Immigrants to Ethnic » , *International Migration Review*, vol. VI, n° 4, hiver 1972, p. 406.

18 John Bodnar, *The Transplanted: A History of Immigrants in Urban America*, University of Chicago Press, Chicago, 1985.

observés et des agents identifiés, qui leur sont d'ailleurs liés, voire tendent à faire système. Ainsi, l'attention portée à l'activité des migrants, aux configurations de leurs relations, à leurs pratiques culturelles, combinée au choix d'ensembles géographiques vastes et de grandes unités de temps, est-elle souvent associée à l'affirmation vigoureuse de ce que « Les systèmes migratoires sont créés, structurés et modelés par les individus qui y prennent part<sup>19</sup>. »

La diversité des thématiques n'est pas moindre que celle des échelles et des actants. Agent économique, acteur social et sujet politique, le migrant donne l'occasion à l'historien des migrations de fréquenter tous les sous-champs de sa discipline. Cette diversité incite à comprendre les racines de l'intérêt dont témoigne ce foisonnement et à rechercher quelques principes permettant d'organiser une si vaste matière. Nous chercherons la réponse à la première de ces questions dans les thématiques abordées par les historiens, la seconde en étudiant l'éventail des questions qu'ils posent. Les migrations de masse de la période contemporaine sont des transferts de main-d'œuvre. Les principales zones de destination sont des régions, voire des localités, affectées par une pénurie de travailleurs, généralement sectorielle, et sièges d'activités à forte intensité capitaliste. Les migrants se rendent dans les lieux où s'accumule rapidement le capital, à l'aide d'une main-d'œuvre salariée, et où, parfois, se dépensent aussi ses revenus. Ils quittent, généralement, des zones que l'on nommerait, en termes braudéliens, pauvres et pleines, affectées par une forte croissance démographique et une surabondance de main-d'œuvre au regard des possibilités d'emploi locales. Encore toutes les zones de ce type ne sont-elles pas concernées. Ces mouvements relient généralement à son cœur des périphéries, déjà solidement intégrées à l'économie-monde par de puissants réseaux de transports et de communication. Ils sont induits par la profonde différenciation des espaces caractéristique de la période contemporaine. Cela fait des phénomènes étudiés les produits de la révolution industrielle et de l'interdépendance croissante des systèmes économiques. Ils sont aussi une des conditions de possibilité de ces transformations. Les migrations, par le biais des retours, des échanges de correspondance, des transferts financiers, arriment régions périphériques et centre, et l'industrialisation de celui-ci n'est possible que du fait de l'existence des réserves de main-d'œuvre et des marchés fournis par celles-là. Les migrations internationales ne sont cependant pas produites seulement par les exigences de l'accumulation capitaliste. La construction des États-nations s'accompagne de violences politiques ou de persécutions religieuses, liées aux entreprises d'homogénéisation culturelle des populations, de la généralisation de la conscription aussi, voire de conflits menés au nom d'intérêts nationaux supérieurs. Tous ces phénomènes favorisent ou provoquent des départs en masse, qui auront à leur tour des effets sur les contours des constructions nationales. Il est fréquent, en effet, que des exilés et des émigrés

---

<sup>19</sup> Christiane Harzig, « On the Trail of Migrants: A Global Approach to Migration History », *OAH Magazine of History*, vol. 14, automne 1999.

contribuent à la construction d'une identité nationale, alors que l'arrivée de nouveaux migrants conduit à poser la question des conditions d'appartenance à la nation dans les États d'immigration, et partant à en redéfinir les contours. Immigration et émigration apparaissent alors liées aux deux transformations majeures de la période contemporaine, l'industrialisation et la construction des États-nations, non pas seulement en ce qu'elles en seraient les produits, mais parce qu'elles en sont des éléments constitutifs. Étudier les migrations, c'est alors entrer au cœur des processus génératifs de la modernité. Si cela justifie l'intérêt pour les migrations de la période, en ordonner le récit n'apparaît que plus difficile. L'inventaire des questions posées par les historiens des migrations peut cependant nous fournir quelques pistes.

### Questions et problématiques

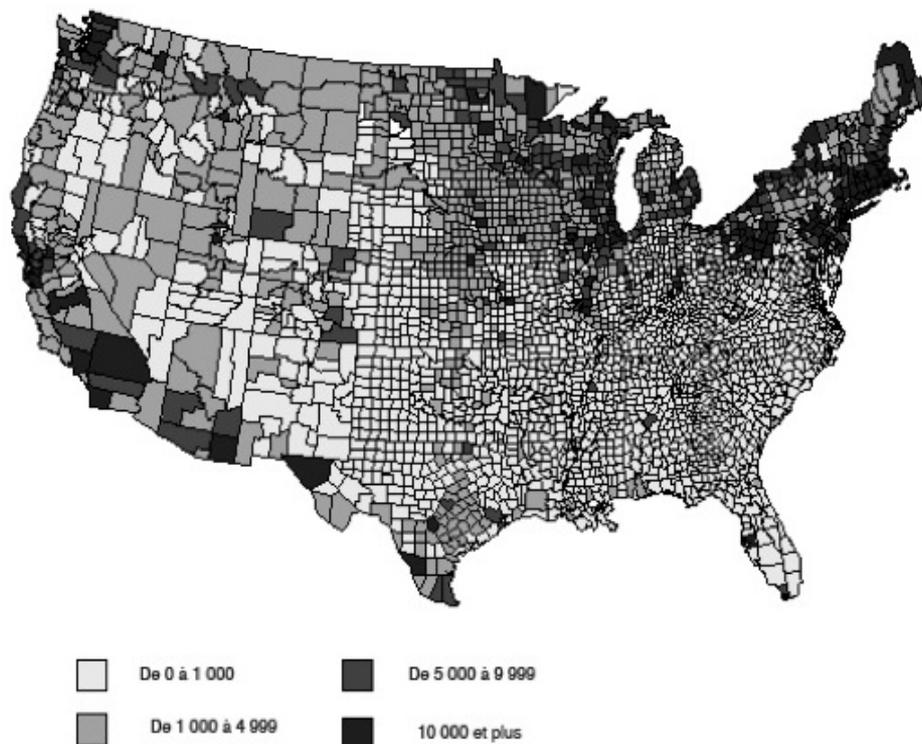
Nous pouvons les rassembler en trois ensembles. Tous s'accordent à écrire que les migrations sont un processus sélectif et fortement structuré, ce qui fait de celles-ci des aventures collectives, mettant en relation, de manière durable, deux ou plusieurs espaces régionaux ou locaux. De fait, à l'échelle d'un État, hors les mouvements provoqués par des catastrophes ou des conflits, quelques régions fournissent la grande majorité des émigrants. Les taux d'émigration des dix-huit comtés danois s'étagent ainsi, entre 1868 et 1900, de 1 pour Roskilde, à 5 pour Bornholm<sup>20</sup>. Il est même fréquent, à l'échelle d'une région, que quelques localités, une vallée, fournissent une forte proportion des migrants et que, là encore, les taux d'émigration varient dans de très fortes proportions. La décomposition par paroisses des données relatives au comté de Hjørring, le plus septentrional des comtés du Jutland, dont le taux d'émigration moyen est, à l'échelle du Danemark, très élevé, fait ainsi apparaître que si les émigrants de la période 1868-1899 provenant de Hjørring ou de Soeby représentent près du quart de la population présente en ces lieux en 1880, les valeurs relatives aux paroisses de l'extrémité nord du comté, et de sa bordure sud, prise dans l'aire d'influence d'Alborg, n'atteignent pas 3,5 %<sup>21</sup>. De la même façon, les immigrants ne sont pas uniformément répartis à l'échelle d'un pays, ni même d'une région. Avant 1914, la quasi-totalité des migrants présents en France se trouvent au nord d'une ligne Saint-Malo/Marseille. La présence étrangère est quasi nulle tant dans le grand Ouest que dans le Massif central. À une échelle plus fine, les écarts se montrent plus forts encore. En Lorraine, terre ancienne d'immigration, la répartition des immigrés est très inégale et le canton, voire la commune, apparaissent comme des échelons plus pertinents que le département pour décrire leur distribution<sup>22</sup>. Les migrations possèdent leurs espaces donc, leur géographie, faite de discontinuités. Elles ont également leur démographie et leur sociologie,

<sup>20</sup> Kristian Hvidt, *Flight to America. The Social Background of 300,000 Danish Emigrants*, Academic Press, New York, San Francisco, Londres, 1975.

<sup>21</sup> Hvidt, 1975, p. 63.

<sup>22</sup> Gérard Noiriel, *Longwy. Immigrés et prolétaires, 1880-1980*, Puf, Paris, 1984.

puisque, à l'intérieur des localités ou des microrégions nourrissant un puissant courant d'émigration, la composition par genre, par âge, et par statut social de la population migrante diffère significativement de celle de l'ensemble de la population locale. De ces constats naissent une série de questions touchant aux conditions du départ et à la cartographie des migrations. Qui part ? Quand ? Pourquoi ? Et où ? sont ainsi des interrogations qui irriguent bien des études consacrées aux zones de départ.



« White foreign born » par comté en 1910  
Sources. Us census

<http://fisher.lib.virginia.edu/coRections/stats/histcensus/>

Les réponses mobilisent généralement l'examen des contraintes et des opportunités socio-économiques et politiques, celui des attentes, déterminées en partie par les systèmes de représentations et les conditions d'accès à l'information, ainsi que l'évaluation du coût et des possibilités de transport.

Une autre batterie de questions concerne les effets des migrations internationales, en particulier les transformations morphologiques qui affectent les zones d'arrivée ainsi que celles de départ, dont la démographie, la géographie, mais aussi les équilibres sociaux et économiques sont susceptibles

d'être affectées, par le biais des transformations de la structure de la main-d'œuvre disponible, voire les structures politiques ou culturelles.

Une dernière série de problématiques a trait à la place faite aux migrants dans la zone d'arrivée et aux parcours qui sont les leurs. Là encore insertion socio-économique et politique se situent au cœur des discussions, avec comme déterminants le capital humain des migrants et les structures socio-économiques et politiques des zones d'arrivée. Si longtemps, sous l'influence en particulier de l'école de Chicago, l'étude de ces processus a été comprise comme celle d'une assimilation, qui produisait en deux ou trois générations des individus que rien ne distinguait de leurs concitoyens, les schémas proposés sont aujourd'hui plus complexes. Si l'assimilation est toujours pensée comme une issue possible de l'immigration, elle n'est plus vue comme la seule. Du va-et-vient transnational à la perpétuation de niches produites tant par les stratégies des migrants que par une exclusion sociale durable ou un cantonnement auto-entretenu à certaines zones du marché de l'emploi, s'accompagnant de la perpétuation d'une forte identité collective, l'éventail des issues possibles d'un mouvement migratoire s'est considérablement élargi.

Ce n'est pas la seule évolution notable du traitement de ce questionnaire, qui reste, lui, relativement stable. Durant les deux dernières décennies, de nombreux historiens se sont attachés au rôle des États, montrant que ceux-ci, par les accords passés entre eux, les systèmes de régulation des flux qu'ils élaborent<sup>23</sup>, mais aussi leur statut d'acteur social et politique, pesaient sur les volumes et les directions des flux, mais aussi sur leur composition ou le devenir des migrants. En somme, il s'agissait de savoir, après plusieurs décennies de travaux dominés – en partie sous l'influence des historiens de l'école d'Uppsala<sup>24</sup> – par l'examen des déterminants sociaux, économiques et culturels des migrations, « [comment] nous pouvions réintroduire l'État »<sup>25</sup>.

Enfin, de nombreux auteurs tentent aujourd'hui d'intégrer la notion de genre à l'étude des migrations, montrant d'une part que l'expérience migratoire et les parcours des migrants diffèrent selon celui-ci, d'autre part qu'États et administrations mobilisent cette catégorie quand ils définissent règles et lois. Certains s'interrogent également sur les transformations des rôles familiaux et sociaux engendrées par les migrations, tant dans les zones de départ qu'au sein des

---

23 Andreas Fahrmeir, Olivier Faron, Patrick Weil (dir.), *Migration Control in the North Atlantic World: the Evolution of State Practices in Europe and the United States from the French Revolution to the Interwar Period*, Berghan Books, New York, 2003.

24 Hans Norman et Harald Runblom (dir.), *From Sweden to America. A History of the Migration*, University of Minnesota Press, University of Uppsala, Minneapolis, 1976.

25 Voir par exemple, James F. Hollifield, « The Politics of International Migration. How Can We Bring the State Back in », in Caroline Brettel et James F. Hollifield, *Migration Theory*, Routledge, Londres, New York, 2000, p. 137-186.

populations migrantes<sup>26</sup>, tout en indiquant que l'immigration a fourni aussi des travailleuses, et non seulement des épouses et mères de travailleurs, et que celles-ci ont joué un rôle clé dans les mutations de certains secteurs productifs<sup>27</sup>.

Si ce répertoire de questions et son évolution structurent notre propos, ils ne peuvent cependant nous fournir un principe d'exposition. Une dimension lui manque, essentielle aux yeux de l'historien, celle de la temporalité, d'autant que si les migrations tendent à faire système, ces systèmes sont dynamiques et affectés de transformations parfois brutales. Il nous fallait alors donner à la période étudiée une chronologie. Nous avons retenu une solution qui prend en compte à la fois les modifications de la carte des principaux flux et les transformations de leurs modes de régulation. À cette aune, la Première Guerre mondiale apparaît comme une rupture majeure. L'un des principaux éléments des flux en place avant-guerre est la migration transocéanique de masse, qui, partant d'Europe, irrigue le continent américain, particulièrement les États-Unis. L'Europe, prise dans son ensemble, est alors exportatrice nette de main-d'œuvre. Ces mouvements, sans disparaître, perdent de leur force après la Première Guerre mondiale, sous l'effet, en partie, des modifications de la législation américaine. C'est là une autre transformation majeure, souvent soulignée. Alors que la circulation de la main-d'œuvre au sein de l'économie atlantique reste soumise à peu de restrictions et de contrôle avant 1914, les États tentent ensuite d'imposer une régulation des flux, qui se traduit souvent par la fermeture, partielle, de leurs frontières. Des mouvements de masse se produisent pourtant durant cette période, les principaux internes à l'Europe, mais beaucoup sont liés aux bouleversements politiques que connaît alors le continent et appréhendés par les États comme des mouvements de réfugiés résultant de situations de crise. Nous sommes alors amenés à distinguer deux périodes, l'une marquée par une émigration européenne de masse, à laquelle les États mettent peu d'entraves, l'autre étant l'âge des réfugiés, crise majeure dans un contexte marqué par la fermeture du frontières. Nous tenterons, examinant ces deux périodes, à la fois de décrire ces transformations – ce qui nous amènera à nuancer une opposition durcie pour les besoins de l'exposé – et de repérer les facteurs pouvant rendre compte de la transformation des flux et des modes de régulation.

---

26 Philippe Rygiel et Natacha Lillo (dir.), *Rapports sociaux de genre et immigration*, Publibook Universités-AHI, Paris, 2007.

27 Nancy L. Green, *Repenser les migrations*, Puf, Paris, 2002, p. 105-120.

Première partie

**La fuite vers le nouveau monde ?**

*Alas that I ever came to this land  
And that I left my beloved Ireland behind  
I'm thinking sadly of that time long ago  
When I had cheer, sport, and play*

*I got a letter from a relation  
Telling me to hasten across the sea  
That gold was to be found in plenty there  
And that I'd never have a hard day or a poor one*

*I well remember that fine fresh morning  
When I bade farewell to my poor sad mother;  
The people of the village kept shedding tears  
« Farewell James, you'll never come-back. »  
I brought along a bag to put the gold in  
And fastened it tight with a cord around the top  
Lest I lose all the money;  
I was going to buy my mother a horse, and a lamb as well.*

*Naively I went aboard  
With my bag on my shoulder, praying to God  
To bring me safe to land through storm and winds  
Where I'd be a gentleman for the rest of my days.*

Sean O Dubhda, *Duanaire Duibhneach*, 1933.

## Chapitre premier

### Morphologie des migrations et des populations migrantes

#### Des migrants plus nombreux et des distances plus longues

Les migrations de travail conduisant des milliers d'individus à chercher pitance par-delà les frontières sont des phénomènes anciens. Plusieurs courants migratoires de l'Europe moderne ressemblent par bien des traits aux mouvements contemporains. Durant plusieurs décennies, des milliers de paysans auvergnats se rendent chaque année en Espagne. Ils y travaillent les champs, tiennent boutique ou colportent. Certains s'y installent et y fondent une famille. Massif, durable, lié dans sa chronologie et sa composition aux transformations des zones d'arrivée et de départ, affecté par les bouleversements politiques, puisque ce sont les guerres napoléoniennes qui en sonnent le glas, ce puissant courant est susceptible d'une analyse dont les catégories pourraient être empruntées aux spécialistes des migrations contemporaines. De même, les fuites massives provoquées par des guerres ou des dissensions politiques et religieuses ne sont pas rares dans l'Europe moderne. Le grand exode des huguenots, qui trouvèrent refuge à Genève, en Hollande, dans les pays allemands encore, en est l'exemple le plus connu.

Plusieurs traits cependant différencient les flux migratoires observables à partir du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle de ceux de la période moderne. D'abord ils mettent en branle des populations plus nombreuses, particulièrement dans le cas des migration transatlantiques. Une estimation précise reste cependant difficile. Ces mouvements ne sont pas toujours enregistrés par les États de départ et d'arrivée et il nous faut parfois nous contenter des lueurs jetées par les registres des compagnies de navigation. De plus, même quand existent des statistiques, il est fréquent que les définitions retenues diffèrent de pays à pays, et que la comparaison du nombre d'entrées et de sorties fasse apparaître des écarts importants. Enfin, si nous savons que tout flux comporte un nombre appréciable de migrants qui n'en sont pas à leur premier voyage, il est souvent impossible en pratique de distinguer ceux-ci, qui peuvent être nombreux. L'Italie enregistre ainsi le retour de près de deux millions de migrants entre 1905 et 1915 dont 1,3 million proviennent des États-Unis<sup>28</sup>. De

---

28 Francesco Paolo Cerase, « L'onda di ritorna i rimpatri », in *Storia dell'emigrazione italiana*, vol. 1, *Partenze*, Donzelli editore, Rome, 2001, p. 116.

ce fait, nous ne disposons que d'ordres de grandeur. La première tentative d'évaluation systématique fut le fait d'un historien, dont les conclusions sont aujourd'hui encore souvent reprises<sup>29</sup>. D'après lui, au cours du siècle précédant les lois de quotas américaines, 55 millions d'Européens auraient quitté l'Europe, dont 33 environ se seraient dirigés vers les États-Unis, le Canada en recevant environ 4,5 millions. Ces mouvements, pour l'essentiel, se produisent après 1840. De 30 000 à 40 000 Européens gagnaient le continent américain chaque année durant les deux premières décennies du XIX<sup>e</sup> siècle, alors que 300 000 à 400 000 départs annuels sont enregistrés durant la décennie 1840, qui marque le début des migrations de masse<sup>30</sup>. Une estimation globale des effectifs des migrants intra-européens, durant la même période, est plus malaisée. Nous savons cependant qu'ils vont croissant. L'exemple de l'Italie, tout au long de la période l'un des premiers exportateurs de main-d'œuvre, en atteste. Si 400 000 Italiens quittent la péninsule pour un autre pays européen entre 1876 et 1880, ils sont 724 000 à le faire entre 1896 et 1900, et près d'1,2 million au cours des quatre années qui précèdent la Première Guerre mondiale<sup>31</sup>. La seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle est bien, pour les masses européennes, l'âge de la mobilité, d'autant que la mobilité intérieure est, elle aussi, intense et croissante, tant en France<sup>32</sup> que dans les pays allemands<sup>33</sup>.

Plus nombreux, les migrants parcourent aussi des distances plus grandes. Là encore, l'exemple italien est révélateur. Si le nombre de départs à destination de l'Europe augmente considérablement durant le dernier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle, le nombre des partants pour l'Amérique s'accroît plus vite encore. De 1876 à 1880, les migrants italiens intra-européens comptent pour 73 % des départs, ils ne constituent plus que 40 % de ceux-ci au début du XX<sup>e</sup> siècle<sup>34</sup>.

Cette intensification de la circulation des migrants s'accompagne, au point d'arrivée, d'une diversité croissante des populations présentes. Beaucoup, aux États-Unis, s'alarment, au tournant du siècle, de l'arrivée de nouveaux immigrants provenant d'Italie ou des pays slaves.

« En 1890, sur 9 250 000 étrangers vivant en Amérique, 4 350 000 venaient de l'Europe du Nord (Royaume-Uni, Scandinavie, Pays-Bas, Luxembourg, Belgique, France), 2 784 000 venaient

---

29 Frank Thislethwaite, « Migration from Europe Overseas in the Nineteenth and Twentieth Century », in Comité international des sciences historiques, *XI<sup>e</sup> congrès des sciences historiques, Stockholm 21-28 août 1960*, vol. 5, *Rapports, histoire contemporaine*, Almqvist et Wuksell, Göteborg, Stockholm, Uppsala, 1960, p. 32-36.

30 Moch, 2003, p. 147.1

31 Antonio Golini et Flavia Amato, « Uno sguardo a un secolo e di emigrazione italiana », in Piero Bevilacqua et al (a cura di), *Storia dell'emigrazione italiana*, vol. 1, *Partenze*, Donzelli editore, Rome, 2001, p. 50.

32 Yves Tugault, *La Mesure de la mobilité. Cinq études sur les migrations internes*, in *Travaux et documents de l'Ined*, cahier n° 67, Puf, Paris, 1973.

33 Dieter Langewiesche et Friedrich Lenger, « Internal Migration: Persistence and Mobility », in Klaus J. Bade (dir.), *Population, Labour and Migration in 19<sup>th</sup>-Century and 20<sup>th</sup>-Century Germany*, Berg, Leamington Spa, Hambourg, New York, 1987, p. 87-100.

34 Golini, Amato, 2001, p. 50.

d'Allemagne, 650 000 de l'Europe de l'Est et 206 000 de l'Europe du Sud ([...] en grande majorité des Italiens), alors qu'en 1907 l'Europe du Nord ne fournissait plus que le sixième des nouveaux venus. Autriche-Hongrie et Russie comptaient pour 45 % et l'Italie seule pour 23 %<sup>35</sup>. »

À ces migrants européens se joignent des travailleurs chinois et japonais, dont la présence inquiète.

Ces évolutions ne sont ni constantes, ni uniformes. Les courbes décrivant les principaux mouvements migratoires accusent des irrégularités marquées, voire incorporent des éléments cycliques. Celle décrivant l'émigration allemande en est un bon exemple. Moins de 20 000 départs annuels sont enregistrés de 1815 à 1845 ; leur nombre augmente ensuite jusqu'à atteindre 239 000 en 1854, puis décroît, pour n'être plus que de 31 000 en 1862. Un second pic se produit entre 1866 et 1873, le nombre des départs dépassant alors 100 000. Il oscille entre 200 000 et 40 000 entre 1874 et 1879, avant d'atteindre un nouveau pic ; la seule année 1881 voit partir 221 000 Allemands. Le nombre d'émigrés baisse très sensiblement à partir de 1892, le nombre de départs oscillant durant la décennie qui précède la guerre entre 10 et 30 000<sup>36</sup>. L'observation des mouvements depuis une zone d'arrivée révèle, elle aussi, de fortes variations. Les décennies 1840 et 1850 sont, aux États-Unis, marquées par une immigration massive, 4,3 millions de migrants entrent durant ces vingt années, et le taux annuel d'immigration, calculé en rapportant le nombre de migrants aux effectifs de la population présente, est alors supérieur à 8 pour mille, atteignant même 9,3 pour mille au cours de la décennie 1850. Il est, pendant les deux décennies suivantes, proche de 6 pour mille, mais atteint à nouveau plus de 9 pour mille dans les années 1880. Plus de cinq millions de migrants abordent alors les États-Unis ; ils ne seront que 3,7 entre 1891 et 1900, ce qui correspond à un taux d'immigration de 5 pour mille environ. Celui-ci double durant les premières années du XX<sup>e</sup> siècle. Près de 9 millions de migrants entrent de 1901 à 1910, et, durant les quatre années qui précèdent la Première Guerre mondiale, les autorités américaines enregistrent en moyenne un million d'entrées. Près de 40 % des immigrants entrés durant le siècle qui précède l'adoption des lois de quotas arrivent durant ces quatorze années<sup>37</sup>.

Ces irrégularités s'expliquent par l'évolution de la conjoncture économique des zones de départ et d'arrivée. En effet, existe une forte corrélation, depuis, longtemps démontrée, entre les *business cycles* américains et le nombre d'entrées aux États-Unis, et le déclin de l'émigration allemande après 1880 correspond à la rapide industrialisation du pays. Elles s'interprètent également en référence aux conjonctures politiques ; la guerre de sécession, durant les années 1860, décourage

---

35 Jeanine Brun, *America ! America ! Trois siècles d'émigration aux États-Unis (1620-1920)*, Gallimard, Julliard, Paris, 1980.

36 Peter Marschalck, *Deutsche Überseewanderung im 19. Jahrhundert. Ein Beitrag zur soziologischen Theorie der Bevölkerung*, Klett, Stuttgart, 1973, p. 35.

37 Roger Daniels, *Coming to America. A History of Immigration and Ethnicity in American Life*, Harper Perennial, New York, 1991, (1<sup>re</sup> édition : 1990), p. 124-125.

bien des candidats à l'immigration.

### **La cartographie mouvante des migrations**

La carte décrivant les principaux systèmes de circulation varie, elle aussi, dans le temps, et selon le niveau d'agrégation des données retenu. Rappelons, avant de l'examiner, que toute généralisation à l'échelle d'un continent, voire d'un pays, est une abstraction, qui résulte de l'agrégation de flux reliant généralement des régions, voire des localités, entre elles. Elle permet, de plus, de décrire des trajets et non des mouvements, puisque les retours, ou les va-et-vient, sont fréquents ; c'est-à-dire de repérer des routes fréquemment empruntées. Les plus passantes, au milieu du siècle, relient l'Europe du Nord-Ouest au continent américain, et plus particulièrement aux États-Unis. Scandinaves, sujets des États allemands et britanniques s'y pressent nombreux. Le plus étudié de ces mouvements est celui des Irlandais, marqué par un épisode dramatique, auquel cependant l'émigration irlandaise ne se résume pas. La maladie de la pomme de terre, conjuguée à l'indifférence anglaise, provoque une famine, qui fera un million de morts en 1846-1847 et déclenche un véritable exode. Des villages entiers se pressent sur les routes d'Irlande et gagnent les ports, d'où beaucoup s'embarquent pour les États-Unis, le Canada, ou l'Angleterre, que l'on peut gagner sur les nouveaux vapeurs métalliques pour une somme modique. Les historiens estiment à un million le nombre de départs durant les années de famine, la moitié à destination de l'Angleterre. À Londres, Liverpool et Glasgow se constituent d'importantes colonies irlandaises<sup>38</sup>. Moins massive, mais importante par ses conséquences politiques et sociales, est l'arrivée aux États-Unis, en particulier en Californie, de travailleurs venus de Chine. Il y a 7 500 Chinois aux États-Unis en 1850, 105 000 en 1880 et, dès 1870, ils constituent près de 9 % de la population californienne et 25 % de la main-d'œuvre salariée de l'État<sup>39</sup>.

Quant aux migrations de masse internes à l'Europe, elles conduisent alors des centaines de milliers de Belges en France. Ils sont 128 000 à y résider en 1851 ; ils seront 482 000 en 1886. Encore ces chiffres sous-estiment-ils l'importance de l'immigration belge, constituée pour une part de travailleurs saisonniers venant faire les récoltes dans tout le Bassin parisien avant de rentrer et de passer la morte-saison en Belgique. Les Italiens sont également nombreux à résider ou à passer en France, mais aussi en Suisse, en Autriche-Hongrie, ou en Allemagne. On les retrouve partout en Europe sur les grands chantiers de travaux publics et de construction.

---

38 Kevin O'Connor, *The Irish in Britain*, Sidgwick and Jackson, Londres, 1972.

39 Ronald T. Takaki, *Iron Cages. Race and Culture in Nineteenth Century America*, Alfred A. Knopf, New York, 1979, p. 216.

À la fin des années 1880, la structure des flux intra et extraeuropéens se trouve profondément transformée. Si l'Italie demeure une zone de départ majeure, ce n'est plus le cas de l'Allemagne. Les régions à peuplement polonais deviennent alors, et pour plus d'un demi-siècle, l'une des principales zones exportatrices de main-d'œuvre, d'autant qu'aux catholiques de langue polonaise il faut adjoindre les populations juives qui, fuyant misère et pogroms, se dirigent vers les États-Unis, la France ou l'Angleterre.

La géographie des zones d'arrivée se transforme également. Si le continent américain et la France, où les Italiens sont, à partir de 1901, plus nombreux que les Belges<sup>40</sup>, demeurent d'importantes zones d'arrivées, l'Allemagne compte désormais plus d'immigrants que d'émigrants. En 1903, la seule Prusse abrite près de 200 000 travailleurs venus d'Autriche-Hongrie, environ 130 000 sujets russes et 60 000 Italiens<sup>41</sup>. La Suisse, dont le solde migratoire devient positif à la fin des années 1880<sup>42</sup> et la Belgique, enregistrant plus d'entrées que de sorties à partir de 1901<sup>43</sup>, se trouvent dans le même cas. Désormais toute l'Europe du Nord-Ouest est devenue une zone attractive, ce qui n'exclut ni les échanges à l'intérieur de celle-ci – de nombreux travailleurs belges continuent à se rendre en France –, ni les départs, qui, moins nombreux que durant la période précédente, n'en demeurent pas moins plus fréquents que pendant la première partie du XIX<sup>e</sup> siècle.

#### Émigration européenne avant 1914<sup>44</sup>

L'échelle nationale ne donne qu'une idée grossière des dynamiques à l'œuvre. La persistance de flux d'États à États masque parfois des changements dans les régions de provenance des populations migrantes. Ainsi, entre 1851 et 1855, près des deux tiers des émigrants irlandais proviennent des comtés du Leinster et du Munster, mais ceux-ci ne fournissent plus, à l'aube de la Première Guerre mondiale, que 39 % des émigrants irlandais. Ce sont désormais de l'Ulster et du Connaught que partent près des deux tiers des migrants<sup>45</sup>.

40 Ralph Schor, *Histoire de l'immigration en France de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle à nos jours*, Armand Colin, Paris, 1996, p. 14.

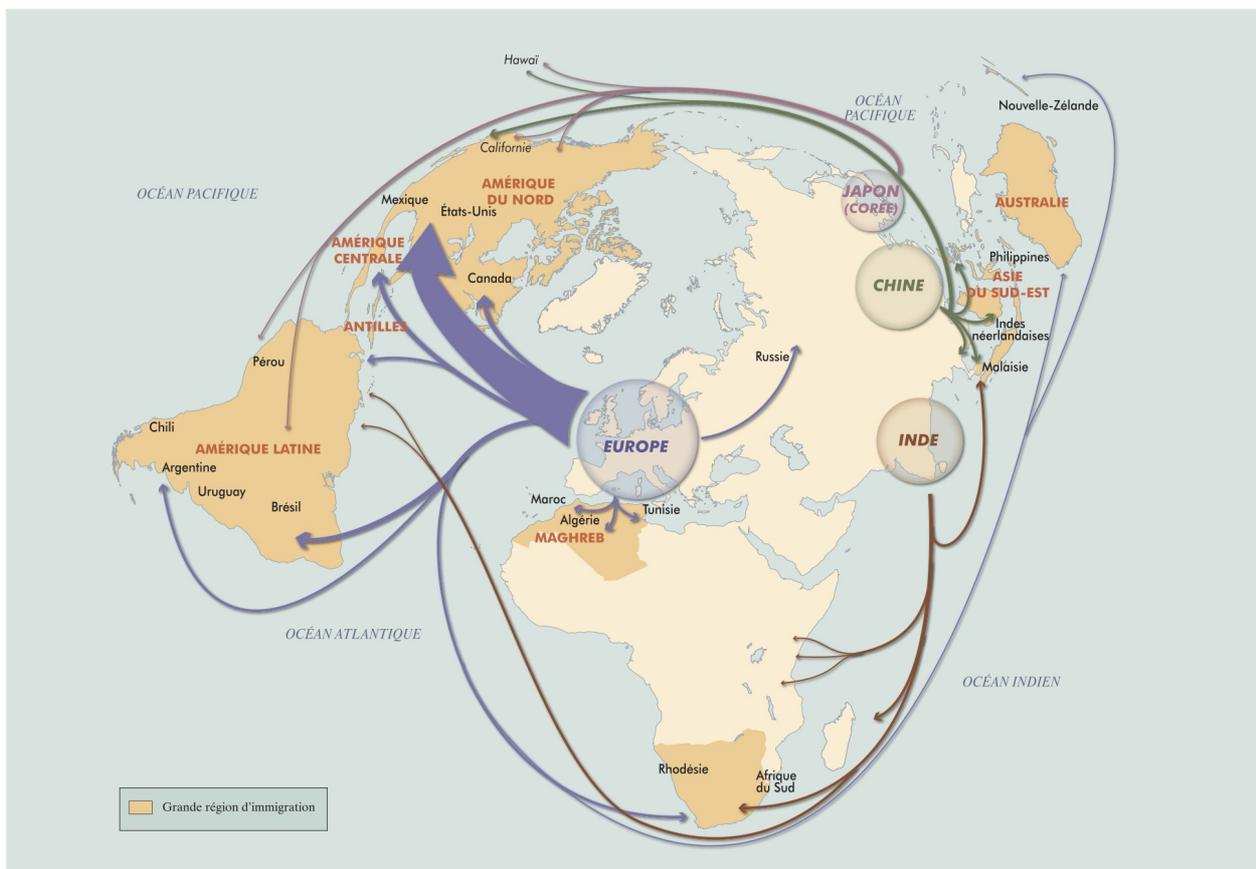
41 Klaus J. Bade, *L'Europe en mouvement. La migration de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle à nos jours*, Seuil, Paris, 2002, p. 142-146.

42 Nelly Valsangiacomo Comoilli, « Les immigrés italiens au Tessin au tournant du XX<sup>e</sup> siècle », *Cahiers d'histoire du mouvement ouvrier*, n° 17, 2001, p. 93

43 Jean Stengers, *Émigration et immigration en Belgique au XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles*, Académie royale des sciences d'outre-mer, 1978, p. 23.

44 Atelier de cartographie de Science-Po, B. Martin, M. Durand.

45 Kerby A. Miller, *Emigrants and Exiles. Ireland and the Irish Exodus to North America*, Oxford University Press, New York, Oxford, 1985, p. 374-375.



#### Systèmes circulatoires du second dix-neuvième siècle

À une échelle plus fine encore, d'autres évolutions sont observables. Une majorité croissante de migrants rejoignent désormais les grandes villes et les centres industriels. Certains historiens américains résument ces mutations en écrivant que la période voit une immigration de travail succéder à une immigration de colonisation. Dans ces villes, qui grandissent rapidement, les migrants sont souvent fort visibles, car regroupés en quelques quartiers, du fait, soit des politiques de logement des employeurs – qui dans la Ruhr mettent en place des cités, certaines dominées par des Polonais des territoires sous autorité allemande, qui en font le cadre d'une vie associative et sociale active – soit des conditions économiques et sociales locales. La recherche de logements à bon marché, la nécessité de se trouver à proximité des emplois qu'offre le cœur industriel et commercial de la cité, le souhait aussi de la plupart des migrants d'éviter l'isolement dans un milieu inconnu, les conduisent à se regrouper. Au tournant du siècle, des quartiers italiens naissent à San-Francisco<sup>46</sup>, tandis que Chicago a ses petites Polognes. Si l'enclave ethnique correspond à une réalité à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, celle-ci est d'abord américaine, et son éclosion permise par la taille de quelques très grandes villes et les effectifs des populations migrantes qu'elles abritent. Les quartiers irlandais de l'East-End londonien ou du Liverpool victorien<sup>47</sup>, ou encore les zones de

46 Dino Cinel, *From Italy to San Francisco*, Stanford University Press, Stanford, 1982.

47 Colin G. Pooley, « The Residential Segregation of Migrant Communities in Mid-Victorian Liverpool », *Transactions of the Institute of British Geographers*, New Series, vol. 11, n° 3, 1977 p. 364-382.

regroupement des Italiens dans le nord-est parisien sont plus petits et moins homogènes et, à Paris, au XIX<sup>e</sup> comme au XX<sup>e</sup> siècle, dans « [...] tous les quartiers "à immigrés", les Français demeurent majoritaires »<sup>48</sup>. Ce n'est pas le cas à New York. La ville abrite, en 1910, 340 000 Italiens et 484 000 juifs de Russie, soit respectivement le quart et le tiers des migrants italiens et des juifs de Russie vivant à cette date aux États-Unis. Les uns comme les autres s'installent d'abord dans le Lower East Side. Près de 75 % des juifs russes de New York habitent au sud de la 14<sup>e</sup> Rue en 1890. Un nouveau quartier juif, Brownsville, émerge lors de l'urbanisation de Brooklyn, qui, en 1905, héberge près de 50 000 juifs, environ 80 % de la population du quartier<sup>49</sup>. Leur taille et l'étrangeté de leurs habitants donnent à ces quartiers l'apparence d'enclaves étrangères en terre américaine, ce que soulignent les commentateurs de l'époque. L'un d'eux, visitant en 1919 une petite Italie, écrit :

« Ici les Italiens parlent leur langue, s'approvisionnent auprès de commerçants italiens, et portent leur argent à des banques italiennes. Des journaux italiens leur donnent les nouvelles du jour... Des prêtres italiens pourvoient à leurs besoins spirituels... Des associations italiennes les assurent contre les aléas de la vie. Tous les magasins ont des enseignes en italien... et ils vendent le vin, les huiles d'olive, les pâtes et les autres aliments recherchés par leurs consommateurs<sup>50</sup>. »

De tels regroupements ont frappé les observateurs, prompts à s'émouvoir à la vue de ces quartiers misérables, voire à souligner leur dangerosité, tant sociale que nationale, puisqu'ils sont perçus comme le signe de l'impossible assimilation de nouveaux venus se complaisant dans leur entre-soi. Cependant, ni leur nouveauté, ni le nombre d'immigrants qu'ils abritent ne doivent être exagérés.

D'une part, les Irlandais, arrivés en masse à partir du milieu du siècle rejoignent, eux aussi, les villes et tendent à investir certains quartiers, en particulier à Boston<sup>51</sup>. Seul groupe majoritairement urbain, ils font cependant alors figure d'exception et n'apparaissent des quartiers irlandais que dans quelques villes de l'Est. D'autre part, ces quartiers fonctionnent plus comme des sas, permettant l'entrée de très nombreux migrants, mais jamais de tous, que comme des zones de résidence exclusive. Selon certains auteurs, les quartiers ethniques des villes américaines n'ont que très rarement abrité la majorité des membres de groupes leur donnant leur coloration et étaient généralement, pour les migrants et leurs enfants, plus des centres de services ethniques que des lieux de vie<sup>52</sup>. De plus, après quelques années, voire quelques décennies, en fonction des

---

48 Marie-Claude Blanc-Chaléard, « L'habitat immigré à Paris aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles », *Le Mouvement Social*, n° 182, janvier-mars 1998, p. 34.

49 Nancy Foner, *From Ellis Island to JFK, New York's Two Great Waves of Immigration*, Yale University Press, New Haven, Londres, 2000, p. 9-43.

50 Louise Odencrantz, *Italian Women and Industry: A Study of Conditions in New York City*, Russel Sage Foundation, New York, 1919, cité in Foner, 2000, p. 40.

51 Oscar Handlin, *Boston's Immigrants, 1790-1880: a Study in Acculturation*, Harvard University Press, Cambridge (Mass.), 1991 (1<sup>re</sup> édition : 1941).

52 Kathleen Neils Conzen, « Immigrants, Immigrant Neighborhoods and Ethnic Identity: Historical Issues », *The Journal of American History*, vol. 66, n° 3, décembre 1979, p. 603-615.

opportunités d'emploi, puis du fait de la mobilité sociale ascendante d'une partie de la seconde génération, la dispersion géographique des populations étudiées tend à croître, ce que soulignait déjà Louis Wirth étudiant le quartier juif de Chicago<sup>53</sup>. Pareillement, à Cleveland au début du XX<sup>e</sup> siècle, alors que les Italiens, derniers arrivés, vivent, en 1910, en très grande majorité au sein de petites Italies – leur indice de ségrégation résidentielle se trouve plus élevé à cette date que celui des Noirs –, Irlandais et Allemands, représentants des immigrations du milieu du siècle, se distribuent dans la ville beaucoup plus également, même si subsistent quelques pôles de concentration<sup>54</sup>. Si le quartier n'est pas nourri de nouveaux apports, il perd son caractère distinctif, à moins qu'une nouvelle population ne l'investisse à son tour, tels les anciens quartiers Irlandais de Brooklyn qui abritent, au tournant du siècle, un nombre croissant de membres de la « *new immigration* ».

### Sept portraits en migration

Le fait que les routes de l'immigration atteignent de plus en plus les villes n'atténue pas la diversité des parcours : la construction d'une classification exhaustive serait une tâche infinie. Quelques exemples permettent de le mesurer. Nous trouvons parmi ces migrants un Seweryn Korzelinski, patriote polonais, noble et officier qui combattit auprès des insurgés hongrois en 1848. Interné en Turquie, il parvient à rejoindre l'Angleterre et y rencontre d'autres vétérans des insurrections polonaises qui le convainquent de s'embarquer pour les mines d'or australiennes. Il sera chercheur d'or six ans, avant d'être amnistié et de rentrer en Pologne<sup>55</sup>.

À la même époque, Robert Webster est solidement installé en France. Cet entrepreneur a créé à Calais une fabrique de tulle qui emploie en 1854 environ cinquante ouvriers. Il a pu ainsi échapper aux contraintes de la législation anglaise concernant les brevets et donc ne pas payer les droits réclamés par John Heathcoat, inventeur du métier à tisser le tulle, tout en se rapprochant du marché français – fermé aux exportations anglaises de ce tissu jusqu'en 1860 – que ses métiers, et ceux de quelques dizaines d'autres fabricants anglo-calaisiens, approvisionnent<sup>56</sup>.

Anna Tumarkin est, elle, la première femme à enseigner dans une université suisse. Née en 1875 dans une famille juive de Dubrowna, elle étudie la philosophie à l'université de Berne, où elle obtient son doctorat en 1895. Elle passe ensuite quelque temps à Berlin, auprès de Wilhelm Dilthey.

---

53 Louis Wirth, *Le Ghetto*, Presses universitaires de Grenoble, Grenoble, 1980 (1<sup>re</sup> édition : 1925).

54 Joseph J. Barton, *Peasants and Strangers*, Harvard University Press, Cambridge (Mass.), 1975, p. 21.

55 Seweryn Korzelinski, *Memoirs of Gold-Digging in Australia*, Queensland University Press, St Lucia (Qld), 1979.

56 Benoît Noël, « Outsiders. Petites entreprises et petits entrepreneurs anglo-calaisiens dans le marché français des tulles et dentelles mécaniques de la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle », in Anne-Sophie Bruno et Claire Zalc (dir.), *Petites entreprises et petits entrepreneurs étrangers en France (19<sup>e</sup>-20<sup>e</sup> siècle)*, Actes de l'histoire de l'immigration/Publibook Université, Paris, 2005.

De retour en Suisse, elle enseigne à Berne dès 1898 avant d'obtenir le titre de professeur en 1909<sup>57</sup>. Elle fait partie des milliers d'étudiants, venus de l'Empire russe et de l'Europe balkanique, qui rejoignent à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle les universités européennes. Beaucoup sont attirés par la qualité et le prestige des établissements de l'ouest de l'Europe ; d'autres, en particulier les juifs et les femmes, nombreux parmi ces étudiants, y trouvent la possibilité de poursuivre des études qui leur sont interdites du fait de leur genre ou de leur origine<sup>58</sup>.

Wladek Wisniewski est son quasi-contemporain. Né à Lubotyn, dans la province de Kalisz, dans la Pologne sous domination russe, fils d'un aubergiste, il reçoit une instruction complète qui lui permet de maîtriser lecture et écriture, contrairement à beaucoup de migrants polonais. Il quitte jeune son village pour la ville voisine de Sompolno, afin d'y apprendre la boulangerie. Déçu et découragé par la rude condition d'apprenti, il retourne auprès de sa famille, avant de poursuivre son apprentissage dans une autre ville, où il rejoint un camarade d'enfance. Il entame ensuite une vie itinérante, en quête de travail, qui l'amène en Lithuanie, puis en Prusse, dont il franchit la frontière à l'aide d'un passeport acheté à un compatriote. À Berlin, seul, il ne parvient pas à trouver de travail stable, et rentre, après quelques mois, pour s'engager dans l'armée tsariste. À la fin de son temps de service, il cherche en vain un travail et se résout à devenir gendarme non loin de sa région d'origine. Il ne le reste qu'un an, quittant son poste pour ouvrir une boulangerie familiale, qui périclité. Une lettre de sa sœur le décide à tenter sa chance en Amérique :

« Elle écrivait qu'elle avait l'intention d'envoyer cent roubles à une de ses amies pour lui permettre de venir [...] en Amérique. J'ai répondu [...] pour lui dire de m'envoyer ces cent roubles plutôt à moi et que j'irai en Amérique. Avant Pâques j'avais déjà reçu les cent roubles et je me suis mis à préparer sérieusement mon départ<sup>59</sup>. »

Il rejoint sa sœur à Chicago, peu avant la Première Guerre mondiale, travaille un temps comme boulanger, avant d'alterner petits emplois et périodes de chômage. Nous le quittons lorsqu'il répond en 1914 à une annonce passée par les fondateurs de sociologie américaine, qui cherchent des immigrants disposés à leur fournir des informations. Le récit qu'il rédige à leur demande a fait de lui une figure emblématique de l'immigration polonaise.

---

57 Tikhonov (Natalia), « Zwischen Öffnung and Rückzug. Die Universitäten der Schweiz und Deutschlands Angesichts des Studentinnenstroms aus dem Russischen Reich », in Hartmut R. Peter et Natalia Tikhonov (dir.), *Universitäten als Brücken in Europa*, Peter Lang, Frankfurt am Main, 2003, p. 163.

58 Victor Karady, « Les logiques des échanges inégaux. Contraintes et stratégies à l'œuvre dans les migrations d'étudiants en Europe avant les années 1930 », in Hartmut R. Peter et Natalia Tikhonov (dir.), *Universitäten als Brücken in Europa*, Peter Lang, Frankfurt am Main, p. 17-41.

59 William I. Thomas et Florian Znaniecki, *Le Paysan polonais en Europe et en Amérique. Récit de vie d'un migrant*, Nathan, Paris, 1998 (première édition: *The Polish Peasant in Europe and America*, vol. III, 1919), p. 398.

En 1856, un charpentier de Mauzac, en Haute-Garonne, Barthélémy Bachère, rejoint une petite colonie française implantée à Jicalpetec, au sud du Mexique. Nous le connaissons par les lettres envoyées à sa famille qui narrent son installation :

« En 1856, j'arrivai au Mexique où, par mon travail, mon industrie, j'ai pu acquérir une propriété de 600 hectares environ [...]. Sur cette propriété, j'ai fait des plantations en café, vanille, tabac, qui promettaient un revenu assez considérable (8 000 francs par an)<sup>60</sup>. »

Il est l'un des quelque 250 colons français, provenant en majorité de la région de Champlitte (Haute-Saône) et de Champdôtre (Côte-d'Or), qui rejoignent entre 1854 et 1861 cette colonie agricole française fondée en 1832 par Stéphane Guenot, ex-officier de l'armée impériale et bourguignon, exemple tardif d'une migration de pionniers.

Joseph Demblon est un ouvrier sidérurgiste né à Méry-de-Tisse en 1836. Il travaille d'abord pour l'entreprise Cockerill, avant de s'expatrier, avec femme et enfants, à Mühlentfeld, localité de la Ruhr, dominée par une puissante aciérie. En 1882, il rejoint Varsovie-Praga, où a été ouverte en 1879 une aciérie, l'une des premières au monde à utiliser le procédé Thomas<sup>61</sup>. Il s'embauche à Trith Saint-Léger, en France, en 1883, et travaille aux forges et aciéries du Nord-Est, qui ont, elles aussi, très vite adopté le procédé Thomas. La famille s'y fixe définitivement<sup>62</sup>. Il fait partie de ces techniciens belges de la sidérurgie qui assurent la mise en route des installations les plus modernes dans toute l'Europe, aux parcours comparables à ceux des ingénieurs et mineurs britanniques participant partout dans le monde à la mise en exploitation des ressources minières<sup>63</sup>.

Norah Joyce, l'une des cinq filles d'une famille de sept enfants dont les ressources provenaient de la pêche, de l'agriculture et de l'artisanat, grandit au large des côtes d'Irlande. Quittant l'école paroissiale à 12 ans, la jeune fille s'employa d'abord auprès de familles venant passer leurs vacances d'été dans l'île. À 15 ans, elle quitta celle-ci pour travailler à Dublin. Elle y apprit l'anglais et partit de là, seule, pour les États-Unis, qu'elle aborda en 1928<sup>64</sup>. Elle est l'une de ces nombreuses domestiques irlandaises cherchant par la migration à assurer sa subsistance et peut-être

60 Jean-Christophe Demard, *Une colonie française au Mexique, 1833-1926 Rio Nautla, les étapes d'une intégration*, Dominique Guéniot, Langres, 1999, p. 100.

61 Procédé d'affinage des fontes phosphoreuses inventé en 1876 par Sydney Gilchrist Thomas et son cousin, Percy Gilchrist.

62 Odette Hardy, « Les migrations de qualifiés belges dans un territoire de l'acier en restructuration : les ouvriers des Forges et Aciéries du Nord et de l'Est », 1875-1913 », in Gérard Gayot et Philippe Minard (dir.), *Revue du Nord*, hors série n° 15 (« Les Ouvriers qualifiés de l'industrie (XVI<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle), Formation, emplois, migrations »), Lille, 2001, p. 99-120.

63 Charles Harvey et John Press, « Overseas Investments and the Professional Advance of British Metal Engineers, 1851-1914 », *The Economic History Review*, vol. XLII, n° 1, février 1989, p. 64-86.

64 Donna R. Gabaccia, *From the Other Side. Women, Gender and Immigrant Life in the US*, Indiana University Press, Bloomington, Indianapolis, 1994, p. 18-19.

à rejoindre un marché matrimonial plus prometteur que celui d'une Irlande encore largement rurale, où le manque de terre rend l'établissement difficile.

Différents, par le sexe, la nationalité, l'origine sociale, la religion, ces migrants le sont aussi par leurs motivations et les chemins qu'ils empruntent. Exceptionnels par le fait que nous connaissons précisément leur parcours, ils n'en sont pas moins tous insérés dans une migration collective, ou participent à un flux migratoire. Chacun donc représente un type, repérable au sein des amples mouvements du siècle. Nous pouvons d'ailleurs leur donner un nom. Le lecteur aura reconnu le colon, le spécialiste, l'entrepreneur, l'étudiante, le prolétaire, l'exilé politique, la domestique, soit sept figures du migrant international en cette fin de XIX<sup>e</sup>, dénominations utiles si l'on veut organiser l'infinie diversité des migrants, pour autant que l'on se souvienne que la liste n'est pas exhaustive. Il nous faudrait encore, *a minima*, un colporteur et un travailleur itinérant de l'agriculture, figures anciennes des migrations européennes que l'on rencontre encore fréquemment à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. La diversité de ces types, aux limites floues, dit la fragilité de toute généralisation relative aux migrants du XIX<sup>e</sup> siècle, autant que la difficulté à nouer ensemble leurs parcours. La première méthode permettant de penser cette diversité est de la subsumer sous un type modal ou moyen, dont on se souviendra cependant qu'il correspond, au mieux, à un migrant fréquemment rencontré.

Celui-ci, tout au long de la période, est jeune : 68 % des migrants danois de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle ont entre 15 et 39 ans<sup>65</sup>. Il est, en majorité, de sexe masculin, quoique la proportion de femmes parmi les migrants internationaux et les migrants à longue distance tende à augmenter au cours de la période. Ainsi, alors que de 1876 à 1885 un peu plus d'un émigrant quittant l'Italie sur sept est une femme, entre 1896 et 1905, près d'un départ sur trois est le fait d'une Italienne<sup>66</sup>. L'émigration irlandaise connaît une évolution similaire<sup>67</sup>. Le phénomène est classique dans la phase de consolidation d'une immigration, les hommes, une fois établis, faisant venir épouses ou sœurs. Il signale aussi l'importance prise par des mouvements migratoires spécifiquement féminins, souvent suscités par une forte demande de domestiques. De nombreuses jeunes femmes, provenant de Suisse, ou d'Allemagne, louent ainsi leurs services en France durant la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Cette migration, prise en charge et organisée par des institutions spécifiques, ne provenant pas toujours des mêmes régions que celles qui fournissent des migrants à la France, apparaît distincte des mouvements à majorité masculine. De fait, il semble que les jeunes Allemandes ne résident pas dans les mêmes quartiers que les Allemands, ne participent pas au fonctionnement de

65 Hvidt, 1975, p. 73.

66 Matteo Sanfilippo, « Tipologie de'Il emigrazione di massa », in Piero Bevilacqua et al (a cura di), *Storia dell'emigrazione italiana*, vol. 1, *Partenze*, Donzelli editore, Rome, 2001, p. 77-94.

67 Miller, 1985, p. 582.

leurs associations et se mêlent peu à leurs compatriotes<sup>68</sup>.

Le migrant type appartient aux classes populaires ou à la paysannerie, quoiqu'il fasse rarement partie des plus pauvres. Bien des historiens des zones de départ concluraient, à l'instar d' Eggerick et Poulain étudiant les migrants brabançons :

« [...] Nous ne sommes guère surpris de voir figurer nos émigrants parmi les plus petits exploitants agricoles de cette commune. [...] ont émigré les ménages ruraux les plus démunis parmi ceux qui possédaient quelques biens [...]»<sup>69</sup>.

De même, parmi les émigrants protestants d'Irlande qui se rendent au Canada au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, les fermiers à la tête de petites et moyennes exploitations sont les plus nombreux<sup>70</sup>. Qui veut partir, en effet, plus encore quand il s'agit d'une migration à longue distance, a besoin de ressources.

La règle connaît cependant de nombreuses exceptions, et les configurations locales sont diverses et changeantes. Peter Marschalck a pu ainsi proposer une périodisation de l'émigration transatlantique allemande qui s'appuie sur les transformations des caractéristiques sociales et démographiques des partants. Jusqu'en 1865 les migrants sont des petits paysans et des artisans ruraux, qui quittent souvent le pays en groupe et/ou en famille. De 1865 à 1895, en même temps que l'aire de recrutement se décale vers le nord et l'est du pays, la composition sociale de cette population se transforme. Les paysans sans terre et les artisans sont de plus en plus nombreux, alors qu'augmente le pourcentage d'hommes seuls. Après 1895, la migration familiale est de plus en plus rare et le nombre d'ouvriers d'industrie augmente considérablement<sup>71</sup>.

---

68 Marieke König, « "Bonne à tout faire" : Deutsche Dienstmädchen in Paris im 19. Jh », in Marieke König, *Deutsche Handwerker, Arbeiter und Dienstmädchen in Paris. Eine vergessene Migration im 19. Jahrhundert*, Oldenbourg Verlag, Munich, 2003 (Pariser Historische Studien, 66).

69 Thierry Eggerick et Michel Poulain, « Le contexte et les conséquences démographiques de l'émigration des Brabançons vers les Etats-Unis », *Annales de démographie historique*, 1987, p. 329.

70 Bruce S. Elliot, *Irish Migrants in Canada, a New Approach*, Mc Gill Queen University Press, 1988.

71 Marschalck, 1973, p. 72-84.

## Chapitre 2

### Les déterminants de la migration

Nous pouvons aussi penser la diversité des itinéraires en mettant en évidence la présence de facteurs structureaux dont l'influence est repérable au travers de l'étude de courants migratoires divers. Nous le ferons en tentant d'abord de rendre compte de l'intensification de la circulation transfrontalière et transocéanique des hommes, puis de la direction prise par les principaux flux, enfin des motivations des acteurs de la migration.

#### Transports et polarisation de l'espace

Le développement d'un réseau de transports modernes, sous l'effet du perfectionnement technique et du progrès des capacités de financement, qui se traduit par la mise en place de réseaux ferroviaires étendus, l'amélioration des voiliers, puis la généralisation de la navigation à vapeur, est l'un des premiers éléments d'explication pour qui raisonne à l'échelle macro. La première conséquence en est de permettre des voyages à longue distance plus rapides, plus sûrs et moins coûteux. S'il faut aux migrants se rendant d'un port anglais au Queensland en moyenne 114 jours durant les années 1850, le perfectionnement des voiliers réduit cette durée à 99 jours dans les années 1880. Le premier vapeur à relâcher dans les ports du Queensland, le *SS Merkara*, est en mer, entre 1891 et 1896, en moyenne 57 jours<sup>72</sup>. Le déclin de la morbidité à bord de ces vaisseaux est plus spectaculaire encore. Si 3 à 4 % des passagers meurent à bord durant les années 1860-1865, les taux de mortalité en cours de voyage sont inférieurs à 3 pour mille durant la dernière décennie du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>73</sup>.

Le perfectionnement des systèmes de transport ne fait pas que faciliter la mobilité, il la favorise. L'arrimage des régions périphériques au cœur l'économie-monde contribue à la disparition des pics de mortalité exceptionnels provoqués par de mauvaises récoltes, en facilitant la circulation de grains, ce qui est l'une des raisons majeures du déclin de la mortalité en Europe durant le XIX<sup>e</sup>

---

72 Helen R. Woolcock, *Rights of Passage, Emigration to Australia in the Nineteenth Century*, Tavistock, Londres, New York, 1986, p. 50-59.

73 Woolcock, 1986, p. 351.

siècle et de la forte croissance démographique du continent. D'autre part, le rail stimule la diffusion de images, des textes, des livres au milieu desquels se glissent de plus en plus de journaux ou de pamphlets présentant sous un jour favorable les pays en quête d'immigrants.

Ces nouveaux moyens de transport favorisent également la polarisation économique des espaces productifs, caractéristique de la dynamique du capitalisme. L'ouverture de nouveaux marchés aux produits manufacturés condamne souvent la proto-industrie ou l'artisanat rural et encourage une spécialisation de l'agriculture qui transforme profondément les calendriers agricoles. Le nombre de paysans sans terre ou ne disposant que de lopins minuscules tend à augmenter, cependant que disparaît une partie au moins des activités non agricoles qui offraient un complément de revenus indispensable à la survie. Le déclin de l'industrie textile westphalienne, durant les années 1840, est ainsi suivi de départs de paysans-ouvriers à l'origine de nombreuses communautés allemandes du Missouri<sup>74</sup>. Ces processus soutiennent également la croissance et l'accumulation des capacités de production dans les régions manufacturières, auxquelles sont offertes de nouveaux marchés, d'autant que l'utilisation croissante de la vapeur s'accompagne de la concentration des activités en quelques points, à proximité des littoraux ou des gisements charbonniers.

Ces régions, car c'est souvent à l'échelon régional que s'observe le mieux l'immigration, ont besoin de bras, plus précisément de travailleurs libres, à la fois parce que l'interdiction de la traite rend l'approvisionnement en main-d'œuvre servile difficile et parce que les États interdisent, les uns après les autres, l'esclavage. C'est le cas des États-Unis en 1865, du Brésil en 1888. Enfin, l'ouverture de nouvelles routes conduit les agents des compagnies de navigation à chercher de nouveaux débouchés afin que leurs capacités de transport soient utilisées à plein, et pousse souvent celles-ci à mener des campagnes agressives en direction des migrants potentiels. Leurs commis voyageurs sillonnent l'hinterland en quête de passagers.

Le contraste s'accuse entre des régions rurales, de plus en plus peuplées, de plus en plus exclusivement agricoles et des zones industrielles et portuaires, où se concentrent les activités à forte intensité capitaliste. Celles-ci, en forte croissance, trouvent de plus en plus difficilement, dans les campagnes qui les environnent les bras nécessaires à leur construction, au développement de leurs infrastructures de transport et au fonctionnement de leurs usines, tandis qu'existent désormais les conditions permettant le déplacement rapide et peu coûteux de masses de travailleurs. Si nous utilisons les catégories de la théorie des systèmes-monde, nous dirons que, durant cette période, les pays du centre importent du travail banal prélevé dans les pays de la semi-périphérie,

---

74 Walter D. Kamphoefner, *From Germany to Missouri*, Princeton University Press, Princeton, 1987.

dont le déracinement est la conséquence de l'ouverture croissante de ceux-ci aux échanges internationaux.

Si une grande partie des mouvements observables peuvent être ainsi définis, ce n'est pas le cas de tous. Des travailleurs très qualifiés, en nombre moindre, mais à la fonction vitale, venus du centre, participent à la mise en place d'unités industrielles dans les périphéries ou les semi-périphéries de l'économie atlantique, et l'on peut considérer que le rôle de certains émigrants européens dans la mise en valeur des grands espaces agricoles des pays neufs est analogue. Si nous cherchons une formulation synthétique, il nous faut écrire que les transformations des lieux et des formes de mise en valeur du capital, les contrastes croissants aussi dans la distribution du capital fixe, sont des éléments d'explication majeurs de l'intensification des migrations, et en particulier de la propension accrue à la mobilité des masses européennes. Ces transferts de populations apparaissent alors comme l'une des faces, conséquence autant que condition de possibilité, de la prodigieuse intensification des échanges, liée, elle-même, à la circulation sans guère d'entraves des capitaux, qui marque la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Cela ne saurait cependant constituer une explication suffisante.

### **Le droit de partir et celui d'entrer**

Une migration de masse suppose en effet que les migrants aient le droit de franchir les frontières, ou du moins que leurs déplacements soient tolérés. Certes, il est toujours possible que des individus, parfois nombreux, échappent au contrôle. Cependant, il nous faut ici constater que lorsque les États barrent les routes migratoires, celles-ci sont moins fréquentées. La meilleure preuve en est le tarissement de l'immigration européenne après le vote des lois de quotas par les États-Unis, alors même que ceux-ci connaissent une forte croissance, qui s'accompagne de la multiplication des emplois industriels dans les villes du Nord. De même, les femmes chinoises furent peu nombreuses à gagner les États-Unis après le vote des lois destinées à empêcher leur entrée, alors que, durant la même période, les migrations chinoises vers des pays ne limitant pas l'entrée des femmes en comptent une proportion plus importante<sup>75</sup>. Le constat est moins assuré lorsque sont étudiées les migrations internes à l'Europe. La fermeture des frontières des États du Nord-Ouest, durant les années 1930, se traduit par une brutale diminution du nombre d'entrées, qui laisse penser que les décisions politiques prises, quoique pas toujours efficaces au regard des objectifs proclamés, ne sont pas sans effets.

---

<sup>75</sup> George Anthony Peffer, *If They Dont Bring Their Women Here: Chinese Female Immigration before Exclusion*, University of Illinois Press, Urbana, Champaign, 1999.

Il nous faut en conclure que les mouvements de masse du XIX<sup>e</sup> siècle et du début du XX<sup>e</sup> siècle auraient été impossibles, dans la forme qu'ils prirent, sans l'assentiment des États<sup>76</sup>. Celui-ci est un fait relativement nouveau. Jamais les déplacements des Européens n'ont rencontré si peu d'entraves légales. Le lien féodal, qui attachait le paysan à la terre, est progressivement rompu, tôt en France, au début du XIX<sup>e</sup> siècle dans les pays allemands. Dans les régions sous domination russe ou autrichienne, le mouvement ne s'achève que durant le dernier tiers du siècle. Libres de quitter la terre – mais c'est une liberté ambiguë qui exempte les propriétaires de leurs obligations d'assistance – les ruraux européens le sont aussi désormais de passer les frontières. Les États ont peu à peu renoncé au contrôle de l'émigration. Là encore, à l'échelle de l'Europe, cette transformation dure près d'un siècle. Il faut attendre, pour l'Autriche-Hongrie, la constitution de 1867 pour que soit garantie la liberté d'émigration. À la suite de cette décision, celle-ci prit une prodigieuse ampleur. D'après les statistiques officielles, le nombre d'émigrants passe d'environ 100 000 en 1870 à 1,3 million en 1900<sup>77</sup>.

À l'inverse, plusieurs pays, en particulier les pays neufs, encouragent une immigration illimitée de colons et de travailleurs européens. Il faut donc comprendre le choix fait par les États d'arrivée d'une importation massive de travailleurs libres, ce qui souvent signifie « blancs » – le terme désignant ici une catégorie historiquement et socialement construite, ses contours en effet varient d'un pays à l'autre, et, pour un même pays dans le temps, selon l'issue de constants conflits de classement<sup>78</sup> – et celui fait par les États européens de ne pas retenir leur population, voire de favoriser le départ des plus pauvres, ou, délibérément ou non, des minorités nationales ou religieuses dont la présence entrave l'homogénéisation culturelle des populations mise en œuvre à partir des années 1850.

Nous sommes renvoyés à l'histoire de la liquidation progressive du féodalisme et du second servage. Si ce processus libère une main-d'œuvre paysanne qui devra bientôt chercher les moyens de sa subsistance de plus en plus loin, elle ne rend pas compte à elle seule des mutations de la période. Il est nécessaire de considérer également le déclin des modes d'administration inspirés du mercantilisme, qui ne connaissait de richesses que d'hommes, au profit d'une gestion des sociétés, dans le domaine économique au moins, d'inspiration libérale. Cela renvoie à une histoire des formes de gouvernement empruntant aux leçons foucaaldiennes l'idée que progressivement en

---

76 Nancy L. Green, « The politics of Exit: Reversing the Immigration Paradigm », *The Journal of Modern History*, vol. 77, n° 2, juin 2005, p. 263-279.

77 Andrea Komlosy, « Single Market Formation and Labor Migration in the Habsburg Monarchy, 1750-1918 », *Review, Fernand Braudel Center*, vol. XXVII, n° 2, 2004.

78 Jair Da Souza Ramos, « La construction de l'immigrant indésirable et la nationalisation de la politique d'immigration brésilienne », in Philippe Rygiel (dir.), *Le Bon Grain et l'Ivraie. La Sélection des Migrants en Occident, 1880-1939*, Aux lieux d'être, Paris, 2006 (1<sup>re</sup> édition: 2004), p. 75-97.

Europe, la liberté devient le principe fondamental du gouvernement économique<sup>79</sup>. Par ailleurs, l'exportation d'une partie des masses locales est parfois conçue comme un moyen d'exportation des problèmes sociaux. Von Caprivi, successeur de Bismarck, déclare ainsi en 1891 :

« Il nous faut exporter, des biens ou des gens. Si la population augmente sans que l'industrie ne connaisse une croissance comparable nous n'aurons pas de vivres pour tous<sup>80</sup>. »

Libres de partir, les migrants le sont aussi, durant la seconde partie du XIX<sup>e</sup> siècle, d'entrer et de s'installer dans un pays du monde industrialisé. Ce raccourci, commode, mérite à la fois que l'on s'attarde sur ses attendus, et que l'on apporte quelques nuances. En effet, cette situation résulte, non pas d'un accord universel et de la reconnaissance d'un droit de l'individu à se déplacer et à s'établir dans le lieu de son choix, mais de la permanence de choix politiques. Tout au long de la période, les États conservent le pouvoir de refuser l'entrée de leur territoire aux non-citoyens, comme de procéder à l'expulsion de résidents étrangers, par le moyen d'une simple décision administrative. La loi de 1849 donne ainsi la possibilité à l'administration française d'ordonner l'expulsion de tout étranger qui constituerait une menace à l'ordre public, notion vague qui permet, au gré de la conjoncture, de provoquer le départ de vagabonds et d'indigents, de militants ouvriers, de criminels, voire de chômeurs<sup>81</sup>. Durant la première partie du XIX<sup>e</sup> siècle, le droit de refuser l'entrée ou l'installation d'étrangers ne se manifeste guère que par des mesures exceptionnelles, généralement justifiées par un État de guerre. L'Angleterre, ainsi, met en place, dans le contexte des guerres napoléoniennes, un contrôle des entrées, que codifient des textes adoptés en 1793 et 1803, abolis en 1826. Plus aucune entrave légale à l'immigration n'existe alors<sup>82</sup>. Les pratiques changent durant la seconde moitié du siècle. Une codification des droits d'entrée et d'établissement est peu à peu mise en place par plusieurs États, et s'accompagne de la naissance d'appareils bureaucratiques, quoique ceux-ci, rapportés aux normes actuelles, soient encore modestes.

L'Angleterre, rompant avec une longue tradition, adopte ainsi en 1905 un *Aliens Act* qui contraint les candidats à l'immigration qui ne sont pas sujets britanniques à faire « la preuve, devant l'agent

---

79 Michel Foucault, *Sécurité, Territoire, Population Cours au Collège de France, 1977-1978*, Éditions de L'EHESS, Gallimard, Seuil, Paris, 2004, p. 35.

80 Klaus J. Bade, « Labour, Migration, and the State: Germany from the Late 19<sup>th</sup> Century to the Onset of the Great Depression », in Klaus J. Bade (dir.), *Population, Labour and Migration in 19<sup>th</sup> and 20<sup>th</sup> Century Germany*, Berg, Leamington Spa, Hamourg, New York, 1987, p. 63.

81 Mary D. Lewis, « The Strangeness of Foreigners. Policing Migration and Nation in Interwar Marseilles », in Herrick Chapman et Laura L. Frader, *Race in France, Interdisciplinary Perspectives on the Politics of Difference*, Berghahn Books, New York, Oxford, 2004, p. 77-107.

82 David Feldman, « Was the Nineteenth Century a Golden Age for Immigrants? The Changing Articulation of National, Local and Voluntary Controls », in Andreas Fahrmeir, Olivier Faron, Patrick Weil (dir.), *Migration Control in the North Atlantic World. The Evolution of State Practices in Europe and The United States from the French Revolution to the Inter-War Period*, Berghahn Books, New York, Oxford, 2003, p. 167-177.

des services compétents, de leur aptitude à vivre et faire vivre leurs proches dans un état de décence »<sup>83</sup>. Au même moment, le Canada abandonne sa politique de *Free Entry*. L'*Immigration Act* de 1906 établit une longue liste de critères définissant l'immigré indésirable et donne à l'État la possibilité d'expulser des étrangers qui, quoique légalement entrés, se révéleraient indésirables. Ces mesures sont inspirées de considérations assez remarquablement similaires.

« L'entrée du migrant est partout subordonnée à son innocuité sanitaire, morale et sociale, cette dernière clause recouvrant souvent le refus de le voir participer aux luttes syndicales et politiques, ainsi qu'à son utilité économique. Ces dispositifs répondent donc à un même souci, celui d'attirer une main-d'œuvre nécessaire, sans pour autant que son introduction ne conduise à la rupture des équilibres politiques et sociaux existants<sup>84</sup>. »

Elles ont également en commun d'user de catégories ethniques ou raciales. L'une des conséquences en est de faire de la migration transatlantique, et plus généralement des migrations transcontinentales, un privilège, de plus en plus explicitement réservé aux seuls Européens. En 1882, le Congrès américain adopte le *Chinese Exclusion Act*, premier acte de la mise en place d'une politique de sélection des migrants, distinguant entre ceux-ci en fonction de leur origine raciale et ethnique, et aboutissant à l'exclusion des populations qui ne sont pas considérées blanches<sup>85</sup>.

L'inspiration du second *Immigration Act* canadien, adopté en 1910, est similaire. Celui-ci offre au gouvernement fédéral la possibilité d'interdire l'entrée « d'immigrants appartenant à des races inadaptées au climat ou aux besoins du Canada »<sup>86</sup>. Les populations indésirables ou suspectes ne sont pas toujours, avant 1914, définies par leur couleur. L'Allemagne impériale tente ainsi d'empêcher l'installation définitive des Polonais venus d'Autriche ou de l'Empire russe, ainsi que leur présence dans l'ouest du pays, car l'on craint que, rejoignant les Polonais de la Ruhr, sujets allemands, ils ne ravivent la polonité et le catholicisme de ceux-ci<sup>87</sup>.

Pour comprendre ces mesures, produites à l'issue de longs et violents conflits, il faut identifier les partisans d'un contrôle de l'immigration et reconstituer la logique de leur argumentaire. Ceux-ci

---

83 David Feldman, « L'immigration, les immigrés et l'État en Grande-Bretagne aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> », *Le Mouvement Social*, n° 188, juillet-septembre 1999, p. 44.

84 Philippe Rygiel, « Indésirables et migrants désirés. Notes sur les pratiques de sélection des migrants dans quelques grands pays d'immigration », in Philippe Rygiel, *Le Bon Grain et l'Ivraie. La Sélection des Migrants en Occident, 1880-1939*, Aux lieux d'être, Paris, 2006 (1<sup>re</sup> édition : 2004), p. 24.

85 Andrew Gyory, *Closing the Gate. Race, Politics, and the Chinese Exclusion Act*, University of North Carolina Press, Chapter Hill, 1998.

86 Valérie Knowles, *Strangers at Our Gates: Canadian Immigration and Immigration Policy 1540-1990*, Dundurn Press, Buffalo, 1997 (1<sup>re</sup> édition : 1992).

87 Michael G. Esch, « Utilité, degré de civilisation, valeur biologique. Le désirable accroissement de la population allemande (1870-1945) », in Philippe Rygiel (dir.), *Le Bon grain et l'ivraie. La sélection des migrants en Occident, 1880-1939*, Aux lieux d'être, Paris, 2006 (1<sup>re</sup> édition: 2004), p. 37-74.

proclament souvent que les nouveaux venus menacent les valeurs morales des sociétés d'accueil. Assimilés aux barbares menaçant Rome, ils provoquent, lit-on, un recul de la civilisation. Un article paru dans un journal californien en 1876 nous propose une version apocalyptique de cette figure :

« Les Chinois s'entassent par vingtaines dans des bouges irrespirables où aucun Blanc ne pourrait demeurer. Ils n'ont aucune des aspirations ou des besoins des hommes civilisés. Ils n'ont ni femmes ni enfants et dont pas l'intention d'en avoir. Leurs sœurs sont des prostituées par instinct, religion ou éducation et dégradent tout leur entourage<sup>88</sup>. »

Certains redoutent que les migrants, particulièrement les derniers arrivés, ne ruinent les institutions démocratiques et libérales, dont ils seraient incapables de percevoir la portée. Catherine Collomp, évoquant la position d'Henri Cabot Lodge, fervent adversaire des « nouveaux immigrants » de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, écrit ainsi que l'une des préoccupations qui l'animent est le souci de défendre les institutions démocratiques « incompatibles avec une masse d'ouvriers incultes »<sup>89</sup>. Certains redoutent la barbarie et la tyrannie, d'autres agitent le spectre de la pauvreté, dénonçant la dégradation des salaires. Ces thèmes trouvent un large écho en plusieurs pays. Deux facteurs permettent de le comprendre. D'une part, ils entrent en résonance avec des tropes idéologiques alors dominants. Desmond King a montré que la croisade anti-immigrants menée à partir des années 1880 aux États-Unis était soutenue par plusieurs organisations animées par des membres des élites américaines. *L'Immigration Restriction League*, fondée en 1894 par trois diplômés de Harvard, Prescott Hall, Charles Warren et Robert D. C. Ward, recrute les membres de son comité de direction parmi l'élite intellectuelle du pays. Lawrence Lowell, alors président de Harvard, en fait partie. Son secrétaire, Prescott Hall, exprime en 1897 son inspiration en déclarant que la question posée à l'Amérique est de savoir si les Américains « [...] désirent que ce pays soit peuplé par des Britanniques, des Allemands, des Scandinaves, peuples historiquement libres, énergiques et épris de progrès ou par des Slaves, des Latins, des Jaunes, que l'histoire nous montre serviles, soumis et routiniers »<sup>90</sup>.

Loin d'être des marginaux ou des isolés, ces hommes défendent publiquement un ensemble de catégories et de représentations largement partagé par leur classe, parce que justifiant sa supériorité sociale, propos dont la portée est renforcée par l'alliance nouée avec les eugénistes, dont la pseudo-scientificité, alors difficilement et rarement réfutée, confère à ces positions une efficacité

---

88 Clarence Elmer Sandmayer, *The Anti-Chinese Movement in California*, University of Illinois Press, Urbana, 1973, p. 26.

89 Catherine Collomp, *Entre classe et nation. Mouvement ouvrier et immigration aux États-Unis*, Belin, Paris, 1998, p. 265.

90 Desmond King, *Making Americans, Immigration, Race and The Origins of the Diverse Democracy*, Harvard University Press Cambridge (Mass.), Londres, 2000, p. 51.

supplémentaire, tout en renforçant le statut d'expert de ces derniers<sup>91</sup>.

Ce lobby n'est pas le seul à proposer une telle politique. Certaines sections du mouvement ouvrier organisé le font également, pour des raisons qui doivent souvent autant à l'analyse stratégique de la situation américaine qu'à la pure idéologie. Proposer une limitation de l'immigration, c'est vouloir lutter contre une dégradation des salaires – la conviction qu'elle provoque mécaniquement une pression à la baisse des salaires est assez largement répandue – ; mais aussi se défendre d'un renforcement possible du pouvoir patronal, permis par l'arrivée de nouveaux travailleurs non syndiqués; voire espérer freiner une transformation des processus de production qu'autorise l'arrivée d'une main-d'œuvre abondante, docile et bon marché, dont l'un des effets peut être la ruine de secteurs semi-artisanaux. Catherine Collomb signale ainsi le rôle joué, dans les campagnes anti-immigration du dernier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle, par les ouvriers des ateliers semi-artisanaux de production de cigares, secteur très syndiqué, affaibli par la concurrence d'entreprises modernes employant de nombreux immigrés récents<sup>92</sup>.

Si l'on saisit aisément pourquoi l'hostilité à l'immigration des patriciens racistes de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et du début du XX<sup>e</sup> se traduit par une volonté de sélectionner et de hiérarchiser races et ethnies, le fait que l'hostilité d'une partie du monde ouvrier s'exprime parfois en des termes proches est plus difficile à comprendre. La doctrine de la plupart des organisations ouvrières intègre en effet des éléments de l'internationalisme qui domine avant 1914 le paysage socialiste et syndical. Les travaux de Catherine Collomp font naître quelques hypothèses pertinentes. La longue lutte menée par l'*American Federation of Labor* afin d'obtenir l'interdiction de l'immigration asiatique peut ainsi être lue comme une stratégie permettant de concilier plusieurs objectifs. D'une part, elle est un moyen de défendre les intérêts de leurs mandants, pour les raisons précitées. D'autre part, parvenir à éviter l'arrivée de masses de travailleurs socialement disqualifiés en raison de leurs origines ethniques permet d'éviter que l'« indignité sociale des acteurs » ne conduise à « une disqualification du travail manuel et de l'ensemble des travailleurs manuels »<sup>93</sup>. Une telle campagne sert également à une défense, au moins symbolique, des intérêts d'une partie de la classe ouvrière, qui emprunte ses termes au vocabulaire de la nation ; moyen, dans un contexte très hostile au mouvement ouvrier organisé, de s'intégrer au jeu politique en se proclamant le défenseur des intérêts de la nation tout entière.

Ce ne sont donc pas seulement les transformations des flux migratoires, mais également celles des

---

91 King, 2000.

92 Collomp, 1998, p. 275-277.

93 Rygiel, « Indésirables et migrants désirés », 2006, p. 34.

sociétés et des États d'arrivée qui produisent la naissance d'appareils d'États de sélection des migrants, dont les modalités incorporent en de nombreux endroits des catégorisations ethniques. La France fait ici figure d'exception. Elle ne met pas en place, avant la Première Guerre mondiale, de dispositifs permettant d'opérer une sélection parmi les candidats à l'immigration. Pourtant, l'immigration devient en France, comme aux États-Unis ou en Allemagne, une « question » politique durant les années 1880-1890, et plusieurs forces politiques défendent une politique restrictive, en des termes parfois proches de ceux employés par les nativistes américains. Maurice Barrès écrit ainsi dans une brochure qu'il diffuse largement à l'occasion de la campagne des législatives de 1893 :

« [...] la publication de l'Office du travail. Voilà d'excellents indices sur l'invasion des étrangers. La statistique montre le danger, fait voir nettement la hauteur du flot qui s'apprête à submerger notre race. [...] Un fait se dégage, c'est qu'une fraction importante de la population réclame des mesures de protection. Et j'ajoute que, de toutes les revendications ouvrières, celle-là, si énergique, est en même temps la plus sympathique : elle s'accorde avec le sentiment patriotique de toutes les classes »<sup>94</sup>.

L'absence d'une tradition idéologique nationale propre à porter ce projet n'explique donc pas l'originalité française. Ses tenants ne parviennent pas cependant, avant 1914, à peser sur la représentation nationale au point d'obtenir l'adoption de mesures visant à limiter l'immigration. La provenance des flux migratoires qui affectent la France durant cette période contribue à l'expliquer. À l'exception des juifs d'Europe de l'Est, les migrants présents en France sont les ressortissants d'États voisins, avec lesquels la France ne peut se permettre d'entretenir de différends durables. De plus, les équilibres politiques et sociaux français n'autorisent probablement pas alors l'adoption de mesures comparables à celles mises en place par d'autres grands États d'immigration. La droite nationale et la partie du monde ouvrier qui plaident pour un contrôle de l'immigration sont, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, des forces politiques marginales.

L'exceptionnalité française en la matière ne doit pas cependant être surestimée. Si le législateur français ne met guère d'entraves à l'entrée des immigrants, et ne les distingue pas en fonction de la nationalité ou de l'appartenance ethnique, cela n'est vrai que pour les étrangers, non pour les coloniaux. Les indigènes algériens doivent, de 1874 à 1913, être munis d'un permis de voyage pour se rendre hors de leur arrondissement de domicile, et il faut, à partir de 1885, une autorisation expresse du gouverneur général pour se rendre légalement en métropole<sup>95</sup>. De plus, quoique ces restrictions ne soient pas inscrites dans le droit, certains des appareils administratifs chargés de la

---

94 Maurice Barrès, *Contre les étrangers*, Imprimerie parisienne, Paris, 1893.

95 Geneviève Massard-Guilbaud, *Des Algériens à Lyon. De la Grande Guerre au Front populaire*, L'Harmattan, Paris, 1995, p. 46.

gestion de l'immigration mettent spontanément en place, dans le courant du XX<sup>e</sup> siècle, des catégorisations ethnoraciales qui tendent à empêcher l'entrée de migrants qui ne sont pas considérés comme blancs.

### **Les cadres sociaux de la migration**

Il ne suffit pas qu'existent la possibilité et le droit de se déplacer pour que se mettent en branle des millions de personnes. Encore faut-il qu'elles aient connaissance de cette possibilité et la choisissent, puisque l'immigration de la seconde partie du XIX<sup>e</sup> résulte rarement de l'exercice d'une contrainte physique. Si beaucoup partent, c'est en partie parce que la migration était une pratique ancienne au sein des populations rurales de l'Europe moderne, intégrée de ce fait au sein de répertoires collectifs d'action.

À la fin de l'époque moderne, plusieurs systèmes migratoires drainent chaque année des centaines de milliers de migrants vers les grandes plaines et les grandes agglomérations européennes<sup>96</sup>. Chacune de ces régions recrute des travailleurs dans un rayon 200 à 300 kilomètres, venus y faire les moissons, construire les villes, ou servir les élites urbaines. Les partants sont souvent choisis par le groupe familial, ou la maisonnée, en fonction du genre, de l'âge, du rang dans la fratrie. Leur trajet peut avoir pour fonction soit l'acquisition d'un peu de numéraire, que la nécessité de payer l'impôt rend indispensable, soit de diminuer les besoins alimentaires d'un groupe dont les capacités de travail sont supérieures aux besoins, la maisonnée adaptant sa « composition [...] aux besoins de la consommation »<sup>97</sup>. Certains, au hasard d'une opportunité, d'un mariage, se fixent, pour quelque temps au moins, dans l'une des zones cibles. Les migrations à longue distance du XIX<sup>e</sup> peuvent donc être pensées comme l'adaptation de pratiques anciennes à un contexte nouveau, défini par des facilités de transport accrues et les perspectives de gain offertes par les régions en expansion rapide. Et de fait, les migrations d'après 1850, souvent nourries par des régions à longue tradition migrante, empruntent bien des traits aux pratiques anciennes.

En bien des lieux donc, le départ fait partie, dès l'aube de notre période, des options envisageables. Ajoutons qu'il en est souvent peu d'autres pour qui veut améliorer son sort ou permettre la survie de l'exploitation familiale, qui suppose l'obtention de ressources monétaires croissantes, la construction d'États modernes s'accompagnant de l'alourdissement de la fiscalité. L'introduction de nouveaux impôts dans le Japon des années 1870 provoque ainsi à la fois des révoltes paysannes, la

---

<sup>96</sup> Jan Lucassen, *Migrant Labour in Europe, 1600-1900*, Croom Helm Ltd, Beckenham, 1988, p. 107-124.

<sup>97</sup> Louise A. Tilly et Joan W. Scott, *Les femmes, le travail et la famille*, Rivages, Paris, 1987 (1<sup>re</sup> édition : 1978), p. 38.

recherche de nouvelles sources de numéraire et une émigration accrue<sup>98</sup>. De plus, vues d'Europe, les perspectives de transformations sociales paraissent lointaines après l'échec de la vague révolutionnaire de 1848. La réaction triomphe. Elle est partout hostile aux minorités nationales et religieuses, méfiante à l'égard des classes dangereuses, brutale dans sa répression des oppositions politiques. Les migrants européens de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle sont souvent des vaincus de la grande secousse révolutionnaire du milieu du siècle, en tant que militants pour quelques-uns, en tant que membres des classes défaites pour beaucoup.

Les progrès de l'instruction, la diffusion dans les campagnes de livres, de brochures, d'affiches, produits pour le compte des États recruteurs, des compagnies de navigation, des employeurs, ou des sociétés de colonisation, les tournées de véritables représentants de commerce de l'émigration, les lettres aussi de ceux qui sont déjà partis, contribuent à inscrire l'émigration dans l'univers des possibles. C'est parfois assez, pour peu que les conditions soient propices à un départ, pour déclencher une fièvre émigrante, telle la « fièvre argentine » que connaît la Belgique à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle :

« Depuis moins d'une année [lit-on dans une brochure de 1889], une véritable bande d'agents et de sous-agents d'émigration s'est abattue sur la Belgique. Ces agents, placés sous la direction d'un fonctionnaire argentin récemment débarqué à Bruxelles pour y organiser le recrutement sur une vaste échelle, se répandent partout, pénètrent dans tous les milieux, depuis nos grandes villes jusqu'aux plus humbles villages. [...] La campagne de publicité eut beaucoup [...] d'intensité : outre un journal hebdomadaire spécialement consacré à l'Argentine, et qui était distribué gratuitement, il y eut en grand nombre des annonces dans la presse, des affiches, des brochures, des conférences<sup>99</sup>. »

Cette campagne connaît un véritable succès. Près de 10 000 émigrants belges se rendent en Argentine en un an. Celle-ci cependant connaît peu après d'importantes difficultés économiques, alors que la situation économique de la Belgique s'améliore. Le mouvement s'interrompt rapidement et, dès la fin de 1890, le nombre de Belges se dirigeant vers l'Argentine devient négligeable, d'autant que les lettres envoyées d'Argentine par les premiers arrivants sont rarement encourageantes, l'un d'eux écrivant à ses parents en 1890 :

« Maudite Argentine [...]. Ne venez surtout jamais ici ! Mettez-vous plutôt au lit, quand vous n'aurez pas de quoi rassasier votre faim : après huit ou neuf jours, vous aurez quitté la terre; et puisqu'il faut absolument mourir une fois, que ce soit en Belgique et non pas dans cette malheureuse contrée<sup>100</sup>. »

---

98 Stephen Vlastos, *Peasant Protests and Uprisings in Tokugawa Japan*, California University Press, Berkeley, 1986.

99 Stengers, 1978, p. 41-42.

100 Stengers, 1978, p. 43-44.

L'exemple ici nous permet d'étudier les moyens mis en œuvre par les promoteurs de l'émigration. Il illustre aussi certaines des conditions favorisant, ou non, la mise en place d'un flux migratoire durable. La géographie des flux, dans son détail au moins, mérite en effet explication car elle n'apparaît pas déterminée par des relations simples. Même si la proximité géographique, ou l'existence de liaisons régulières, facilite la mise en place de chaînes migratoires, l'examen de la configuration des réseaux de transport ou des différentiels de rémunération n'explique pas que les mines de fer de la Lorraine française emploient massivement des Italiens dès 1900<sup>101</sup>, alors que ceux-ci sont quasi absents du Nord-Pas-de-Calais avant 1914<sup>102</sup>.

Afin de comprendre la naissance d'une route migratoire, il est nécessaire d'en reconstituer la genèse, dont le récit incorpore fréquemment, à des éléments communs, quelques degrés de contingence. Nous trouvons ainsi souvent un agent extérieur à l'origine d'un mouvement migratoire. Ce serait, selon les témoins interrogés par Natacha Lillo, les recruteurs d'une tréfilerie, envoyés en Estramadure, qui auraient décidé, vers 1912, des dizaines d'hommes en provenance de la province de Caceres à se rendre en plaine Saint-Denis<sup>103</sup>, bien loin des zones habituellement parcourues par les migrants espagnols, donnant naissance à la « Petite Espagne » de la plaine Saint-Denis. Mais il suffit parfois que quelques pionniers, appartenant à « la génération exploratoire de la migration, celle des départs isolés effectués dans toutes les directions au hasard des circonstances », prennent pied en une localité pour que se déclenche un mouvement<sup>104</sup>. Des jeunes gens du Val Ceno se rendent ainsi, à la fin du siècle dernier, dans l'East End londonien, afin de s'embaucher dans les fabriques de glace, mises sur pied par un compatriote, un certain Corazza<sup>105</sup>. Quand l'expérience des premiers arrivés est concluante, c'est-à-dire si les conditions de la migration sont conformes aux besoins des migrants, celle-ci peut devenir un phénomène massif tendant à s'auto-entretenir, « les chemins pris par les migrants étant en partie déterminés par les routes suivies par leurs prédécesseurs »<sup>106</sup>. Ceci, tant parce que les lettres et les récits des retournés contribuent à diffuser l'information dans la région de départ, que parce que chaque nouveau migrant facilite l'arrivée des prochains, assurés de trouver des interlocuteurs pratiquant leur langue, un toit pour quelque temps, voire un emploi, par le jeu des recommandations à l'embauche, ou de l'embauche directe. À Nogent, au tournant du XX<sup>e</sup> siècle arrivent ainsi en nombre des montagnards des Appenins qui

---

101 Piero D. Galloro, *Ouvriers du fer, princes du vent*, Éditions Serpenoise, Metz, 2001.

102 Rudy Damiani, « Les Italiens : une immigration d'appoint », in Collectif, *Tous gueules noires. Histoire de l'immigration dans le bassin minier du Nord-Pas-de-Calais*, Centre historique minier du Nord-Pas-de-Calais, Mémoires de Gaillette, n° 8, 2004, p. 87.

103 Natacha Lillo, *La Petite Espagne de la plaine Saint-Denis*, Autrement, Paris, 2004, p. 22.

104 Pierre Milza, *Voyage en Ritalie*, Plon, Paris, 1993, p. 21.

105 Milza, 1993, p. 25.

106 Enrico Moretti, « Social Networks and Migrations. Italy, 1876-1913 », *International Migration Review*, vol. XXXIII, n° 3, automne 1999, p. 655.

« viennent très précisément pour faire le maçon à Nogent, chez des patrons du pays »<sup>107</sup>.

## Les raisons du migrant

Si l'historien a tendance à voir dans le déclenchement des migrations de masse le produit de la globalisation du capitalisme et de l'industrialisation et à rendre compte des parcours en observant soit les conditions socio-économiques du lieu de départ et les caractéristiques du migrant, soit en appréciant les conditions sociales et économiques de la prise de décision, le migrant raisonne rarement en ces termes. Il présente généralement son parcours comme le produit d'un choix, individuel ou collectif. Le simple constat de la forte sélectivité des migrations – tous les habitants d'une paroisse ne partent pas – conduit à prendre au sérieux cette affirmation.

Nous disposons, pour les migrants du XIX<sup>e</sup> siècle, d'assez peu de sources permettant d'approcher systématiquement les motivations des migrants. Le hasard des témoignages préservés offre cependant quelques lueurs, montrant d'abord que la migration et la décision de migrer ne sont pas des événements, mais un processus à l'issue incertaine, particulièrement dans le cas des migrations transatlantiques qui nécessitent la mobilisation de ressources importantes. Le parcours de la famille Jensen nous permet d'illustrer ce point. Niels Jensen épouse, au milieu des années 1860, Ane Katrine Ulriksen. Le couple s'installe à Kolding, petite localité norvégienne, où il vit, plutôt mal, d'un petit commerce. Après la naissance du premier enfant, les Jensen s'installent à Givskud, et Niels reprend la ferme familiale que son père lui confie, sous condition que son fils l'héberge.

La suite de l'histoire nous est connue par le récit du fils de Niels :

« Mes parents se querellaient. Mon père en avait assez de sa vie de petit fermier et voulait émigrer. Mais ma mère, qui savait que les Nielsen aimaient la bouteille, avait peur de se retrouver seule avec ses enfants dans un pays étranger. À la mort de mon grand-père, elle s'est laissée persuader de partir. La petite maison et la plupart de leurs possessions ont été vendues, les tickets achetés, et elle est partie, à reculons. La première étape était Velje, et ils ne sont pas allés plus loin. Ils y ont rencontré l'homme qui leur avait vendu les tickets et il leur a expliqué que leurs places avaient été vendues en même temps dans une autre ville. [...] Mon père était bien sûr furieux. Il se retrouvait là avec toute sa famille et à peine de quoi la nourrir dans une petite ville où il faudrait rester des semaines. Ma mère a saisi sa chance, elle est intervenue et est parvenue à faire changer mon père d'avis, au point qu'il a envoyé le vendeur se faire voir. Il leur a rendu l'argent des tickets et nous nous sommes installés à Vejle<sup>108</sup>. »

---

107 Marie-Claude Blanc-Chaléard, *Les Italiens dans l'Est parisien. Une histoire d'intégration, 1880-1960*, École française de Rome, Rome, 2000, p. 165.

108 Hvidt, 1975, p. 61-62.

Les parents y resteront, un de leurs fils gagnera la capitale, l'autre émigrera et passera l'essentiel de sa vie active aux États-Unis avant de rentrer en Norvège et de confier son récit.

En ce cas, comme en beaucoup d'autres, la dégradation, ou la médiocrité de la situation familiale incite à explorer les stratégies possibles, connues par le biais des parcours et des choix des membres des réseaux sociaux auxquels appartiennent les possibles migrants, et/ou par les informations fournies par les agents qui ont intérêt à la migration. La migration n'est alors, du point de vue du migrant, pas distinguée, dans ses finalités, d'une migration intérieure. Observée à l'échelle de l'individu, ou de la famille, l'issue apparaît alors aléatoire et déterminée par des éléments circonstanciels. En termes durkheimiens, nous dirions que le contexte social et la situation des agents créent une propension à la migration, aux effets statistiquement repérables, mais que l'actualisation de cette potentialité, pour une famille ou un individu donné, relève de l'aléa.

Ce même exemple nous permet, de plus, de souligner que la décision de migrer est souvent une décision collective. C'est ici le groupe familial tout entier qui participe à la prise de décision, ce qui ne va pas en l'occurrence sans conflits. Ce que nous savons du fonctionnement des familles de la paysannerie et des classes populaires urbaines de l'Europe, où perdurent « les règles de l'ancienne économie familiale »<sup>109</sup>, ainsi que le simple constat suivant lequel la mobilisation des ressources du réseau familial est souvent la condition du départ, poussent à considérer que telle est probablement la norme. Nous manquons cependant de sources pour reconstituer les contours du groupe prenant la décision, qui n'inclue pas nécessairement les seuls membres de la famille nucléaire, non plus d'ailleurs que nous ne sommes capables de décrire les interactions entre ses membres. Cela conduit parfois à présenter les décisions, de manière sans doute trop systématique, comme le produit de stratégies collectives cohérentes et unanimement acceptées, même si nous considérons que la notion de stratégie familiale conserve sa valeur heuristique si elle est comprise comme « un jeu d'hypothèses permettant de modéliser un ensemble de décisions combinées »<sup>110</sup>.

En effet, l'immigrant peut fuir son environnement familial, tel ce Mercer, qui, devant de larges sommes d'argent à sa belle-famille, fuit Londres pour l'Amérique en 1854, en compagnie d'une femme mariée qui a fait main basse sur les économies du ménage<sup>111</sup>. Il peut aussi apparaître plus comme le perdant d'un conflit que le délégué du groupe familial, à l'exemple de ce jeune Slovaque

---

109 Tilly, Scott, 1987, p. 144.

110 Jan Kok, « The Challenge of Strategy: a Comment », *International Review of Social History*, vol. 47, n° 3, décembre 2002, p. 475.

111 Olive Anderson, « Migration and Marriage Break-up in Mid-Victorian England », *The Economic History Review*, vol. L, n° 1, février 1997, p. 106.

venu aux États-Unis, dont une femme qui l'a hébergé dit :

« Il est arrivé chez nous quand il avait 19 ans. Il a travaillé trois ans et puis il est reparti. Et il est revenu, il avait des problèmes avec sa mère. Je ne sais pas exactement quoi, sans doute qu'elle était trop stricte. Donc il est revenu, pour s'échapper<sup>112</sup>. »

Remarquons enfin que les motivations des acteurs apparaissent, au travers de ces récits, diverses et mêlées et ne se résument pas à un calcul d'utilité économique. Les historiens s'accordent depuis longtemps sur ce point, ce qui a débouché sur des inventaires de motivations des migrants qui tendent parfois à devenir des typologies de ceux-ci. L'une des distinctions les plus fréquemment opérées oppose migrations politiques et migrations économiques. L'évolution politique des pays de départ provoque le départ d'individus dont il est bien improbable qu'ils n'aient jamais migré en d'autres circonstances. C'est le cas de Karl Anwandter, « pharmacien né en 1801, bourgmestre de Kalau en Brandebourg, élu en 1847 responsable démocrate au Landtag de Prusse et en 1848 à l'assemblée nationale prussienne, [qui] démissionne de son poste de bourgmestre après l'échec de la démocratie et décide de rejoindre le Chili le 29 juin 1850 »<sup>113</sup>. Karl Anwandter est un représentant de ces membres des classes moyennes urbaines que leur adhésion au libéralisme ou à la défense d'une cause nationale conduit, au long du XIX<sup>e</sup> siècle, à l'exil, quoiqu'il apparaisse atypique par le choix de sa destination. Les lieux de refuge les plus fréquentés sont, avant 1914, les États-Unis, la Belgique, la Suisse ou l'Angleterre. C'est à Londres que les dirigeants du mouvement national et libéral tchèque trouvent refuge après 1848. Nous y rencontrons, en 1850, Straka, le principal collaborateur de Bakounine lors de la conspiration de mai, ainsi que Frantisek Ladislav Rieger, le leader des libéraux tchèques, rejoints en 1859 par Josef Vaclav Fric, un des chefs étudiants de 1848 et le principal représentant du jacobinisme tchèque<sup>114</sup>.

Ces hommes sont des responsables politiques que l'échec d'un soulèvement a conduits à un exil depuis lequel ils continuent la lutte. Nous sommes moins certains que les artisans et les ouvriers allemands qui gagnent les États-Unis après l'échec de 1848 soient uniquement motivés par des raisons politiques, eussent-ils participé aux combats politiques de la période. Ils appartiennent en effet à un groupe social malmené par les transformations économiques qui affectent les territoires allemands. Il est difficile ici de démêler choix politique et nécessité économique, ce qu'exprime à merveille la déclaration faite par soixante-quinze Badois en partance pour les États-Unis :

---

112 Howard F. Stein et Robert F. Hill, *The Ethnic Imperative*, Pennsylvania University Press, University Park, 1977, p. 20-21.

113 Anne Saint-Sauveur-Henn, *Un siècle d'émigration allemande vers l'Argentine, 1853-1945*, Lateinamerikanische Forschungen, vol. 23, Böhlau Verlag, Cologne, Weimar, Vienne, 1995, p. 69.

114 Ivan Pfaff, « The Politics of Czech Liberation in Britain after 1849 », in Sabine Freitag, *Exiles from European Revolutions. Refugees in Mid-Victorian England*, Berghahn Books, New York, Oxford, 2003, p. 135-148.

« Nous avons décidé, puisque le travail est totalement soumis au capital en notre patrie, de chercher une nouvelle terre où l'inverse est vrai<sup>115</sup>. »

Se mêlent ici, en une même déclaration, profession de foi politique et espoir de parvenir, par la migration, à maintenir un statut de travailleur libre, conformément à l'idéal jacobin, longtemps très vivant parmi les ouvriers européens.

À l'inverse, les motivations politiques sont parfois présentes chez les migrants emportés par des migrations généralement considérées comme économiques. Pour un Polonais des territoires soumis à l'autorité du tsar, partir, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, ce peut être le moyen d'échapper à une vie sans perspectives, mais aussi de se soustraire à une politique de russification qui ne lui permet ni d'enseigner sa langue à ses enfants, ni de pratiquer librement sa foi. On ne peut donc passer sans précautions d'une distinction des facteurs à un classement des migrants, à moins de considérer que l'émigré politique et l'immigré économique sont des types wéberiens, rarement incarnés, et constituent deux pôles d'un continuum à l'intérieur duquel se rangeraient des individus en des distributions aux formes changeant selon la période et le courant migratoire.

Encore un tel classement rendrait-il compte incorrectement de la complexité du phénomène, puisque des projets variés sont rangés sous la dénomination générique de motivations économiques. Si la migration des ouvriers de Bade est pensée comme une rupture destinée à maintenir un statut, d'autres se voient assignées pour fonction l'accumulation rapide de numéraire permettant le maintien ou l'extension de l'exploitation familiale, ou le mariage et l'établissement au point d'origine. Les meilleurs exemples de ces migrations de maintien<sup>116</sup> nous sont fournis par les migrants qui quittent chaque année leur région d'origine pour, profitant des forts écarts de salaires et des décalages entre les calendriers des activités agricoles, gagner, au cours d'une campagne de quelques mois, plus qu'ils ne pourraient le faire en un an à proximité de chez eux. Reino Kero signale ainsi le départ annuel pour l'Ohio de travailleurs de Kokkola, en Finlande, à partir des années 1870. Beaucoup parmi eux ne restent aux États-Unis que l'été. Ces migrations vers les États-Unis prennent le relais de migrations plus anciennes, puisque, durant les années 1850 et 1860, les hommes de ces régions sont nombreux à se rendre pour partie de l'année à Saint-Pétersbourg, Helsinki ou en Suède, destinations qu'ils n'empruntent plus que rarement une fois la route

---

115 Bruce C. Levine, « In the Heat of Two Revolutions: The Forging of German-American Radicalism », in Dirk Hoerder, *“Struggle a Hard Battle” . Essays on Working-Class Immigrants*, Northern Illinois University Press, DeKalb, 1986, p. 24.

116 Paul-André Rosental, « Maintien rupture : un nouveau couple pour l'étude des migrations », *Annales*, vol. 45, n° 6, novembre-décembre 1990.

américaine ouverte<sup>117</sup>. Si la distinction apparaît féconde, encore convient-il de ne pas trop durcir de telles oppositions. Bien des migrants partirent pour mieux revenir, mais tous ne revinrent pas.

Enfin, même s'il est difficile d'évaluer le poids de ce facteur, la migration est, pour certains, le moyen d'accéder à une modernité rêvée. Un émigré hongrois, étudié par Paul Bödy, fait ainsi de son désir d'aventure le premier motif de son départ :

« Ce ne sont pas des motifs économiques qui m'ont poussé à partir. Ma famille était aisée. Le fait que je ne m'entendais pas [...] avec mon beau-père a pu jouer un rôle mineur. Mais la vraie raison était que je voulais voir le monde. J'étais curieux de l'Amérique, et j'avais envie d'être indépendant. Je suis resté trois ans en Amérique. C'était assez pour que je connaisse le pays et décide de revenir ou de rester<sup>118</sup>. »

L'historien confirme la véracité de ces propos, au moins pour ce qui tient à la situation de Bela : il est le fils unique d'une famille d'agriculteurs qui possède une exploitation de 80 acres et son départ n'est pas économiquement nécessaire.

L'existence d'une route, comprise ici non seulement comme une infrastructure matérielle, faite de rails, de ports, mais aussi en tant qu'institution, avec ses bureaux, ses agents, ses voyageurs, qui contribuent à sa reproduction, inscrit dans le paysage mental des individus et des familles la possibilité d'un départ comme l'une des conduites structurées envisageables. La nécessité ou le refus, dont les formes peuvent être diverses, de la position occupée ou de la situation prévisible au point de départ, refus dont la genèse est complexe et renvoie autant aux transformations économiques et politiques de la zone de départ qu'aux modifications des attentes et des représentations, peut provoquer un exil, conçu soit comme une évasion, soit comme le moyen de renforcer ou d'améliorer la position tenue.

Plusieurs routes sont cependant généralement ouvertes, et toutes ne conduisent pas à franchir une frontière. Les migrants de l'Algarve participaient ainsi à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et au début du XX<sup>e</sup> à plusieurs systèmes migratoires distincts. Une puissante migration saisonnière conduit de nombreux ruraux vers la province portugaise de l'Alentejo au moment des récoltes, d'autres vont s'embaucher dans les mines de celle-ci, particulièrement en hiver. Contemporaine de ces mouvements, une migration transocéanique se met en place dont les destinations principales sont l'Argentine, le

---

117 *Nordic Emigration*, Emigrationsforskningsgruppen vid historiska institutionen i uppsala meddelande, Uppsala, p. 52.

118 Paul Bödy, « Emigration from Hungary, 1880-1956 », in Nandor F. Dreisziger (dir.), *Struggle and Hope. The Hungarian-Canadian Experience*, Mc Clelland and Stewart Ltd, Toronto, 1982, p. 40.

Brésil et les États-Unis. Les migrants empruntant ces chemins n'ont généralement ni tout à fait le même profil, ni tout à fait la même provenance.

« À l'époque, l'émigration de l'Algarve vers le Brésil était composée pour un tiers de marins, pour un autre de petits fermiers et de travailleurs agricoles, et d'artisans, d'employés de commerce et de marchands. Les marins formaient aussi le groupe le plus nombreux parmi les migrants qui se rendaient en Angola, au Mozambique et dans les autres colonies portugaises, on trouvait aussi parmi eux des marchands. [...] Il y avait très peu de marins parmi les migrants se rendant en Argentine, fermiers et travailleurs agricoles étaient les plus nombreux<sup>119</sup>. »

Le point d'arrivée diffère, de plus, selon le village de provenance. Les gens de Ferragudo et Estombar se rendent souvent à Rio ou Manaus, ceux d'Olhão ont une prédilection pour New York et d'autres ports de la côte atlantique des États-Unis.

Les ressources monétaires disponibles, mais aussi l'appartenance à des réseaux sociaux et familiaux qui réduisent les coûts du départ pour certaines destinations, les canaux d'information auxquels ont accès les migrants contribuent à déterminer les routes empruntées. En ce sens, le volume et la nature des ressources sociales du migrant structurent ses choix. Ceux-ci pourtant, même s'ils sont à la fois contraints par un environnement peu maîtrisé – les régulations étatiques et les accords entre États ne dépendent pas de la volonté des migrants – et influencés par les agents des institutions cherchant à provoquer la migration, demeurent, hors circonstances exceptionnelles, l'apanage des groupes participant à la migration. Les échecs fréquents le prouvent, même si ceux-ci ont été moins souvent étudiés que les succès, de stratégies destinées à provoquer une migration. L'illustrent les déboires des propriétaires du Sud-Ouest français soucieux de trouver des métayers et des fermiers pour leurs terres à l'abandon. En ces régions, les transformations de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle s'accompagnent d'une déprise agricole, phénomène de longue durée dont la Grande Guerre aggrave les effets. Cette transformation des campagnes est perçue par les élites locales comme un signe de décadence et de déclin et se trouve constituée en problème politique. Cela débouche, après 1914, sur la naissance d'institutions qui, peu à peu, conçoivent l'immigration comme un recours et multiplient les expériences : « À peu près toutes les possibilités d'introduction sont envisagées<sup>120</sup>. » Des essais amènent des familles bretonnes et vendéennes en Aquitaine, mais on y trouve aussi des « chefs de famille lorrains, savoyards ou alsaciens, saisonniers portugais, ouvriers agricoles slovaques, domestiques arméniens, familles de Bessarabie, de Bukovine ou d'Ukraine, bergers

---

119 Marcello G. Borges, « Migration Systems in Southern Portugal: Regional and Transatlantic Circuits of Labor Migration in the Algarve (Eighteenth-Twentieth Centuries) », *International Review of Social History*, vol. 45, n° 2, août 2000, p. 198.

120 Laure Teulières, *Immigrés d'Italie et paysans de France*, Presses universitaires du Mirail, Toulouse, 2002, p. 35.

roumains, servantes de ferme venues de Pologne et même quelques familles françaises revenues d'Amérique !<sup>121</sup> »

Ces tentatives échouent. Les familles introduites dans ce nouvel environnement le quittent rapidement, ou bien le groupe choisi ne peut fournir assez de candidats pour répondre aux besoins, ou ne donne pas satisfaction aux propriétaires. La solution vient d'Italie. Les premières expériences réussies d'implantations italiennes aboutissent à de véritables jumelages entre villages italiens et terroirs français. Il a fallu, pour que les immigrants tant souhaités arrivent enfin, que les besoins locaux – spécifiques, puisqu'il s'agit de recruter des agriculteurs disposant des compétences et souvent des capitaux permettant de mettre en valeur les domaines – rencontrent ceux de migrants auxquels le Sud-Ouest français apparaisse comme une option avantageuse, le marché foncier local étant plus favorable aux exploitants que celui de l'Italie du Nord.

---

121 Teulière, 2002, p 35.

## Chapitre 3

### Vies en migration

L'émigration n'est donc pas le produit d'une fièvre migratoire, et, même si les informations dont ils disposent sont souvent incomplètes et inexactes, les migrants ont des raisons de partir, ainsi que de choisir leur destination. Le plus surprenant est peut-être que tant d'entre eux se soient fixés en terre étrangère, alors qu'ils étaient si nombreux à avoir projeté de ne partir qu'un temps, d'autant qu'à la lecture de bien des récits, le sort de l'immigrant apparaît peu enviable et il ne semble pas que les traits en changeant beaucoup tout au long de la période.

#### Le voyage

Le voyage en est un moment clé. Pas de récit de vie qui ne lui accorde une large place. Il est, selon qu'il a été pris en charge par une institution spécialisée – organisme d'État ou compagnie de transport – ou, le cas est plus fréquent après la Première Guerre mondiale, qu'il a fallu échapper aux contrôles, dit comme une épreuve ou une épopée.

Tous insistent sur son inconfort et sur sa durée. Il n'est pas vécu comme un moment mais comme une période. Treize Norvégiens qui gagnèrent les États-Unis sur un bateau anglais évoquent un mois de « têtes fendues, côtes cassées. Une omelette cassée et des dents perdues étaient le résultat du traitement brutal administré par les marins donnant des ordres en anglais, qu'ils ne pouvaient comprendre. La nourriture leur était lancée comme à des animaux et ils se battaient pour elle comme des animaux. Les couchettes étaient infestées de parasites. Et les femmes, les filles et les sœurs étaient en butte aux assauts des marins »<sup>122</sup>. Certes, les conditions s'améliorent quelque peu au cours de la période, mais l'évocation que fait Stefan Nikiewski des conditions d'hébergement des migrants polonais arrivant en France durant les années 1920 n'est guère plus engageante :

« Les locaux affectés aux émigrants ne répondaient nullement, soit en Pologne, soit en France, aux conditions d'hygiène. Il était courant de donner un seul lit pour deux personnes. On manquait de

---

122 Leonard Dinnerstein, Roger L. Nichols, David M. Reimers, *Natives and Strangers. Blacks, Indians and Immigrants in America*, Oxford University Press, New York, Oxford, 1990 (1<sup>re</sup> édition : 1979), p. 93.

douches et de cabinets d'aisance. On se préoccupait peu de séparer les ouvriers suivant les sexes et il n'y avait aucune installation spéciale pour les enfants en bas âge. [...] Le dépôt de Toul, en dehors des inconvénients communs à tous les centres de migrants, a le grave défaut d'être situé à plusieurs kilomètres de la gare de Toul<sup>123</sup>. »

Cela oblige les familles à parcourir à pied, chargées de leurs bagages, après un voyage épuisant et parfois sous les intempéries, plusieurs kilomètres à travers champs afin de parvenir au centre. Tous y sont soumis à une visite médicale dont la presse polonaise dénonce à plusieurs reprises le caractère humiliant telle la *Gazeta Polska-Polonja Nowa* en 1930 :

« [...] le fait que l'on force les émigrants à se déshabiller tous ensemble, femmes, hommes et enfants, dans une chambrette pour la visite médicale, est une preuve que l'on se moque absolument de tout »<sup>124</sup>.

Le voyage est un passage, qui souvent confronte au mépris, à l'humiliation, au danger, à un environnement matériel sordide aussi. De plus en plus, les représentants de l'État d'immigration examinent, épouillent, interrogent. Le périple est une aventure, mais également une première confrontation à la condition d'immigrant et aux formes de domination qui la définissent. Nous comprenons mieux alors la place et le ton des récits consacrés à cette épreuve, qui, contée sur le mode du sacrifice, sert souvent d'ouverture à un récit familial qui consacre l'immigrant, fondateur d'une nouvelle lignée et d'une nouvelle tradition.

## **Le travail et le logement**

Le voyage achevé, il reste à faire l'expérience de l'exploitation pour que l'individu devienne parcelle d'une marchandise-travail, statut qui justifie son importation. Son ignorance de la langue et des règles organisant le nouvel environnement, son désir, souvent, d'accumuler rapidement un capital, – ce qui le pousse, parce qu'elles sont pensées comme provisoires, à accepter des conditions de vie médiocres –, son isolement parfois, le peu de protection juridique aussi qu'est susceptible de recevoir un pauvre qui n'est pas même citoyen, font de lui une victime idéale pour tous les prédateurs et souvent pour des compatriotes un peu plus anciennement installés, qui, logeurs, peuvent lui faire payer fort cher un lit ou une chambre d'une propreté douteuse.

Que le logeur soit un habitant du lieu ou un compatriote change peu de chose au fait que le

---

123 Stefan Niklewski, *La Réglementation de l'immigration des travailleurs polonais en France*, Imprimerie Grandville, Nancy, 1930, p. 62-64.

124 Niklewski, 1930, p. 64.

logement de l'immigré récent – pauvre qui souvent arrive en une ville pleine dont la population croît plus vite que ses capacités d'hébergement – est généralement extrêmement médiocre. Les descriptions horrifiées abondent. Un avocat américain, décrivant en 1918 le quartier des travailleurs polonais des abattoirs de Chicago, déclare ainsi qu'il est impossible de le rénover :

« Le seul remède est la destruction totale du quartier. Il faudrait le mettre à bas et brûler toutes les maisons<sup>125</sup>. »

Georges Mauco qui visite Saint-Ouen vers 1930 écrit, retrouvant les accents des observateurs sociaux de la monarchie de Juillet<sup>126</sup> :

« Qu'on s'imagine un chemin défoncé, boueux, bordé de masures, de constructions en bois, en papier goudronné, en tôle [...]. Par endroits, les pieds s'enfoncent jusqu'aux chevilles dans le tapis des tas d'ordures [...]. Nombre d'habitants font leur cuisine en plein air. Autour de la fontaine, unique point d'eau du quartier, qui compte 300 à 350 individus, les commères s'interpellent dans des idiomes variés<sup>127</sup>. »

Les données quantitatives disponibles confirment cette médiocrité du logement immigré. Une enquête menée auprès des Juifs russes de l'East Side montre qu'en 1908 50 % des membres des 250 familles interrogées dorment à trois ou quatre par chambres et que 25 % sont plus de quatre par chambre<sup>128</sup>. La règle a ses exceptions. Dans la Ruhr, comme dans la France de l'entre-deux-guerres, le souci d'attirer, de conserver et de contrôler une main-d'œuvre difficile à recruter conduit des industriels à offrir aux familles des mineurs polonais l'usage de maisons de bonne qualité, aérées et pourvues de jardins, dont les plus spacieuses et les plus confortables semblent celles construites par les mines de potasse alsaciennes<sup>129</sup>.

De plus, la description du taudis, qui disqualifie en un même regard le lieu et sa population, est un genre littéraire en soi, et les observateurs sociaux sont prompts à trouver sordide le logement des populations socialement disqualifiées. Provenant des classes moyennes des pays d'accueil, pressés parfois de rapporter les misérables conditions d'existence de ces parias à leurs tares congénitales, ils ne distinguent pas toujours ce que la situation des immigrés doit à leur qualité de migrant et ce qui

---

125 Dominic A. Pacyga, *Polish Immigrants and Industrial Chicago. Workers on the South Side*, University of Chicago Press, Chicago, Londres, 2003 (1<sup>re</sup> édition : 1991), p. 62.

126 L'émergence d'une « question ouvrière » suscite en France, durant la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, une multitude de discours, d'études et d'enquêtes. Le nom générique d'« observateur social » est donné à leurs auteurs, souvent des bourgeois urbains, parmi lesquels nombre de médecins, dont le célèbre docteur Villermé.

127 Georges Mauco, *Les Étrangers en France*, Armand Colin, Paris, 1932, p. 344-345.

128 Foner, 2000, p. 45.

129 Yves Frey, *Polonais d'Alsace. Pratiques patronales et mineurs polonais dans le bassin potassique de Haute-Alsace, 1918-1948*, Presses universitaires franc-comtoises, Besançon, 2003.

dérive en elle de leur condition de prolétaires. Les conditions de logement des membres des classes populaires locales ne sont en effet pas toujours supérieures à celles des immigrés. Étudiant le quartier de la Goutte-d'Or à Paris dans l'entre-deux-guerres, Antoine Prost conclut :

« Vétustes et souvent insalubres, ces immeubles du XIX<sup>e</sup> siècle offrent [...] des logements rudimentaires mais bon marché à une population modeste de jeunes hommes qui viennent chercher du travail dans la capitale. Dans cette population, les étrangers sont loin d'être majoritaires : nos rues accueillent surtout des provinciaux mais qui ne sont pas plus fortunés ou mieux préparés à tenter l'aventure. Ils habitent les mêmes garnis et fréquentent les mêmes échoppes<sup>130</sup>. »

Il est probable cependant qu'ils n'occupent pas souvent les mêmes emplois. Les immigrants, quand ils ne disposent pas de qualifications monnayables dans le contexte de la grande ville ou de l'usine, occupent des emplois que personne d'autre n'accepte. Et ce n'est pas tant la faiblesse du salaire qui définit les emplois de l'immigré que la pénibilité, la dangerosité, voire l'indignité de ceux-ci. Soutiers des révolutions industrielles, ils sont, massivement, ouvriers de l'industrie, particulièrement des industries extractives, du textile, de l'habillement, et de la métallurgie de transformation, nombreux aussi parmi les travailleurs de chantier et les ouvriers agricoles, et, à New York comme à Paris, parmi ceux de la confection<sup>131</sup>. Même si la répartition des travailleurs immigrés dans l'appareil productif change selon la région d'arrivée, la période, et le courant migratoire, la distribution de ceux-ci dans la France de 1931 a valeur d'exemple :

« Près de la moitié des actifs étrangers sont employés dans l'industrie de transformation (contre moins du tiers pour l'ensemble des actifs). Les autres travailleurs immigrés se répartissent entre l'agriculture (15,6 %), les mines (10,4 %) et le secteur "commerce, spectacles, banques" (9,8 %). Autrement dit, plus de 780 000 actifs étrangers sont regroupés dans les industries de transformation (soit 11,4 % de la population active dans cette branche), 250 000 dans l'agriculture (3,3 % des effectifs du secteur) ; 150 000 travaillent dans les mines (37,8 %). Dans tous les autres secteurs, la part des actifs étrangers dans la population active totale est inférieure à la moyenne (7,4 %)<sup>132</sup>. »

Encore ces données, très agrégées, ne donnent-elles qu'une idée très atténuée de la concentration professionnelle des étrangers, et particulièrement des migrants récents, qui se voient généralement réserver les emplois les plus pénibles. Ainsi, dans les houillères de Ronchamp, en France, si, en

---

130 Antoine Prost, « La rue de la Goutte-d'Or et la rue Polonceau entre les deux guerres », *Le Mouvement Social*, n° 182, janvier-mars 1998, p. 25-26.

131 Nancy L. Green, *Du Sentier à la Septième Avenue. La confection et les immigrés. Paris-New York 1880-1980*, Seuil, Paris, 1998.

132 Éric Guichard, Olivier Le Guillou, Nicolas Manidakis, Gérard Noiriel, « Les étrangers et les naturalisés dans la société française. Commentaire des recensements de 1931 et 1936 », in Éric Guichard et Gérard Noiriel (dir.), *Construction des nationalités et immigration dans la France contemporaine*, Presses de l'École normale supérieure, Paris, 1997, p. 22.

1926, la main-d'œuvre polonaise représente environ le cinquième des effectifs, « cette proportion passe à un sur deux à l'abattage, ce qui illustre la tendance générale de tous les bassins houillers : les travailleurs étrangers ont acquis le quasi-monopole des travaux pénibles<sup>133</sup> ».

Il faut se souvenir, pour comprendre le sens de ce monopole, de ce qu'est alors un travail pénible. Dans bien des cas, la surmortalité des travailleurs est forte et l'accident fréquent. La silicose du mineur, la tuberculose du travailleur du textile, l'accident, toujours possible sur le chantier, font partie de l'expérience de nombreux migrants, tel ce petit Alphonse Lieneson, dont le meurtre est dénoncé à la Chambre par Jules Guesde :

« Le 14 mars 1894 [...] un petit cadavre était ramassé dans le peignage d'Alfred Motte et C<sup>ie</sup> à Roubaix. Le procès-verbal de ce meurtre et c'était le cinquante-troisième depuis le 29 juillet 1893 (en moins d'une année) portait : "Alphonse Lieneson, quatorze ans et demi". [...] La municipalité de Roubaix eut l'idée d'aller aux sources. Elle envoya prendre à Thielt, en Belgique, un extrait de l'acte de naissance de l'enfant et qu'apprit-elle ? Que né le 6 juillet 1881, Alphonse Lieneson n'avait, le jour où il fut tué, que 12 ans 8 mois et 8 jours. Or il travaillait au peignage depuis une année. Il n'avait donc pas douze ans lors de son entrée dans l'usine – qui devait être son tombeau<sup>134</sup>. »

Tous les migrants cependant ne s'insèrent pas dans les structures productives par le biais des emplois les moins qualifiés ou les plus pénibles. Si les migrants irlandais qui arrivent aux États-Unis au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle sont souvent réduits à entrer en compétition avec les Noirs urbains pour les emplois les moins rémunérateurs, beaucoup d'Allemands au même moment occupent des emplois ouvriers qualifiés. Cela conduit certains auteurs à considérer que le marché du travail américain est ethniquement stratifié, chaque groupe migrant étant associé à un ou plusieurs secteurs de l'appareil productif, plutôt qu'à conclure au cantonnement des derniers arrivés dans les emplois les plus médiocres<sup>135</sup>.

De plus, même si les ascensions sociales spectaculaires sont rares, certains migrants n'en connaissent pas moins une trajectoire professionnelle qui les éloigne de la condition prolétaire, par le biais, par exemple, de l'accès, souvent fragile, à l'indépendance, qui fait du commerçant étranger une figure familière des grandes métropoles. Dès l'entre-deux-guerres, ceux-ci représentaient environ 20 % des commerçants inscrits au registre du commerce du département de la Seine<sup>136</sup>. Il

---

133 Jean-Philippe Thiriet, *Les Polonais dans les houillères de Ronchamp, 1919-1939*, Musée des techniques et cultures comtoises, Satins-les-Bains, 2001, p. 31.

134 Cité in Léon et Maurice Bonneff, *La Vie tragique des travailleurs*, Études et documentation internationale, Paris, 1984 (1<sup>re</sup> édition : 1908), p. 27-28.

135 David Ward, *Poverty, Ethnicity, and the American City. Changing conceptions of the Slum and the Ghetto, 1840-1925*, Cambridge University Press, Cambridge (Mass.), 1989, p. 200-204.

136 Judith Rainhorn et Claire Zalc, « Commerce à l'italienne : Immigration et activité professionnelle à Paris dans

arrive qu'ils constituent une notable minorité au sein d'un groupe immigré. Une enquête, menée en 1890 dans trois quartiers new-yorkais, montre ainsi que 24 % des Juifs de ces quartiers sont des commerçants, pour moitié ambulants<sup>137</sup>.

## Hostilité et xénophobie

Un travail pénible, un environnement matériel dégradé, sont le lot de beaucoup de migrants, particulièrement durant les premiers temps de leur présence. De plus, ils sont fréquemment en butte à l'hostilité d'une partie de la population, et mal traités par les institutions du pays d'accueil. Les manifestations vont des marques quotidiennes de mépris aux assassinats de masse. Au massacre des Italiens d'Aigues-Mortes en 1893<sup>138</sup>, font écho les émeutes anti-irlandaises de l'Angleterre du XIX<sup>e</sup> siècle. En 1848, une foule hostile attaque et dévaste une église catholique irlandaise de Newton, érigée en 1842, ainsi que les logements des Irlandais habitant à proximité. Quelques années plus tard, une procession de catholiques irlandais dans les rues de Stockport, à proximité de Manchester, se termine par une bataille rangée qui fait un mort et soixante-sept blessés<sup>139</sup>. Aux États-Unis, les Chinois sont la cible privilégiée, mais nullement la seule, des attaques xénophobes :

« Des Italiens furent tués dans les mines de charbon d'Armstrong en Pennsylvanie, en 1874 et lynchés en Virginie et à la Nouvelle-Orléans en 1891 et dans le sud du Colorado en 1895. Des mineurs slaves en grève furent attaqués, pris comme cible et tués en Pennsylvanie en 1886 et 1897 [...]. Des foules californiennes attaquèrent des Philippins à Stockton en 1926, Dinuba en 1928, Exeter en 1919 et Watsonville en 1930. Dans bien des cas, les membres des forces de l'ordre n'intervirent pas, quand ils ne prêtèrent pas main-forte aux assaillants<sup>140</sup>. »

Cette sanglante litanie le montre, l'hostilité aux nouveaux venus n'est pas affaire de race ou de phénotype. Elle frappe, sous des formes et avec des intensités diverses, les derniers arrivés dans la cité, étranges étrangers qui sont aussi souvent des concurrents économiques et des voisins encombrants. Cette hostilité, quand elle se dit, emprunte fréquemment au vocabulaire de la race ou de l'ethnie, qui permet de légitimer le pouvoir des premiers arrivés par l'indignité congénitale des nouveaux venus. L'histoire de cette violence renvoie à la construction des identités nationales et à son corollaire, la xénophobie de masse<sup>141</sup>. Les affrontements entre natifs et étrangers ne se réduisent

---

l'entre-deux-guerres », *Le Mouvement Social*, n° 191, avril-juin 2000, p. 50.

137 Foner, 2000, p. 83.

138 José Cubero, *Nationalistes et étrangers, le massacre d'Aigues-Mortes*, Imago, Paris, 1996.

139 O'Connor, 1972.

140 Sucheng Chan, « European and Asian Immigration into the United States in Comparative Perspective, 1820s to 1920s », in Virginia Yans-McLaughlin, *Immigration Reconsidered. History, Sociology and Politics*, Oxford University Press, New York, Oxford, 1990, p. 61.

141 Laurent Dornel, *La France hostile. Histoire sociale de la xénophobie en France 1870-1918*, Hachette, Paris, 2004.

cependant pas à des manifestations de celle-ci. Nous pouvons retrouver des dynamiques très semblables à l'occasion de conflits entre des groupes sociaux autochtones. Norbert Elias étudiant Winston Parla après la Seconde Guerre mondiale, une cité de banlieue anglaise au sein de laquelle coexistent deux populations antagonistes, écrit ainsi :

« [...] il était de prime abord surprenant de constater que les habitants d'un quartier éprouvaient le besoin de traiter ceux de l'autre en inférieurs et, jusqu'à un certain point, pouvaient les amener à se sentir inférieurs. Entre les résidents des deux zones, il n'y avait pas la moindre différence de nationalité, d'origine ethnique, de « couleur » ou de « race »; ils ne différaient pas non plus [par] leur classe sociale. Il s'agissait de deux quartiers ouvriers. La seule différence était [qu']un groupe était formé des résidents installés depuis deux ou trois générations, l'autre était celui des nouveaux venus »<sup>142</sup>.

Cela n'empêche pas les membres du groupe le plus anciennement installé de stigmatiser les nouveaux venus, « gens de moindre valeur humaine », soit essentiellement différents<sup>143</sup>. Ils reproduisent alors, selon Elias, un thème universel qui veut que « les membres de groupes, qui, en termes de pouvoir, sont plus forts que d'autres groupes interdépendants s'imaginent, humainement, meilleurs que les autres »<sup>144</sup>.

### **Le consentement de l'immigré**

Une lecture tragique de l'expérience immigrée, ne retenant que ses drames et ses infortunes, permet de comprendre la décision de migrer pour un temps, puisqu'elle peut être pensée comme un sacrifice, accepté parce que temporaire. Linda Reeder, étudiant les migrants siciliens de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle écrit ainsi :

« Pour les Siciliens, la migration n'était pas une aventure individuelle. C'était une décision prise par tous les membres de la famille, un sacrifice consenti pour le bien de celle-ci<sup>145</sup>. »

Le différentiel de salaire le justifie. En Sicile, un salarié agricole peut alors gagner de 1 à 2 livres par jour, alors que les mêmes individus peuvent, aux États-Unis, gagner de 7 à 13 livres par jour. Des écarts plus importants encore se rencontrent, particulièrement dans le cas de travailleurs qualifiés dont les compétences sont nécessaires au démarrage d'une activité dans un lieu dépourvu de main-d'œuvre autochtone. La naissance d'une industrie minière, en Amérique latine, aux États-Unis, au

---

142 Norbert Elias et John L. Scotson, *Logiques de l'exclusion*, Fayard, Paris, 1997 (1<sup>re</sup> édition : 1965), p. 37.

143 Elias, Scotson, 1997, p. 33.

144 Elias, Scotson, 1997, p. 34.

145 Linda Reeder, « Conflict Across the Atlantic: Women, Mass Male Immigration in Sicily », *International Review of Social History*, vol. 46, n° 1, décembre 2001, p. 371-392.

Canada, en Australie, fait ainsi le bonheur des *Cornish miners*. Plusieurs centaines de milliers d'entre eux quittent leur Cornouaille au cours du XIX<sup>e</sup> siècle pour prendre part au démarrage d'entreprises minières. Ils tirent partie tant d'un savoir faire formé tôt – les installations minières de Cornouailles sont au début du XIX<sup>e</sup> siècle sans doute les plus modernes du monde – que de l'efficacité de leurs réseaux transnationaux et de l'influence des capitalistes britanniques dans l'industrie minière mondiale<sup>146</sup>. Et, malgré le coût du séjour, que les migrants n'anticipent pas toujours, l'écart est suffisant pour renforcer le statut social de la famille du migrant, par l'achat d'une maison, ou des « apparences du monde bourgeois »<sup>147</sup>.

Il est difficile cependant, à l'intérieur de ce cadre, de comprendre que de nombreux migrants, qu'ils aient ou non conçu leur départ comme une rupture, se sédentarisent et choisissent de le faire. Linda Reeder, elle-même, et d'autres chercheurs, nous le permettent cependant. La migration se prolonge parfois parce que réunir la somme nécessaire à la réalisation des projets initiaux se révèle plus long que prévu ou impossible. Il suffit pour cela d'un accident, d'une période de maladie, ou d'entorses trop fréquentes à l'ascétisme qui seul permet au migrant d'épargner. Et il peut être difficile pour celui qui a échoué de revenir en un lieu où son parcours sera pensé comme un échec.

Tous les choix cependant ne sont pas négatifs. Et même un travailleur mal payé, mal logé, et mal traité, peut considérer son sort meilleur que celui qu'il peut espérer à son retour. Les conditions de travail et de vie ne sont en effet pas toujours enviables dans les lieux de départ et les formes de domination sociale et politique, certes différentes, n'y sont pas forcément moins rudes. Étudiant les migrants de la commune italienne de Casalvieri, Adelina Miranda écrit ainsi :

« Au cours des entretiens, les paysans plus âgés décrivaient leur déférence envers cette couche sociale [les notables], l'attitude craintive et asservie qui accompagnait leurs rares entrées dans les palais pour amener œufs et légumes aux dames, après avoir marché nu-pieds dans la campagne et s'être chaussés avant d'entrer au centre du village<sup>148</sup>. »

Certains, en outre, sont convaincus que le lieu de leur nouvelle implantation, malgré les difficultés éventuelles du présent, ouvre au groupe familial plus de perspectives, tel ce migrant répondant aux enquêteurs parlementaires italiens de 1908 qu'en Amérique, « ses enfants peuvent acquérir une éducation et devenir quelqu'un »<sup>149</sup>. De fait, quel que soit le projet initial – et l'exemple des migrants siciliens s'avère précieux ici parce qu'il nous permet d'étudier des individus dont le projet

---

146 Roger Burt et Sandra Kippen, « Rational Choice and a Lifetime in Mining: Employment Decisions by Nineteenth-Century Cornish Miners », *International Review of Social History*, vol. 46, n° 1, avril 2001, p. 69.

147 Reeder, 2001, p. 388.

148 Adelina Miranda, *Migrants et non-migrants d'une communauté italienne*, L'Harmattan, Paris, 1996, p. 17.

149 Reeder, 2001, p. 374.

initial était de revenir –, la migration, à la fois parce qu'elle transforme la situation des familles, et qu'elle permet une comparaison des conditions et des possibles, crée les conditions d'une reformulation des projets. Celle-ci peut être conflictuelle. Linda Reeder, là encore, nous en fournit l'illustration. Carmelo M. quitte Sutera en Sicile en 1909, pour se rendre à Birmingham, Alabama où il travaille comme mineur. Il envoie régulièrement de l'argent à sa femme, enceinte au moment de son départ et restée en Sicile. En 1912, les envois cessent. Sa femme demande alors au consulat italien de le retrouver. Lors d'un entretien avec les agents du consulat, Carmelo déclare qu'il a, trois ans durant, envoyé à sa femme un ticket prépayé, pour elle et leur fille de 7 ans. Chaque année, celle-ci lui a renvoyé le billet, déclarant qu'elle n'irait jamais aux États-Unis, et que s'il voulait voir son enfant, il devait rentrer en Sicile. Il ajouta que s'il était prêt à faire venir sa famille aux États-Unis, il ne retournerait jamais en Sicile<sup>150</sup>.

Quoique pris dans des relations de domination, le migrant ne saurait donc être décrit comme victime passive et malheureuse. Il opère des choix, en fonction d'une situation et d'une expérience immigrée qui ne prend pas les mêmes formes pour tous.

### **La diversité des expériences**

Nous ne comprendrions pas en effet la diversité des choix des migrants si nous ne prenions pas en compte la variété de leurs expériences. En effet :

« En même temps qu'il transporte à des milliers de kilomètres, le voyage fait gravir ou descendre quelques degrés dans l'échelle des statuts. Il déplace, mais aussi il déclasse [...] et la couleur et la saveur des lieux, ne peuvent être dissociées du rang, toujours imprévu, où il vous installe pour les goûter<sup>151</sup>. »

Il est malaisé d'organiser cette diversité, ses formes étant étudiées le plus souvent dans le cadre d'enquêtes monographiques. Certains historiens ont cependant mis en valeur le fait que le genre et l'âge constituaient des catégories qui structuraient fortement l'expérience migrante. Quand elles appartiennent à un ménage, les femmes assument généralement en immigration la plus grande partie du travail reproductif. Celui-ci est fréquemment associé à des activités destinées à fournir un revenu complémentaire, que ce soit par le biais d'un travail salarié intermittent dans le textile ou la confection, l'hébergement de pensionnaires, pratique extrêmement fréquente – aux États-Unis, entre le tiers et le quart des ménages d'immigrants entre 1850 et 1920 abritaient au moins un

---

150 Reeder, 2001, p. 371-372.

151 Claude Lévi-Strauss, *Tristes tropiques*, Plon, Paris, 1955.

pensionnaire<sup>152</sup> –, la participation à une activité entrepreneuriale familiale ou le travail à domicile. De même, les filles de migrants sont nombreuses à travailler pour l'industrie, jusqu'au mariage ou au premier enfant. De la fin du XIX<sup>e</sup> siècle aux années 1920, les femmes nées à l'étranger et leurs filles forment environ la moitié de la main-d'œuvre féminine salariée aux États-Unis<sup>153</sup>. La migration implique également une réorganisation des temporalités et des espaces qui a des conséquences spécifiques selon le genre. Donna Gabbacia montre ainsi que si l'approvisionnement du ménage et son entretien conduisaient les femmes siciliennes au lavoir, au marché, soit en des lieux permettant des interactions sociales, qu'elles emmènent leurs enfants avec elles, ou les confient à la garde de proches, la migration vers les États-Unis, s'accompagnant de la « domestication » du travail reproductif « limite les opportunités d'interaction », et les prive du soutien matériel et affectif de la parentèle. Cela conduit beaucoup de ces femmes à porter un jugement négatif sur le nouvel environnement<sup>154</sup>. En ce sens, il est possible que la migration soit, au sein d'une même population, vécue comme l'occasion d'une libération par les hommes et comme un appauvrissement de leur vie sociale par les femmes. Nous n'en concluons pas que la migration est en soi défavorable à la gent féminine, mais que l'expérience n'a, pour elles, pas la même saveur que pour les hommes.

Les processus décrits ici ont, à l'aune du siècle étudié, leurs permanences. Domine la période, la constitution, à l'échelle de l'économie atlantique, d'un marché international du travail autorisant de vastes transferts de main-d'œuvre peu qualifiée. Les plus mobiles des travailleurs libres qui participent à celui-ci sont souvent d'anciens ruraux, venus des campagnes européennes appelés par des régions industrielles et portuaires en expansion avec l'assentiment tant des États d'arrivée que de départ. Les mécanismes et les déterminants de cette évolution restent assez stables et conjuguent la modernisation partielle des zones de départs, la polarisation des espaces, typique des formes du développement capitaliste, les progrès des transports, et la stabilité d'un régime international favorisant, au-delà de la circulation des migrants, l'intégration des économies occidentales. Cette histoire a ses tendances de longue durée, aux effets mesurables, au nombre croissant de migrants, à l'augmentation des distances parcourues, à la progression du taux d'urbanisation des nouveaux migrants. Elle a ses cycles aussi, qui sont ceux des économies capitalistes du centre. Aux périodes de forte croissance des zones d'arrivées répondent de brusques afflux d'immigrants. Durant les périodes de difficultés économiques, les flux se font moins importants, la xénophobie et le rejet des migrants s'expriment avec une particulière violence. Cette histoire enfin a ses événements, ses

---

152 Gabaccia, 1994, p. 56.

153 Gabaccia, 1994 p. 46.

154 Donna R. Gabaccia, *From Sicily to Elisabeth Street*, Suny Press, Albany, 1984, p. 99-100.

batailles. La dernière grande famine européenne, une révolution européenne avortée, le renouveau des persécutions antisémites à l'est de l'Europe affectent brutalement et parfois durablement la cartographie des flux. Et puis cette histoire a ses ruptures. La Première Guerre mondiale en est une, majeure, même si tout ne change pas avec elle. Les motivations, les expériences de nombreux migrants de l'entre-deux-guerres, les facteurs qui les conduisent en France ou en Belgique, ne digèrent guère de ceux qui poussaient les Siciliens de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle à rêver d'Amérique. L'immigration est cependant désormais surveillée, contrôlée, contingentée. Les contemporains, ceux du moins qui disposent du pouvoir d'écrire, décrivent cela comme une rupture, majeure et brutale. Les historiens sont plus prompts à pointer que bien des nouveautés de la période ont une histoire, dont les débuts nous renvoient, a minima, aux années 1880. L'appréciation de cette rupture fait donc débat, et celui-ci n'est pas tranché. Nous chercherons, au cours de la seconde partie, à en poser les termes.

## Seconde partie

### **Exodes et barrières**

*Je démontrerai que le monde, avec le perfectionnement de la police, des papiers d'identité, de la presse, de la radio et des douanes a rendu irréparable toute erreur judiciaire et est devenu un enfer unanime pour les persécutés.*

Adolfo Bioy Casares, *L'Invention de Morel*.



La Première Guerre mondiale interrompt des flux pérennes, suscite la naissance d'autres. Surtout, elle contribue à la naissance de systèmes nouveaux de gestion des migrations et des migrants et provoque une profonde crise d'où naîtra le statut contemporain du réfugié. Nous ne considérons pas ici la date de 1914 comme une rupture, mais la période qui s'ouvre alors, quoique les guerres balkaniques et leurs cortèges de réfugiés puissent pousser à avancer la date de son début de quelques années, comme une période charnière durant laquelle se forge un mode durable de régulation de l'immigration. Ce moment englobe pour nous, celui des combats, qui se prolongent à l'Est au-delà de 1918, du fait de la guerre russo-polonaise et de la guerre civile russe et celui d'une après-guerre aux limites floues. L'année 1924, marquée par l'adoption définitive des lois de quotas aux États-Unis, peut fournir un repère commode, quoiqu'en partie arbitraire.

L'Europe mobilise dès 1914, et les hommes en âge de migrer sont sous les drapeaux. Certaines routes terrestres sont coupées, alors que le volume du trafic entre l'Europe et le Nouveau Monde se réduit. Quatre millions de migrants étaient entrés aux États-Unis de 1911 à 1914 ; ceux-ci n'enregistreront que 1,7 million d'entrées au cours des six années suivantes<sup>155</sup>. Dans le même temps, les combats provoquent l'exode de millions de personnes. Des Belges refluent vers la France et la Hollande, ou s'embarquent pour l'Angleterre. Environ 1,5 million de Belges ont quitté le pays durant la Première Guerre mondiale, soit le cinquième de la population<sup>156</sup>. La guerre empêche aussi le retour de migrants saisonniers vers leur pays d'origine, notamment de nombreux Polonais qui, présents en Prusse lors de la déclaration de guerre, y vivront le conflit.

Ni les Belges réfugiés en France cependant, ni les Polonais retenus en Prusse, ne suffisent à couvrir les besoins en hommes d'économies qu'il faut adapter aux besoins d'une guerre industrialisée. Les Français auront recours à des travailleurs portugais<sup>157</sup> et espagnols, prêtés par leurs gouvernements à la suite d'accords, les premiers d'une série d'accords bilatéraux qui régleront désormais une bonne part des mouvements migratoires intraeuropéens. Ils importent également de nombreux travailleurs coloniaux, malgré les réticences de beaucoup, tant au sein de la population – ce qui se traduit à Bordeaux, Tarbes, Toulouse, Le Havre, Brest par de violents heurts entre population locale et travailleurs coloniaux<sup>158</sup> –, que parmi les dirigeants du pays. Ils fournissent les manœuvres et les travailleurs de force dont manque le pays et sont soumis à un traitement

---

155 Daniels, 1991, p. 124.

156 Eddy Stols, « Exil et migrations : refus de mémoire et réalités en Belgique », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n° 67, juillet-septembre 2002, p. 45.

157 Marie-Claude Munoz, « Les relations franco-portugaises de 1916 à 1918 », *Hommes et migrations*, 1991, n° 1198, p. 15-18.

158 John Horne, « Immigrants Workers in France during World War One », *French Historical Studies*, automne 1985, p. 57-88.

spécifique. Placés sous autorité militaire, logés à l'écart de la population, ils sont employés en groupe et sous surveillance. Dans la deux cas, quoique ces travailleurs soient presque tous des hommes, ces mouvements donneront naissance à des traditions migratoires nouvelles, ou en renforceront, qui demeuraient modestes à la veille de la guerre.

Les effets de la guerre sont assez similaires aux États-Unis. Elle favorise la stabilisation d'une partie des populations migrantes, dont les membres sont contraints de demeurer sur place durant la majeure partie du conflit, et la pénurie de travailleurs conduit à une réorientation des flux. Les Noirs du Sud amorcent un mouvement qui les conduit vers les villes et les centres industriels du Nord. La population noire de Chicago passe ainsi de 44 000 en 1910 à 109 000 en 1920<sup>159</sup>. Le mouvement se poursuivra après guerre, les Noirs venant occuper dans les villes du Nord les emplois que ne tiennent plus les « oiseaux de passage » venus d'Europe. Des raisons similaires conduisent plusieurs secteurs à faire appel à la main-d'œuvre mexicaine. En Californie, l'expansion de la demande d'agrumes après la Première Guerre mondiale permet aux plantations de s'agrandir, ce qu'elles font en faisant appel à une main-d'œuvre mexicaine souvent logée dans des « colonies » bâties par les employeurs à l'écart des villes<sup>160</sup>.

La paix revenue, l'heure est au bilan. Partout en Europe, on compte les morts, on évalue les destructions, on recense les personnes déplacées. Celles-ci se comptent par millions, près de 10 en 1926<sup>161</sup>, chassées par les combats, la tourmente révolutionnaire, ou les décisions prises lors du règlement de la paix. À Versailles triomphent en effet les principes de l'État-nation. L'Europe de 1914 comptait quatre grands empires multinationaux. Tous ont disparu. Sur leurs décombres naissent de jeunes États, dont les dirigeants entendent bâtir des nations homogènes dont les frontières sont tracées par les traités. Cela se traduit dans un premier temps par des conflits, qui gonflent encore les rangs des réfugiés, ou des échanges de population massifs. Le traité de Lausanne ainsi, signé le 21 novembre 1922, « entraîna le départ obligatoire d'un million cinq cent mille Grecs de leurs territoires d'origine »<sup>162</sup>.

---

159 Dinnerstein et al., 1990, p. 144.

160 Matt Garcia, *A World of its Own: Race, Labor, and Citrus in the Making of Greater Los Angeles, 1900-1970*, University of North Carolina Press, Chapel Hill, 2002.

161 Michael R. Marrus, *Les Exclus. Les réfugiés européens au vingtième siècle*, Calmann-Lévy, Paris, 1986 (1<sup>re</sup> édition : 1985), p. 57.

162 Peyr Lafazani et Myron Myridis, « L'installation des Grecs du Pont en Macédoine. Le cas du département de Kilkis », in Michel Bruneau, *Les Grecs pontiques. Diaspora, identité, territoires*, CNRS Éditions, Paris, 1998, p. 189.

## Chapitre 4

### Vers une immigration régulée

#### La question des réfugiés

Si les révolutions et les guerres du XIX<sup>e</sup> siècle ont produit leur lot d'exilés et de personnes déplacées, aucune situation, hormis peut-être les exodes provoqués par les guerres balkaniques, ne peut être comparée à la crise des réfugiés de l'après-guerre et ce, pour deux raisons. L'une tient au nombre. Les exilés du XIX<sup>e</sup> siècle, comme les combattants polonais réfugiés en France sous la monarchie de Juillet, dotés d'un statut propre<sup>163</sup>, sont, la plupart du temps, quelques centaines ou quelques milliers. De plus, beaucoup proviennent des élites des pays de départ, ou sont des militants confirmés, alors que se trouvent parmi les millions de personnes déplacées des années 1920 des représentants de toutes les classes sociales, et sont nombreux ceux n'étant pas insérés dans un réseau militant. D'autre part, ils subissent une conjoncture qui voit les principaux pays d'immigration se fermer aux nouveaux arrivants et sont, pour beaucoup, privés de la protection d'un État, au moment même où l'État-nation s'affirme comme le principal, voire le seul dispensateur de droits. Confrontés à la fermeture des frontières, à la protection accrue des marchés du travail nationaux, les réfugiés se trouvent, écrit Egidio Reale, « pour ainsi dire excommuniés du monde; ils vivent extra legem »<sup>164</sup>. L'ampleur des difficultés soulevées, l'interdépendance des États confrontés à la crise des réfugiés, concourent à faire de son traitement le premier exemple d'une crise internationale réglée par une institution internationale permanente, en l'occurrence la Société des Nations, qui crée un Haut Commissariat aux réfugiés en 1921, dirigé par Fridtjof Nansen. L'une de ses premières tâches sera la création d'un titre de circulation, le « passeport Nansen », permettant de redonner une identité aux personnes déplacées et donc la possibilité de traverser les frontières européennes, vitale pour des individus dont les itinéraires sont, par nécessité, souvent complexes, tel celui de ce volontaire des brigades internationales :

« Loberbaum, né en 1878, à Kiev, [...] émigre en Pologne après la révolution russe et quitte ce pays

---

163 Gérard Noiriel, *La Tyrannie du national. Le droit d'asile en Europe, 1793-1993*, Calmann-Lévy, Paris, 1991, p. 36-80.

164 Cité in Noiriel, 1991, p. 101.

en 1929 pour aller étudier en France d'où il part pour se rendre en Espagne au début 1937 [...]»<sup>165</sup> »

## **Le contrôle de l'immigration de travail**

Les réfugiés ne sont pas les seuls à voir leurs déplacements d'État à État réglés par des conventions internationales, et contrôlés par les appareils d'État. En Europe, les principaux mouvements de travailleurs entre la France et ses fournisseurs sont, après guerre, encadrés par des conventions bilatérales. La seule année 1919 voit la signature de trois conventions avec la Pologne<sup>166</sup>, la Tchécoslovaquie et l'Italie<sup>167</sup>. Ces textes fixent les conditions d'emploi des immigrants et spécifient qu'ils doivent obtenir une rémunération équivalente à celle des autochtones employés sur les mêmes postes. Ils ouvrent aussi des droits à une protection sociale minimale. Recrutement et fourniture de main-d'œuvre constituent désormais un enjeu majeur des relations internationales.

En outre, la France et l'Allemagne mettent en place un système de régulation des flux qui subordonne l'entrée du migrant aux besoins, définis par l'État, de la nation. En France, « De la fin de la guerre au milieu des années 1930, le droit de séjour d'un étranger dépend [...] de son utilité économique et de son innocuité sanitaire, politique et sociale<sup>168</sup>. » L'Allemagne en guerre instaure une politique de contrôle des entrées, que la République de Weimar poursuivra, continuité que Jochen Oltmer a récemment soulignée<sup>169</sup>. Cette politique de l'immigration apparaît, en sa naissance, liée à la mise en place – sinon provoquée, du moins facilitée par la guerre – d'une politique de la main-d'œuvre. En effet, en Allemagne les offices du travail et du chômage, créés durant la guerre, sont chargés de la gestion des travailleurs étrangers et en particulier du contrôle des entrées : ils ne sont supposés accepter de candidats à l'entrée que si aucun travailleur national n'est disponible<sup>170</sup>. L'organisation administrative et les principes de sélection adoptés par la France sont similaires. Les offices départementaux du travail, créés pendant la guerre, ont, dès l'origine, la charge de contrôler les travailleurs étrangers, hors les prisonniers de guerre et les travailleurs coloniaux, et sont conçus comme des offices de placement destinés à lutter contre le chômage. L'introduction, à partir de 1922, puis le maintien, à partir de 1935, d'un travailleur étranger en France sera subordonné à leur

---

165 Gaby Ersler Sichon, « Polonais d'origine juive volontaires de la guerre civile en Espagne 1936-1939 », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, janvier-mars 2004, p. 44-45.

166 Janine Ponty, *Polonais méconnus. Histoire des travailleurs immigrés en France dans l'entre-deux-guerres*, Publications de la Sorbonne, Paris, 1988.

167 Catherine Collomp, « Regards sur les politiques de l'immigration. Le marché du travail en France et aux États-Unis (1880-1930) », *Annales ESC*, vol. 51, n° 5, 1996, p. 1107-1135.

168 Philippe Rygiel, « Refoulements et renouvellement des cartes de "travailleur étranger" dans le Cher durant les années 30 », in Philippe Rygiel (dir.), *Le Bon grain et l'ivraie. La sélections des migrants en Occident, 1880-1939*, Aux lieux d'être, Paris, 2006 (1<sup>re</sup> édition : 2004), p. 194.

169 Oltmer, 2003.

170 Bade, « Labour, Migration, and the State », 1987.

avis et à la vérification de ce qu'aucun travailleur national ne puisse occuper l'emploi prévu pour l'étranger.

L'exemple est vite suivi en Europe. À partir de 1933, tout étranger désirant pénétrer en Belgique doit bénéficier d'une autorisation de séjour. Celle-ci ne lui est accordée, à partir de 1935, que s'il est établi qu'il ne menace pas l'emploi d'un national, et un texte de 1936 permet au gouvernement d'ordonner la déportation d'un immigré « économiquement indésirable »<sup>171</sup>. De même, la Suisse adopte une politique de l'immigration durant la guerre, pensée comme un aspect d'une politique de défense du travail national<sup>172</sup>. L'ordonnance fédérale du 21 novembre 1917 jette les bases de ce régime, dont l'administration est confiée à un Office central de police des étrangers. « Ce texte ferme le territoire » et contraint les étrangers voulant entrer en Suisse à présenter un passeport, un certificat de bonnes mœurs et à faire « la preuve du but légitime de [leur] séjour en Suisse et justifier des moyens nécessaires »<sup>173</sup>.

Les autres pays d'immigration mettent aussi en place des systèmes de contrôle des entrées et de sélection des migrants de plus en plus rigoureux. Les législateurs anglais, en 1919, révoquent l'*Aliens Act* de 1905 et reconduisent, pour le remplacer, les dispositions de l'*Aliens Act* de 1914, plus restrictif. Ce texte, peu à peu complété, sera régulièrement prorogé. À partir de 1920, il prévoit que les officiers de l'immigration peuvent refuser l'entrée en Angleterre à tout candidat qui ne pourrait subvenir à ses besoins et les employeurs, pour embaucher un étranger, ont besoin d'une autorisation du ministère du Travail, seulement délivrée après avoir vérifié qu'aucun travailleur national ne puisse pourvoir le poste<sup>174</sup>.

Aux États-Unis, les partisans d'une restriction de l'immigration remportent une première victoire en 1917, quand est adoptée l'introduction d'un *literacy test*. La mesure avait été plusieurs fois votée auparavant et annulée par un veto présidentiel, qui ne peut cette fois être maintenu. Les candidats à l'immigration devront être capables de lire un texte dans la langue de leur choix, à l'exception de ceux qui fuient une persécution religieuse, ou ont déjà de la famille aux États-Unis. Ce premier succès ne satisfait pas les partisans d'un contrôle renforcé : ils poursuivent une campagne permettant, en 1921, l'adoption d'une loi, dite *Dillingham Quota Bill*, du nom du sénateur républicain du Vermont qui avait dirigé la grande enquête parlementaire sur l'immigration de 1909-

---

171 Franck Caestecker, *Alien Policy in Belgium, 1840-1940. The Creation of Guest Workers, Refugees and Illegal Aliens*, Berghahn Books, Oxford, New York, 2000.

172 Gérald et Sylvia Arlettaz, « La politique suisse d'immigration et de refuge : héritage de guerre et gestion de paix », in *Guerres et Paix*, Mélanges en hommage au Professeur Jean-Claude Favez, Georg, Genève, 2000, p. 661-684.

173 Gérald et Sylvia Arlettaz, *La Suisse et les Étrangers*, Éditions Antipodes et Société d'histoire de la Suisse Romande, Lausanne, 2004, p. 81.

174 Vaughan Bevan, *The Development of British Immigration Law*, Croom Helm, Londres, 1986.

1911. Le texte final définit un plafond annuel d'entrée, établi à 350 000 personnes. La loi fixe des quotas d'entrée aux termes desquels les ressortissants des États européens pourront recevoir un nombre de visas égal à 3 % du nombre de leurs nationaux présents aux États-Unis en 1910. Les autres États d'Amérique, ne fournissant pas encore d'importants contingents de migrants, sont exemptés de ces restrictions, qui ne concernent pas les États asiatiques dont les ressortissants, sauf exception, n'ont déjà plus le droit de s'installer aux États-Unis. Le vote du texte soulève peu d'oppositions, sinon celle des partisans d'une sélection drastique des migrants, qui considèrent qu'il est insuffisant et se préparent au grand débat de 1924, date à laquelle le texte doit être rediscuté. Ils vont, là encore, l'emporter. La loi de 1924 est plus restrictive encore que la première. Pour chaque nationalité le nombre d'entrées autorisées est désormais calculé au prorata des effectifs présents en 1890 et le pourcentage de visas accordés passe de 3 à 2 % de ce nombre. Cela a pour effet de réduire le nombre total d'immigrants autorisés, désormais d'environ 165 000, mais aussi de défavoriser les membres des « nouvelles immigrations », en provenance du sud ou de l'est de l'Europe, moins nombreux à résider aux États-Unis en 1890 qu'en 1910. Les États-Unis se ferment à l'immigration, hors celle en provenance du continent américain, pour plus de quatre décades<sup>175</sup>. L'efficacité de ces mesures se voit renforcée par le fait que le Canada, qui fit longtemps office de porte de service du continent nord-américain, adopte des politiques d'immigration de plus en plus restrictives. À partir de 1931, seuls peuvent y entrer des agriculteurs disposant de capitaux et quelques groupes de réfugiés, bénéficiant d'autorisations exceptionnelles accordées avec parcimonie par le gouvernement fédéral<sup>176</sup>.

La mise en place de ces politiques suppose partout la multiplication des bureaucrates chargés de contrôler frontières et migrants et la mise au point, ou le perfectionnement, d'outils et de techniques adaptées à cette tâche. La France en ce domaine est pionnière et l'efficacité de son système de surveillance des étrangers lui vaudra l'admiration des nazis en 1940, lorsqu'ils prendront les commandes de celui-ci<sup>177</sup>.

S'il y a des parentés entre les mesures adoptées par plusieurs États européens et celles prises par les représentants américains et si la rupture apparaît spectaculaire au regard des pratiques d'avant-guerre, le constat d'une fermeture générale des pays d'immigration appelle quelques remarques et l'identification de ce mouvement à une rupture radicale avec les pratiques d'avant-guerre, quelques nuances. Tout n'est pas nouveau dans le mode de régulation qui émerge alors. Les États

---

175 Nancy L. Green, *L'Odyssée des émigrants. Et ils peuplèrent l'Amérique*, Gallimard, Paris, 1994, p. 100-103.

176 Ninette Kelley et Michael Trebilcock, *The Making of the Mosaic. History of Canadian Immigration Policy*, University of Toronto, Toronto, 1998, p. 210-250.

177 Clifford Rosenberg, *Republican Surveillance. Immigration, Citizenship, and The Police in Interwar Paris*, UMI Dissertation Services, Ann Arbor, 2001, p. 90.

n'abandonnent pas durant le XIX<sup>e</sup> siècle le droit de refuser l'entrée de leur territoire à qui bon leur semble et font, et de plus en plus à partir des années 1880, usage de ce droit. Pour paraphraser Andrew Gyory, les portes se ferment, mais elles existaient déjà<sup>178</sup>.

De plus, les principes mis en avant par les tenants d'un strict contrôle de l'immigration, qui mêlent, en des proportions variables, défense de la race et protection du travail national, sont déjà présents dans les argumentaires élaborés lors des années 1880-1890. Nous l'avons vu dans le cas de Barrès, qui, selon Laurent Dornel est, pour la France, l'inventeur d'un argumentaire xénophobe structuré et pérenne<sup>179</sup>, et Gérard et Sylvie Arlettaz datent, pour la Suisse, de 1885 les débuts du processus de « construction de la question des étrangers » qui aboutira aux décisions de 1917<sup>180</sup>. Les États désireux de contrôler l'immigration puisent dans un répertoire existant de techniques et de pratiques de contrôle – même s'ils sont par la suite perfectionnés – les outils destinés au contrôle des flux et stocks de populations migrantes. L'encartement des populations étrangères présentes en France, imposé durant la guerre, a ainsi pour précédent celui des populations nomades, prescrit par une loi de 1912. La nouveauté n'est donc pas que l'immigration soit contrôlée ou filtrée, mais que tous les États d'immigration adoptent peu à peu des dispositifs qui, non seulement, leur permettent d'éliminer les candidats indésirables, mais ont aussi pour but de réduire le volume total de l'immigration et souvent de contrôler son emploi, et ce au nom, presque partout, de la nécessaire protection du travail national.

Les ruptures, tant en termes institutionnels qu'idéologiques, introduites par la guerre contribuent à expliquer ces processus. Sven Olivier Müller, étudiant l'Angleterre, insiste ainsi sur le fait que le conflit confère une hyperlégitimité à tout discours empruntant les catégories de la nation :

« Il était plus difficile encore dans le contexte d'une guerre totale de s'opposer à un appel à la nation, au point que, tendanciellement, chaque acte politique devait être formulé dans le langage de la nation<sup>181</sup>. »

Dans le même temps, la nation est de plus en plus pensée et dite en termes ethniques ou raciaux, la guerre renforçant l'instauration d'une forme de gouvernement qui a besoin de la race comme « condition d'acceptabilité de la mise à mort »<sup>182</sup>. Ces mutations de temps de guerre, affectant les

---

178 Gyory, 1998.

179 Dornel, 2004.

180 Gérard et Sylvia Arlettaz, « La question des étrangers en Suisse 1880-1914 », in Daniel Fabre (dir.), *L'Europe entre cultures et nations*, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, Paris, 1996, p. 259-260.

181 Sven Oliver Müller, « Recht und Rasse. Die Ethnisierung von Staatsangehörigkeit und Nationsvorstellungen in Grossbritannien im Ersten Weltkrieg », *Geschichte und Gesellschaft*, vol. 30, n° 3, juillet-septembre 2004, p. 381.

182 Foucault, 1997, p. 228.

formes de la légitimité politique aussi bien que la conception de la nation, conduisent, selon Sven Olliver Müller, à une redéfinition des critères juridiques d'appartenance à la nation, qui, contrairement à la tradition britannique du *jus soli*, s'organisent, après 1918, autour du *jus sanguinis*, mais aussi à l'abandon des pratiques libérales en matière d'immigration<sup>183</sup>.

Cependant, si la mobilisation des énergies nationales, caractéristique de la guerre totale, favorise incontestablement les discours xénophobes et entretient la méfiance envers l'étranger – renforcée encore par la révolution bolchevique conduisant à voir en chaque immigrant le possible soutien d'une révolution qui effraie – force est de constater qu'existent des éléments de continuités entre débats et pratiques d'avant et d'après guerre. Certains renvoient à des transformations macrosociales dont les prémisses sont repérables dès les années 1880.

Il est ainsi possible de comprendre l'émergence dans le débat public du thème de la protection du travail national comme la conséquence de l'accès des classes ouvrières, dont le poids augmente, au débat politique. Quant à la naissance d'une pratique de régulation des flux migratoires qui associe, dans sa conception, et parfois dans sa gestion, représentants des intérêts patronaux, membres de l'administration et représentants syndicaux, elle peut se concevoir comme l'un des effets du passage du capitalisme libéral à un capitalisme régulé. Celui-ci est provoqué par l'émergence simultanée de grandes compagnies liées à l'appareil d'État et soucieuses de stabilité ainsi que de classes ouvrières nombreuses et organisées, dont une fraction au moins abandonne la perspective révolutionnaire au profit des possibilités offertes par une association à la gestion des capitalismes nationaux.

L'accumulation nourrie par les migrations de masse caractéristiques de la phase libérale, contemporaine de la démocratisation et de la nationalisation des sociétés occidentales, crée alors, dans le cadre d'un système technique peu propice à la mobilité du capital fixe, les conditions d'une remise en cause du système international existant, en l'occurrence du système libéral, qui, parce qu'il facilitait les échanges de marchandises et la circulation internationale des capitaux, stimulait les migrations tout en ne permettant pas d'en justifier le contrôle. La guerre elle-même peut être vue comme l'effet de cette logique, qui favorise dans sa phase finale la compétition entre capitalismes nationaux concurrents. Cela conduit Lars Olson à examiner la façon dont « les migrations elles-mêmes, c'est-à-dire la naissance d'un marché international du travail, ont pu nourrir les tensions et contribuer au déclenchement du conflit »<sup>184</sup>. Dans cette perspective, la Grande Guerre est un

---

183 Müller, 2004, p. 384.

184 Lars Olson, « Labor Migration as a prelude to World War 1 », *International Migration Review*, vol. XXX, n° 4, hiver 1996, p. 875.

moment clé d'une « grande transformation »<sup>185</sup> qu'elle manifeste plus qu'elle ne la provoque et l'émergence de modes nouveaux de régulation des migrations est pensée comme l'un des effets de l'effondrement du libéralisme ancien. Si, à l'inverse, le premier conflit mondial est défini comme le produit évitable d'un enchaînement de circonstances pour partie fortuites – ce qui apparaît indécidable – on le considérera, et les mutations qu'il amène, comme une rupture conduisant à la cristallisation de potentialités qui n'étaient pas des fatalités. Quelle que soit l'interprétation que l'on donne de ces mutations, le constat demeure : le monde de 1918, pour ce qui est des questions migratoires, ressemble de près au nôtre. Un trait cependant l'en distingue encore fortement. Le contrôle comme la gestion des migrants et des migrations est aussi, explicitement ou pas, un outil permettant de conserver blanches les sociétés occidentales, ce qui apparaît, avec une particulière netteté, lorsque l'on étudie les dispositifs publics destinés à favoriser l'intégration nationale des migrants.

---

185 Karl Polanyi, *La Grande transformation. Aux origines politiques et économiques de notre temps*, Gallimard, Paris, 1983 (1<sup>re</sup> édition : 1944).

## Chapitre 5

### **Assimilation et intégration des populations immigrées**

Le contrôle des entrées n'est que l'une des faces du traitement des populations immigrées par les États d'immigration. Ceux-ci, particulièrement durant la guerre et après celle-ci, tendent à régler les formes de l'inscription du migrant dans la société d'accueil. Les politiques d'assimilation des migrants, ou de leurs enfants, sont l'un des aspects de ces dispositifs. Le destin des migrants et de leurs descendants, cependant, scruté depuis fort longtemps par des bataillons d'experts, ne dépend pas uniquement de l'action des Institutions qui en ont la charge.

#### **Une question politique**

##### *L'assimilation nationale et ses limites*

Le souci de l'assimilation, de l'incorporation à la nation des nouveaux arrivants, n'est pas neuf et les voix qui réclamaient avant-guerre le contrôle de l'immigration mettaient en garde contre le risque de la formation de minorités non assimilées. Hors le cas de l'Allemagne wilhelminienne, qui tente de faire des migrants polonais de purs porteurs de force de travail maintenus dans un rapport d'extériorité à la société prussienne, ces avertissements ne se traduisent pas par la mise en place de politiques et d'institutions spécifiquement chargées de la gestion de l'assimilation des immigrés. Ceux-ci néanmoins et plus encore leurs enfants, sont pris dans les mécanismes de l'assimilation nationale, tels la conscription, ou l'école, laquelle, aux États-Unis comme en France, fait l'objet de toutes les attentions à partir du dernier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle et se voit explicitement assignée comme tâche la nationalisation des populations. Nancy Foner, étudiant New York, note ainsi que :

« Les directeurs d'école considéraient que leur principale responsabilité était de couper les migrants de leur héritage ethnique et de les transformer en bons et loyaux américains. Et cela même avant que les campagnes pour l'américanisation des migrants ne prennent, durant la Première Guerre mondiale, des accents durs, stridents et oppressifs. D'après Julia Richman, une superintendante de district, il fallait que "les migrants soient amenés à comprendre qu'en reniant la terre de leur naissance, ils reniaient

aussi ses coutumes et ses traditions et avaient le devoir, adoptant un pays nouveau, d'adopter aussi sa langue et ses mœurs<sup>186</sup>. »

La Première Guerre mondiale est, en ce domaine aussi, un tournant. La croisade pour l'américanisation des migrants, menée dès l'avant-guerre par de multiples associations, souvent liées aux milieux d'affaires, aboutit, durant la Grande Guerre, à la naissance de maints comités locaux d'américanisation, souvent dirigés par les représentants des autorités locales<sup>187</sup> et à l'entrée en scène de l'État fédéral. Celui-ci, par l'intermédiaire du bureau fédéral des naturalisations et du *Fédéral Bureau of Education*, qui dispose d'une division de l'éducation des migrants, soutient activement les efforts des croisés de l'américanisation. Forts de ce soutien, ceux-ci obtiennent que de nombreux États adoptent des lois favorisant l'américanisation des migrants et soutiennent financièrement la création de cours du soir, destinés à enseigner la langue anglaise et les valeurs américaines. Cela s'accompagne dans certains cas d'efforts destinés à empêcher la survie en Amérique des institutions culturelles bâties par les migrants. Durant la seule année 1919, quinze États interdisent l'usage des langues étrangères dans l'enseignement des matières principales dans l'enseignement public, cependant que certains tentent d'empêcher la circulation de la presse ethnique en interdisant sa distribution par la poste<sup>188</sup>.

Nous ne retrouvons pas trace en Europe de tels développements. Le souci premier des responsables des politiques d'immigration est plus souvent d'empêcher l'entrée ou l'installation des migrants que de favoriser leur agrégation à la société locale. La France fait cependant exception. L'incorporation à la nation d'une partie des migrants et surtout de la majorité de leurs enfants y est, non seulement acceptée depuis le vote de la loi de 1889, qui rend quasi automatique l'obtention de la nationalité française pour les enfants nés en France de parents étrangers, mais, du moins jusqu'à la crise, souhaitée par la majorité de la classe politique. Celle-ci entend, de plus, favoriser la naturalisation des migrants, ce qui est l'objet de la loi de 1927, adoptée par une très large majorité et qui doit, selon les termes de son rapporteur au Sénat M. Lisbonne :

« [...] franciser le plus possible d'étrangers attachés à notre pays, soit par la naissance, soit par les liens du sang [...] faciliter le plus possible la naturalisation »<sup>189</sup>.

Cette volonté d'assimilation se traduit également par une attention soutenue portée à la

---

186 Foner, 2000, p. 206.

187 Edward George Hartmann, *The Movement to Americanize the Immigrant*, Ams Press Inc, New York, 1967 (1<sup>re</sup> édition : 1948), p. 111-112.

188 Hartmann, 1967, p. 254.

189 Cité in Patrick Weil, *Qu'est-ce qu'un Français. Histoire de la nationalité française depuis la Révolution*, Grasset, Paris, 2002, p. 78.

scolarisation des enfants d'étrangers, dont l'administration entend qu'ils soient soumis à l'obligation scolaire et préservés d'une scolarisation dans la langue de leurs parents. Seuls les Polonais parviennent, à l'issue de longues et difficiles négociations, à obtenir que soit tolérée l'ouverture de cours polonais assurés, après la classe française, par des moniteurs choisis par Varsovie<sup>190</sup>.

Si l'assimilation des migrants et/ou de leurs enfants est, en France comme aux États-Unis, un but politique, de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle à la veille de la Seconde Guerre mondiale, les travaux les plus récents se sont surtout attachés à mettre en évidence les limites de ces entreprises. D'une part, tant en France qu'aux États-Unis, les législateurs souhaitent garder la possibilité de sélectionner parmi les migrants ceux qui sont dignes d'intégrer la nation, ou de donner naissance à ses futurs enfants. Les déportations et les expulsions, dont les procédures sont codifiées dès le XIX<sup>e</sup> siècle, permettent d'éliminer ceux dont la moralité ou les opinions révolutionnaires menacent les équilibres nationaux. D'autre part, les mécanismes de l'assimilation nationale ne sont pas destinés à permettre l'incorporation à la nation de toutes les populations présentes sur le sol national. Les nations, explicitement dans le cas des États-Unis, de manière plus ambiguë dans le cas français, ont des limites raciales. L'effort d'américanisation des années de guerre et du début des années 1920 ne vise ainsi que les migrants blancs. Le secrétaire au Travail Davis l'exprime en 1923 en réponse à une adresse émanant d'associations juives :

« Votre résolution manifeste clairement que vous voudriez abaisser les barrières et admettre parmi nous les Chinois et d'autres races orientales. Il n'est pas évident seulement pour les vrais Américains, mais aussi pour les Orientaux, qu'ils ne seront jamais assimilés dans une république américaine unie. Ils ne sont pas des nôtres. Leurs normes économiques et morales sont celles d'il y a un millénaire<sup>191</sup>. »

La France républicaine, elle, prend soin d'isoler le plus possible ses migrants coloniaux, qu'il n'est pas question d'assimiler durant l'entre-deux-guerres, mais de préserver des influences européennes, tout en évitant qu'ils ne mettent en danger, par leur présence, les populations locales. En témoigne l'ouverture à Bobigny d'un hôpital musulman, dont la création est souhaitée, en 1930, en des termes qui mêlent respect de la différence culturelle et peur sociale, par Henri Sellier, maire de Suresnes et futur ministre de la Santé :

« Il est nécessaire, et il en va de l'intérêt des indigènes eux-mêmes, qu'ils soient placés dans un environnement adapté à leurs coutumes et à leurs habitudes. Si elles choquent et offensent nos concitoyens, elles n'en sont pas moins éminemment respectables et pour eux préférables aux nôtres.

---

190 Ponty, 1988, p. 154-162.

191 Cité *in* King, 2000, p. 103.

Parce que leurs manières peuvent gêner les patients français, il est normal et légitime que nous traitions les indigènes dans leur propre milieu<sup>192</sup>. »

### *La place que l'État fait aux migrants*

Si l'étude de la façon dont l'État détermine les formes d'intégration des populations migrantes s'est attachée aux politiques et aux mécanismes de l'assimilation nationale, voire, plus récemment, à la place qui leur est faite, ou non<sup>193</sup>, dans l'État social naissant, il pèse encore d'autres façons. En France ainsi, l'administration se soucie, et de plus en plus, de contrôler la distribution de la main-d'œuvre immigrée dans l'appareil productif et, en conséquence, sa distribution géographique et le cadre de socialisation des individus. La loi de 1926, qui prolonge les décrets relatifs à la création d'une carte d'identité d'étrangers, manifeste cette volonté<sup>194</sup>. Le président de la commission du Travail, Chambrun, explique à la Chambre en 1926 qu'il s'agit là « en quelque sorte d'une police de la main-d'œuvre »<sup>195</sup>. De fait, le texte interdit l'embauche d'étrangers ne possédant pas une carte d'identité de travailleur, les embauches pour une autre profession que celle figurant sur ladite carte et celles opérées avant l'expiration du contrat de travail en vertu duquel ils avaient été introduits en France<sup>196</sup>.

Ce mécanisme de protection du travail national se transforme, particulièrement dans le cas des femmes, sous l'effet des représentations et des pratiques des agents chargés de sa mise en œuvre, en un cantonnement à certains secteurs, étroits, du marché du travail. L'examen du traitement réservé par l'administration aux demandes de cartes d'identité de travailleur déposées par des étrangères à la fin des années 1930 fait ainsi apparaître l'opposition de ces agents au travail salarié des femmes mariées s'il prend place en dehors du secteur agricole, et leur souci de maintenir les immigrés eux-mêmes dans la condition prolétaire et autant que faire se peut aux champs<sup>197</sup>. Cela contraint tout à la fois le destin des pères et le fonctionnement de l'économie familiale, donc l'itinéraire des enfants, qui, en ce sens, incorpore les effets, non seulement de la condition, mais aussi du statut des parents.

### **Un champ d'expertise**

La question des rapports entre migrants et sociétés hôtes n'est pas seulement une question

---

192 Clifford Rosenberg, « The Colonial Politics of Healthcare Provision in Interwar Paris », *French Historical Studies*, vol. 7, no 3, été 2004.

193 Wennermann, 1997.

194 Noiriel, 2006.

195 J. O. Débats, Chambre 1926, p. 2759, cité in Jean-Charles Bonnet, *Les Pouvoirs publics français et l'immigration dans l'entre-deux-guerres*, Centre d'histoire économique et sociale, Lyon, 1976, p. 148.

196 Bonnet, 1976, p. 148.

197 Rygiel, 2006.

politique, mais aussi un thème de recherche pour les sciences sociales naissantes. Les deux ne sont pas sans liens. La demande publique d'expertise nourrit les investigations scientifiques, dont les conclusions se trouvent utilisées dans le débat public. Là encore, l'après-guerre ne marque pas un radical commencement, mais voit l'institutionnalisation de tendances repérables dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. L'école de sociologie de Chicago, qui naît de l'observation des réalités sociales de la métropole en formation, prête, dès l'origine, une attention soutenue aux migrants, nombreux dans la ville. Elle fait de l'étude de leur adaptation à la réalité américaine une question centrale. En témoigne le statut de classique qu'eut très vite l'enquête consacrée aux paysans polonais présents aux États-Unis de Thomas et Znaniecki<sup>198</sup> et l'importance accordée par un autre des fondateurs, Park, à l'élaboration d'une théorie des rapports interethniques et de l'assimilation<sup>199</sup>. Elle eut une influence durable, relayée, un demi-siècle plus tard, par Milton Gordon, qui fixa<sup>200</sup> le cadre, que celui-ci soit accepté ou que « la mort de l'assimilation » soit annoncée<sup>201</sup>, au sein duquel la sociologie et l'historiographie de langue anglaise allaient, durant plusieurs décennies, débattre de ces questions. Ces auteurs définissent l'assimilation comme un processus multidimensionnel et lent :

« L'assimilation est un processus d'interpénétration et de fusion par lequel des individus et des groupes acquièrent les souvenirs, les sentiments et les attitudes d'autres personnes et d'autres groupes, et par ce partage de leurs expériences et de leur histoire, sont incorporés, avec eux, à une vie culturelle commune<sup>202</sup>. »

En termes modernes, nous dirons que l'assimilation est un processus au terme duquel l'immigrant, ou son descendant puisque le mouvement est supposé multigénérationnel, peut participer aux institutions de la vie sociale, parce qu'il en connaît assez les codes et la langue et parce qu'il ne fait plus l'objet d'une discrimination systématique. Les pères fondateurs considèrent le processus comme linéaire et inévitable :

« Cette théorie suppose qu'une fois entamées, l'acculturation et l'assimilation sont des processus continus et permanents dont le terme est l'absorption de tous les groupes ethniques au sein de la culture englobante et de la population<sup>203</sup>. »

---

198 Thomas, Znaniecki, 1919.

199 Robert E. Park, *The Collected Papers of Robert Ezra Park*, Free Press, Glencoe, 3 volumes, 1950 à 1955.

200 Milton M. Gordon, *Assimilation in American Life. The Role of Race, Religion, and National Origins*, Oxford University Press, Oxford, 1964.

201 Nathan Glazer, « Is Assimilation Dead ? », *Annals of the American Academy of Political and Social Science*, vol. 530, novembre 1993, p. 122-136.

202 Robert E. Park et Ernest W. Burgess, *Introduction to the Science of Sociology*, Chicago University Press, Chicago, 1921, p. 735.

203 Gans, 1982, p. 235.

Cela ne présuppose pas cependant une fusion des groupes, ce que Milton Gordon nomme une assimilation structurelle, qui s'accompagne de mariages exogames et de dissolution des communautés ethniques en tant que cadre d'interconnaissance et de relations sociales préférentielles<sup>204</sup>. Mais, d'après Steinberg :

« Park croyait que le processus d'assimilation mènerait inévitablement à une amalgamation des populations par le biais de mariages entre membres de différents groupes<sup>205</sup>. »

Si les postulats de telles conceptions se voient parfois aujourd'hui dénoncés comme trop mécanistes, ou au nom du respect de la diversité des cultures, ils constituent, dans le contexte de leur élaboration, une réponse cohérente et progressiste aux idéologues xénophobes ou ouvertement racistes qui dénoncent l'irruption de populations radicalement autres dans la société américaine. De fait, « les sciences sociales de cette époque, telles qu'elles ont été institutionnalisées, à Chicago, par exemple, peuvent être considérées comme l'expression académique de l'idéologie progressiste<sup>206</sup>. »

Le débat cependant n'est pas posé partout dans des termes semblables. En France, au même moment, si l'étude des formes du lien social et de l'agrégation de l'individu au monde social est aussi une question centrale, l'école durkheimienne distingue peu entre migrants et sédentaires, étrangers et nationaux. La réflexion sur la politique d'immigration et le statut des étrangers reste l'apanage des juristes, nombreux à soutenir des thèses consacrées à ces thèmes. Cela vaut à certains l'intérêt des politiques, qui préfacent parfois leurs travaux, voire des responsabilités administratives, ou un statut d'expert. Si leur influence est mal connue, il se dégage de quelques travaux récents qu'elle peut être décisive. La genèse de mesures destinées à rendre plus efficaces les expulsions et les refus de séjour opposés aux étrangers, à l'extrême fin des années 1930, doit ainsi beaucoup à la mobilisation de juristes spécialisés dans la « question des étrangers » qui contribuèrent à constituer l'inefficacité des mesures administratives d'éloignement en problème politique<sup>207</sup>.

## **Destins sociaux et migrations**

### *Mobilités sociales*

---

204 Milton Gordon, « Assimilation in America: Theory and Reality », *Daedalus*, printemps 1961.

205 Stephen Steinberg, *The Ethnic Myth*, Atheneum, New York, 1981, p. 47.

206 Henrika Kuklick, « L'école de Chicago et la politique de la planification urbaine. La théorie sociologique comme idéologie professionnelle », in Yves Grafmeyer et Isaac Joseph (dir.), *L'École de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine*, Flammarion, Paris, 2004 (1<sup>re</sup> édition : 1979), p. 338.

207 Nicolas Fischer, « Les expulsés inexpulsables. Recompositions du contrôle des étrangers dans la France des années 1930 », *Cultures et conflits*, n° 53, 2004.

Ces travaux, outre leur intérêt pour la compréhension des logiques politiques de la période, offrent un riche matériau qui permet d'apprécier les formes d'agrégation des migrants aux sociétés qu'ils rejoignent, ou traversent. La sédentarisation est un processus fortement sélectif au point que, dans le cas des Japonais présents aux États-Unis, « le caractère sélectif des retours pourrait expliquer en grande partie l'amélioration des positions professionnelles constatée avant la Seconde Guerre mondiale »<sup>208</sup>. De nombreux historiens ont repris et enrichi ce matériau, en particulier aux États-Unis où « pour les historiens de l'immigration, la question première a longtemps été celle de l'assimilation. L'ampleur et la direction de celle-ci, les résistances qu'elle a rencontrées, ou les mythes qu'elle a suscités »<sup>209</sup>. Ces études sont souvent menées à partir de quelques points d'observations – pour l'essentiel, les marchés du travail, matrimonial, et du logement – et de l'observation de pratiques – les demandes de naturalisation et les pratiques culturelles ont fait l'objet de nombreux travaux – tandis que les recherches les plus récentes mettent l'accent sur les stratégies d'identification et de construction de mémoires collectives mises en oeuvre par et/ou pour les individus et les familles.

L'histoire de la morphologie sociale des populations migrantes et des groupes constitués par leurs descendants est une histoire de moyenne durée. Sa temporalité comporte des éléments cycliques, au sens où l'histoire de nombreux groupes d'immigrants, définis chacun par une même origine et une période d'arrivée similaire, présente des similarités.

Les primo-arrivants, liés souvent à un espace usinier et/ou urbain demeurent généralement cantonnés dans des secteurs peu qualifiés et peu rémunérés du marché du travail. Edward P Hutchinson le constate pour les États-Unis, et conclue ainsi l'étude des données des recensements américains de la période 1850-1950 :

« Les migrants des deux sexes ont toujours connu une forte spécialisation professionnelle [...]. Ils ont généralement été employés comme ouvriers, personnels de service, ouvriers qualifiés et furent nombreux parmi les artisans et commerçants. Peu d'entre eux travaillèrent pour l'agriculture, que ce soit comme fermiers ou comme ouvriers agricoles. Ils furent rares également parmi les employés et membres des professions libérales<sup>210</sup>. »

De fait, les migrants constituent plus du tiers de la main-d'œuvre blanche non qualifiée de

---

208 Masao Suzuki, « Success Story ? Japanese Immigrant Economic Achievement and Return Migration, 1920-1930 », *The Journal of Economic History*, vol. LV, n° 4, décembre 1995, p. 896.

209 John Higham, « The Mobilization of Immigrants in Urban America », *Norwegian-American Studies*, vol. 31, 1986, p. 3-33.

210 Edward P. Hutchinson, *Immigrants and Their Children, 1850-1950*, John Wiley and Sons/Chapman and Hall, New York, Londres, 1956, p. 275.

l'industrie et près de la moitié des journaliers et manœuvres blancs en 1910, mais seulement un dixième des employés, alors qu'ils forment un peu moins du quart de la main-d'œuvre blanche de sexe masculin à cette date<sup>211</sup>. Gérard Noiriel constate, lui, pour la France, qu'en 1901 comme en 1931, plus de la moitié des actifs étrangers sont des ouvriers de l'industrie, alors que « la moyenne nationale stagne autour du tiers des actifs ». Dans ce « monde de prolétaires » qu'est le monde des immigrés « plus on se tourne vers le bas de l'échelle, plus ils sont nombreux »<sup>212</sup>. L'artisanat et le petit commerce représentent les principales, souvent les seules, voies de promotion sociales qui leur soient ouvertes. Encore faut-il se garder d'identifier accès à l'indépendance et réussite socio-économique, tant la fragilité de nombre de ces entreprises est grande et les revenus que beaucoup procurent, modestes.

Plusieurs facteurs expliquent que les migrants soient, le plus souvent, confinés au bas de l'échelle sociale. Ils disposent rarement d'un capital social équivalent à celui des membres des populations locales. La méconnaissance de la langue, l'absence de qualifications reconnues dans le contexte de l'économie industrielle qu'ils rejoignent, sont des handicaps difficiles à surmonter. Ils doivent également souvent faire face à diverses formes de discrimination à l'embauche. Enfin, les migrants se soucient rarement de faire carrière. Beaucoup souhaitent accumuler rapidement un capital destiné à être réinvesti ailleurs, ce qui conduit à multiplier les heures supplémentaires et les travaux annexes plus qu'à assister aux cours du soir. Enfin, leurs critères de réussite ne sont pas nécessairement ceux des sociétés qu'ils rejoignent, non plus que ceux des sociologues. La stabilité de l'emploi, la possibilité d'accéder à la propriété, l'accès à l'indépendance, peuvent revêtir plus d'importance que la possibilité d'une progression dans la hiérarchie formelle de l'usine, si tant est que la possibilité en soit offerte. Franco Ramella, analysant le parcours de migrants italiens arrivés en France durant les années 1920, avance que :

« Pour certains secteurs de l'immigration, la propriété d'une maison est donc un objectif fondamental, parce qu'elle signifie la sécurité et la stabilité, l'insertion et l'enracinement. Pour y parvenir on fait de grands sacrifices [ ..] on peut se demander ici s'il n'y a pas, dans ce cas, de la part des familles immigrées un choix de stratégie sociale de sécurité et de stabilité, au détriment d'une stratégie de mobilité sociale et professionnelle pour les enfants<sup>213</sup>. »

Ce n'est pas là une particularité locale. De nombreux auteurs américains ont noté que l'acquisition d'une maison était souvent, pour ceux des migrants qui décidaient de s'installer en Amérique, la

---

211 Hutchinson, 1956, p. 202.

212 Gérard Noiriel, *Population, immigration et identité nationale, XIX<sup>e</sup>- XX<sup>e</sup> siècle*, Hachette, Paris, 1992, p. 67.

213 Franco Ramella, « L'émigration dans la mémoire des migrants : récits oraux », in *L'immigration italienne en France dans les années vingt*, Cedei, Paris, 1988.

première des priorités. L'un des spécialistes des Irlandais d'Amérique écrit que :

« Pour des paysans catholiques, comme les Irlandais, être propriétaire était un symbole de liberté individuelle et de dignité, une ambition naturelle pour des gens qui avaient été serfs en Europe<sup>214</sup>. »

Les enfants des immigrants sédentarisés, qui « ne sont pas les enfants des immigrés présents durant la période antérieure »<sup>215</sup>, du fait de la sélectivité des retours, reproduisent rarement la condition de leurs parents, et ce sont souvent eux qui quittent les quartiers marqués par une forte présence étrangère, particulièrement lorsqu'une mobilité sociale ascendante leur permet de disposer des moyens de le faire. Celle-ci prend fréquemment la forme, pour les garçons, d'un accès au travail ouvrier qualifié, voire au petit encadrement, même si certains d'entre eux peuvent, par le biais d'acquisitions scolaires, accéder aux classes moyennes salariées. Ces processus s'accompagnent souvent d'une diversification professionnelle, qui conduit Edward P. Hutchinson à exposer que :

« [...] la seconde génération, prise dans son ensemble, a peu tendance à reproduire les spécialisations professionnelles de la première, quoique des exceptions existent »<sup>216</sup>.

Intégration à la classe ouvrière, donc, pour la majorité, qui s'accompagne dans un certain nombre de cas d'une intégration à ses institutions et à ses organisations. Les formes de la mobilité des filles sont moins connues, mais les indices dont nous disposons conduisent à conclure que beaucoup connaissent également une promotion au sein de la classe ouvrière, et certaines, par le mariage ou l'acquisition de diplômes, rejoignent les rangs des classes moyennes urbaines. Cette promotion sociale est souvent contemporaine d'une augmentation du nombre de mariages hors du groupe d'origine, que les primo-arrivants restent généralement peu nombreux à contracter.

Il faut, pour comprendre cela, évoquer les conditions de la socialisation des enfants de migrants et la définition juridique de leur statut. Soumis à l'obligation scolaire, qui se généralise au cours de notre période, ils maîtrisent pour la plupart la langue du pays d'accueil et ont rarement le projet de quitter le pays qui les a vu naître. Ils en sont, par ailleurs, dans les principaux pays d'immigration de l'époque, souvent des citoyens, statut qui leur permet de ne pas être soumis aux discriminations légales visant les étrangers, voire de disposer d'une protection minimale contre les discriminations

---

214 Lawrence J. MacCaffrey, *The Irish Diaspora in America*, Catholic University of America Press, Washington D.C., 1984 (1<sup>re</sup> édition : 1976), p. 77.

215 Philippe Rygiel, « Une immigration passée au crible : les chances maintien en France des familles immigrées présentes dans le Cher durant l'entre-deux-guerres », in Éric Guichard et Gérard Noiriel (dir.), *Construction des nationalités et immigration dans la France contemporaine*, Presses de l'École normale supérieure, Paris, 1997, p. 214.

216 Hutchinson, 1956, p. 277.

sociétales. Ils demeurent cependant, pour beaucoup, des enfants de prolétaires, ce qui leur confère des « chances sociales » modestes dans le contexte des sociétés industrielles.

Ce schéma général connaît de nombreuses variations locales. Les historiens américains ont depuis longtemps remarqué que les parcours sociaux des membres des groupes arrivés durant une même période n'étaient pas semblables. Il est fréquent ainsi qu'ils opposent les succès des Allemands aux échecs des Irlandais et la réussite des Juifs de l'Est à la stagnation sociale des Italiens et de leurs enfants. Le constat s'appuie sur des bases empiriques incontestables. Son interprétation, parfois menée en termes d'une plus ou moins grande adaptation des pratiques culturelles des différents groupes de migrants aux nécessités d'une société moderne, doit cependant être menée avec prudence. En effet, les trajectoires des membres d'un même groupe implantés en des lieux présentant des structures socio-économiques dissemblables diffèrent fortement. Les Portugais installés aux États-Unis, avant 1914, alors même qu'au regard de leurs origines sociales et de leurs pratiques culturelles ils constituaient une population remarquablement homogène, ont ainsi connu des destins très divers selon qu'ils se sont implantés à Hawaï, dans le Massachusetts ou en Californie<sup>217</sup>.

De plus, les trajectoires des migrants demeurent durablement marquées par les caractéristiques des secteurs et des places ayant permis leur entrée dans la structure productive locale. Anahide Ter Minassian, qui a étudié les Arméniens de la région parisienne, remarque que « l'ascension sociale des Arméniens d'Issy-Les-Moulineaux se fit plus lentement [que celle des Arméniens d'Alfortville]. Jusqu'à la Seconde Guerre mondiale, la majorité d'entre eux appartenait encore au monde ouvrier, l'aspiration à créer sa propre entreprise se heurtait à l'impossibilité de mobiliser les capitaux nécessaires à l'achat des machines coûteuses qu'exigeait l'industrie du tricot », obstacle que ne rencontraient pas les habitants d'Alfortville, tôt engagés dans l'industrie de la confection<sup>218</sup>.

Enfin, la distribution du capital social ou culturel au sein des groupes définis par la provenance ou l'origine des individus qui y sont rangés peut être extrêmement inégale. Or, le lien entre les indicateurs se rapportant aux ressources sociales des familles et des individus et les parcours de ceux-ci est statistiquement robuste. Cela conduisait Steinberg à dénoncer le « mythe ethnique »<sup>219</sup>, c'est-à-dire la posture consistant à rendre compte de l'expérience des populations immigrées et de celle de leurs descendants en se référant, exclusivement, ou prioritairement, à leur origine, définie

---

217 Maria Ioanis Benis Baganha, « The Social Mobility of Portuguese Immigrants in the United States at the Turn of the Nineteenth Century », *International Migration Review*, vol. XXV, n°2, été 1991, p. 277-302.

218 Anahide Ter Minassian, « Les Arméniens et le Paris des libertés », in André Kaspi et Antoine Marès, *Le Paris des étrangers*, Imprimerie nationale, Paris, 1989, p. 129.

219 Steinberg, 1981.

en termes presque toujours culturels. Ajoutons que la mise en garde a d'autant plus de valeur que l'efficacité explicative de la variable ethnique suppose une cohérence des pratiques anthropologiques au sein des familles définies par une même origine. Celle-ci est loin d'être acquise lorsque les populations ainsi regroupées sous un même terme proviennent de nations européennes qui n'ont pas été soumises à l'influence homogénéisatrice de puissants États-nations, ce qui est le cas, par exemple, des Italiens ou des Polonais arrivant aux États-Unis avant 1914.

Nous disposons d'assez de travaux pour mesurer l'importance des effets de contexte et le poids du capital social, au sein de chaque espace national. En revanche, il nous est plus difficile de nous prononcer sur l'existence, ou l'importance, d'écarts entre les pays d'immigration qui pourraient être renvoyés aux particularités de leur organisation économique, sociale ou de leurs systèmes de régulation juridique. Nous ne pouvons guère le faire en comparant des données macrosociologiques, qui n'existent pas partout, et ne sont pas, quand elles existent, collectées et organisées de manière à en permettre la comparaison. Depuis le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, les recensements français, contrairement à leurs homologues américains, n'enregistrent ainsi plus d'informations relatives à l'origine nationale ou à la religion des populations présentes en France<sup>220</sup>. En outre, les études comparatives évoquant ces thèmes, défendues autant qu'illustrées par Nancy Green, sont aussi stimulantes que rares<sup>221</sup>. Celle que Judith Rainhorn a consacrée aux populations italiennes installées à Paris et New York permet ainsi de constater que le devenir social et professionnel des filles d'Italiens de Paris diffère significativement de celui des Italo-Américaines, du fait de puissants effets de structure<sup>222</sup>. Dans les deux cas, les femmes migrantes sont peu nombreuses à travailler, du moins à exercer un emploi salarié à l'extérieur du domicile, peu compatible avec la tenue d'une famille nombreuse. Leurs filles seront plus nombreuses à le faire, parce que tel est le destin normal d'une jeune fille attendant de se marier et, même devenues mères, une plus grande proportion d'entre elles sera présente sur le marché du travail. Les filles d'Italiens n'occupent cependant pas à Paris et à New York les mêmes emplois. Alors que les Italo-New-Yorkaises sont nombreuses à s'employer dans le secteur de la confection, qui abrite aussi une partie non négligeable des femmes de la génération précédente qui travaillent, tel n'est pas le cas à Paris. Les filles y sont moins nombreuses à travailler comme domestique, plus présentes en usine, et de 10 à 15 % d'entre elles deviennent employées, ce que ne pouvaient être leurs mères, et ce que peu de New-Yorkaises réussissent. Nous ne pouvons cependant déduire des différences entre Paris et New

---

220 Alexis Spire et Dominique Merllié, « La question des origines dans les statistiques en France. Les enjeux d'une controverse », *Le Mouvement Social*, n° 188, juillet-septembre 1999, p. 119-130.

221 Green, 1998.

222 Judith Rainhorn, « Production ou reproduction ? Les migrantes italiennes entre rôle maternel et intégration professionnelle : Paris (La Villette) et New York (East-Harlem), années 1880-1920 », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, vol. 49, n° 1, janvier-mars 2002, p. 138-155.

York celles permettant de différencier France et États-Unis : les facteurs mis en lumière renvoient aux structures économiques des deux métropoles autant, sinon plus, qu'à l'organisation de deux sociétés nationales. Si nous pouvons supposer qu'elles ne sont pas sans effet, nous sommes contraints de constater que la question demeure ouverte.

Il est tout aussi difficile de périodiser cette histoire que de la contextualiser. Nous pouvons en effet, suivant en cela Marie-Claude Blanc-Chaléard, supposer que les transformations sociales et politiques des sociétés occidentales, et en l'occurrence de la France, affectent les conditions de l'intégration sociale des populations issues de l'immigration et donc les parcours des individus<sup>223</sup>. Et de fait, un certain nombre d'études, menées en divers contextes, montrent que les destins sociaux des familles varient en fonction du moment de leur arrivée. Robert Rouge constate ainsi que les destins sociaux des Italiens de New York digèrent significativement selon leur date d'arrivée : avant 1880, ils ont beaucoup plus de chances que leurs successeurs de connaître une mobilité sociale ascendante, sans qu'il soit cependant tout à fait possible de distinguer ce qui doit être rapporté aux changements du contexte et à la composition des populations migrantes<sup>224</sup>.

L'absence de données empiriques décrivant les parcours sociaux des populations migrantes arrivées avant 1914 – nous savons, dans le cas de la France, peu de choses et pratiquement rien de valide à l'échelle nationale –, la difficulté aussi à comparer des données établies dans des cadres différents, rendent cependant la conduite d'études consacrées à cette question difficile et ne permettent pas, à ce jour, de proposer de conclusions assurées.

### *Acculturations*

L'étude des pratiques culturelles – qui, là encore, n'est généralement que celle des familles migrantes, souvent minoritaires, à se sédentariser – conduit au constat d'une relative indépendance entre mobilité sociale et acculturation au niveau individuel et d'une assez remarquable similitude des évolutions macrosociales. En effet, la réussite sociale, évaluée dans les termes de la société d'accueil, ne s'accompagne pas nécessairement d'une acculturation rapide, soit de l'adoption de pratiques caractéristiques de la société d'accueil. Observées à l'échelle du groupe cependant, les transformations des pratiques culturelles et des formes d'insertion à la société locale semblent obéir à un rythme similaire. L'immigré ne tue pas le vieil homme dès sa descente du bateau et importe des répertoires d'actions et des représentations. Ses conduites ne sont toutefois jamais reproduction des

---

223 Blanc-Chaléard, 2001.

224 Robert Rougé, « Le facteur temps et l'immigration européenne États-Unis », in Robert Rougé, *Les Immigrations européennes aux États-Unis 1880-1910*, Presses de l'Université Paris Sorbonne, Paris, 1987, p. 73-83.

pratiques d'avant la migration, le contexte nouveau imposant une adaptation minimale, qui est une « réponse stratégique aux conditions locales »<sup>225</sup>. Elles ne peuvent pas plus consister en une adoption immédiate des normes et des modes de vie des classes moyennes locales, que les observateurs sociaux identifient aux normes de la culture nationale ; il est souvent dans l'incapacité matérielle de les reproduire.

Quant aux membres des générations suivantes, ils sont toujours nombreux à abandonner partie au moins des usages ou des traditions maintenues ou créées par la génération des migrants. L'abandon de la langue des parents reste souvent la plus spectaculaire de ces manifestations. Dès les années 1880, de nombreux observateurs déplorent l'abandon de la langue française par les Canadiens français de Nouvelle-Angleterre :

« Au pique-nique national de Cohoes, le 22 juin, et au pique-nique des Canadiens de Worcester et des environs qui a eu lieu jeudi dernier [écrit Ferdinand Gagnon dans le *Travailleur* du 8 août 1882], nous avons été profondément alarmés en constatant que la grande majorité des jeunes filles ne parlaient que l'anglais. "L'anglomanie [...] fait des ravages extraordinaires dans les rangs de nos jeunes", affirme un journal de Manchester [...]. "Malgré l'église, l'école, les sociétés, les journaux français, l'enfant d'aujourd'hui préfère l'anglais, pense en anglais et se conduit [...] en anglais"<sup>226</sup>. »

Ces processus d'adoption d'une partie au moins des normes locales ont parfois été décrits comme le résultat de pratiques assimilatrices brutales ignorant la richesse des traditions et des cultures exogènes et condamnant les enfants d'immigrants à être d'éternels et déchirés transfuges. Le jugement mérite nuance. D'une part, les enfants d'immigrants étrangers ne sont pas seuls à être pris dans les politiques d'assimilation nationale ou à se trouver confrontés à la nécessité d'une acculturation difficile. Minorités nationales ou transfuges sociaux évoquent parfois leurs expériences en des termes proches de ceux dont usent les enfants de migrants. Richard Hoggart, enfant de la classe ouvrière anglaise de l'entre-deux-guerres, revient sur le parcours qui fit de lui un professeur d'université respecté :

« Après une rupture de ce genre, vous n'êtes plus jamais pleinement à l'aise dans votre culture locale [...]. Vous pouvez faire la paix avec votre culture d'origine, vous pouvez apprendre à être jusqu'à un certain point à l'aise avec elle [...] mais vous ne pouvez plus en être l'indigène à part entière [...] »<sup>227</sup>. »

---

225 John Bodnar, Michael Weber, Roger Simon, « Migration, Kinship and Urban Adjustment », *The Journal of American History*, vol. LXVI, n° 3, décembre 1979, p. 565.

226 Yves Roby, *Les Franco-Américains de la Nouvelle-Angleterre*, Sillery (Québec), Septentrion, 1990, p. 202.

227 Richard Hoggart, *33 Newport Street. Autobiographie d'un intellectuel issu des classes populaires anglaises*, Gallimard, Seuil, coll. Hautes-Études, Paris, 1991 (1<sup>re</sup> édition : 1988), p. 238.

D'autre part, dans bien des cas, les immigrants eux-mêmes, et/ou leurs enfants, acceptèrent ces évolutions, voire en furent à l'origine. Au début du XX<sup>e</sup> siècle, ce sont les leaders de la communauté chinoise de San Francisco qui enjoignent, non sans succès, aux Chinois de Californie d'embrasser le monde moderne en coupant leurs nattes et en abandonnant leurs idoles. À l'occasion de l'inauguration de son nouveau bâtiment, la puissante association des Ningyang Huiguan, annonça, qu'afin de célébrer l'inauguration de son nouveau siège :

« elle organiserait une cérémonie d'un nouveau genre, incluant des discours publics plutôt que l'observance de rites religieux ».

Cette évolution suscite l'enthousiasme de certains journaux chinois. En septembre 1907, l'éditorialiste du *Chinese Western Daily* applaudit à l'abandon de l'idolâtrie écrivant :

« Observez les nations civilisées [...], laquelle vénère des idoles ? Songez à celles qui le firent, laquelle n'a pas disparu ?<sup>228</sup> »

Mais une nouvelle fois, les variations, de groupe à groupe ou de lieux à lieux, sont importantes. Kathleen Neils Conzen remarque ainsi qu'il est possible de rapporter certaines des pratiques sociales et politiques des populations rurales du nord des États-Unis, en particulier leur soutien à la mouvance religieuse de la droite républicaine, à une lointaine origine allemande. L'isolement géographique, l'homogénéité de peuplement de certains villages, a permis à ceux-ci de devenir de véritables conservatoires culturels<sup>229</sup>. Si nous disposons d'assez de monographies pour conclure que les caractéristiques socio-économiques et politiques de l'environnement des migrants pèsent fortement sur les formes de leur acculturation, nous n'avons guère les moyens d'une description raisonnée de ces différences.

### *Communautés et identités ethniques*

La naissance et le maintien d'une identité ethnique, c'est-à-dire des manifestations publiques de l'appartenance à un groupe prétendant rassembler et représenter les membres d'une population définie en référence à une commune origine, nationale, culturelle, ou religieuse, diffèrent analytiquement des phénomènes d'acculturation. Et de fait, pour reprendre une distinction utilisée par certains ethnologues, identité ethnique et personnalité ethnique, à l'échelle d'un individu ou d'un groupe, ne concordent pas nécessairement. Peter Sahlins, menant des recherches sur les

228 Yong Chen, *Chinese San-Francisco. A Trans-Pacific Community 1850-1943*, Stanford University Press, Stanford, 2000, p. 182-183.

229 Kathleen Neils Conzen, « Immigrant Religion and the Republic: German-Catholics in Nineteenth Century America », *German Historical Institute Bulletin*, n° 35, automne 2004, p. 43-56.

populations catalanes qui vivent de part et d'autre de la frontière franco-espagnole, a proposé une brillante illustration de ce constat. Il a montré qu'alors que « les habitants de la Cerdagne parlaient catalan, et souvent écrivaient en catalan, qu'ils pratiquaient des rites et partageaient des croyances qui étaient spécifiquement catalanes », ils se disaient, à partir du XIX<sup>e</sup> siècle, Français et étaient considérés comme tels par les Catalans d'Espagne<sup>230</sup>.

Les historiens ont depuis longtemps montré que les populations migrantes avaient participé à la construction de multiples communautés. Les Polonais de Chicago sont nombreux à prendre part à l'édification d'une communauté, dont les piliers sont les églises qu'ils parviennent à édifier au prix d'une forte mobilisation collective et de lourds sacrifices financiers. La première paroisse polonaise, autour de l'église de Saint-Stanislas-Kostka naît en 1867. La plupart des associations polonaises de la ville prendront leur quartier à proximité de celle-ci. Ce quartier de Chicago apparaîtra ainsi longtemps comme la capitale de la Polonia américaine<sup>231</sup>. Les églises polonaises de Chicago ne servent pas seulement de centres religieux :

« Chaque paroisse avait ses cercles dramatiques, littéraires et musicaux, destinés à enrichir la vie culturelle du groupe immigrant<sup>232</sup>. »

Chacune, enfin, créera une école polonaise, suivant l'exemple des paroisses irlandaises et allemandes de la ville qui abritaient, depuis déjà longtemps, leurs propres institutions d'enseignement. En 1912, 92 % des familles polonaises du sud de Chicago y scolarisent leurs enfants, au moins pour partie de leur scolarité<sup>233</sup>. Ils y apprennent, en polonais, quatre heures par jour, la langue et l'histoire polonaises ainsi que les préceptes de la religion catholique. Les autres classes de la journée sont, à cette date, données en anglais, malgré la résistance opiniâtre des enseignants qui ont dû s'incliner devant les exigences de l'État et de la hiérarchie catholique.

Comme bien d'autres immigrants de l'Amérique urbaine, les Polonais de Chicago sont parvenus en quelques décennies à constituer des villages urbains polonais, qui ont leurs institutions, leurs lieux de réunions et de rencontre et qui abritent une vie d'échanges et de relations intenses. Ces organisations locales se trouvent reliées entre elles par le biais de fédérations telle la *National Polish Alliance* qui tendent à se définir comme les représentants naturels des Polonais d'Amérique.

L'existence et la pérennité de ces institutions, dont l'histoire fut souvent faite par leurs membres,

---

230 Peter Sahlins, *Between France and Spain. Boundaries of Territory and Identities in a Pyrenean Valley*, Phd, Michigan, 1986, p. 15.

231 Pacyga, 2003, p. 126.

232 Pacyga, 2003, p. 141.

233 Pacyga, 2003, p. 146.

qui n'évitèrent pas toujours l'écueil du philoétisme, ne doivent pas amener à conclure que la ville américaine de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et du début du XX<sup>e</sup> se présentait comme une mosaïque de villages ethniques dont les habitants étaient harmonieusement unis par les liens naturellement dérivés d'une commune appartenance nationale. La plupart des groupes ethniques en effet étaient marqués par une forte diversité interne et souvent de violents conflits. L'avertissement lancé par John Higham il y a quelques décennies mérite d'être rappelé :

« Le pluralisme culturel nourrit l'illusion que les groupes ethniques manifestent généralement une forte solidarité interne. En fait, beaucoup sont des fédérations instables et temporaires de groupes locaux ou tribaux qui ne parviennent à une unité temporaire et précaire que quand ils doivent affronter un ennemi commun. En plus de fortes différences locales, un groupe ethnique est généralement divisé selon des lignes politiques, religieuses ou de classe<sup>234</sup>. »

De plus, il ne semble pas qu'aient existé alors, sinon momentanément, de véritables enclaves ethniques, homogènes, cohérentes et isolées des autres composantes de la société urbaine. Les quartiers ethniques qui abritent les migrants européens de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle ne sont pas des ghettos et tous les membres du groupe ne se trouvent pas au sein de ceux-ci. Présentant en 1932 au public français les travaux de l'école de Chicago, Maurice Halbwachs détaille la morphologie de la ville et note que dans le plus grand quartier italien de la ville, le 19<sup>e</sup> District, on trouve en 1920, 15 000 Italiens, mais aussi 1 800 Grecs, 1 200 Russes et Polonais, ainsi que les représentants de groupes moins importants numériquement<sup>235</sup>. Enfin, une bonne partie des migrants européens de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, et plus encore leurs enfants, travaillent pour le compte d'employeurs qui n'appartiennent pas à la communauté et font partie d'une force de travail internationalisée. Les Polonais de Chicago sont ainsi nombreux à travailler pour les abattoirs ou les aciéries de l'US Steel, au sein desquelles cohabitent de multiples nationalités et origines. En somme, même si l'on n'observe que les relations sociales primaires, il est douteux que beaucoup d'immigrants aient pu vivre dans la ville américaine de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle en n'ayant de contacts réguliers qu'avec les membres de leur groupe ethnique. En outre, à mesure que leur séjour se prolonge, ils nouent des liens nombreux et divers à la société américaine et partagent certains des intérêts fondamentaux de ses membres, ne serait-ce que parce que leur rémunération est fixée en dollar, ou parce que l'aménagement de l'espace qu'ils occupent dépend d'instances extérieures au groupe, dont l'une des fonctions d'ailleurs est souvent de permettre de négocier collectivement l'insertion de ses membres à la société locale. L'entrée des Polonais dans les syndicats de Chicago se fait ainsi par l'intermédiaire de sections polonaises qu'animent dans les abattoirs des dirigeants parlant cette

---

234 John Higham, *Send These to Me*, Atheneum, New York, 1975, p. 235.

235 Maurice Halbwachs, « Chicago expérience ethnique », in Yves Grafmeyer et Isaac Joseph (dit.), *L'École de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine*, Flammarion, Paris, 2004 (1<sup>re</sup> édition: 1979), p. 322.

langue, dont le plus connu est John Kikulsi.

De fait, la plupart des travaux récents présentent les communautés ethniques érigées par les migrants européens, non comme des obstacles à l'assimilation, mais comme des agents de celle-ci. Cela non seulement parce que communautés et organisations ont fourni aux migrants un réseau de soutien permettant l'adaptation aux réalités américaines, en un temps où les services sociaux se réduisaient à peu de choses, mais aussi parce que, *nolens volens* parfois, elles ont encouragé leurs membres à prendre la citoyenneté américaine, à maîtriser la langue anglaise, ou à mieux connaître les réalités américaines, afin de pouvoir mieux défendre les intérêts américains du groupe.

Tout en en redoutant parfois les effets donc, les institutions ethniques ont souvent contribué à l'américanisation des migrants et de leurs enfants, ambiguïté qu'exprime avec lucidité l'un des fondateurs et des principaux animateurs de l'université polonaise de Chicago :

« Presque tous nos membres pouvaient comprendre et parler l'anglais courant. Mais beaucoup de ceux qui assistaient aux conférences en étaient incapables. L'usage du polonais était manifestement indispensable si nous voulions que les sujets que nous abordions soient compris [...]. Peu à peu [...] nous avons abordé des sujets américains et politiques. Mais en ce domaine nous ne nous contentons pas de conférences. Nous allons voir par nous-même comment fonctionnent les institutions publiques. [...] nous avons visité à peu près toutes les institutions de la ville [...]. Nous n'avons pas prêché l'"américanisation", mais presque tous nos membres sont des citoyens qui prennent une part active aux affaires publiques, et si ce que veut l'Amérique ce sont des gens qui pensent et agissent par eux-mêmes, alors ce que nous faisons c'est de l'américanisation<sup>236</sup>. »

Historiens et sociologues ont longtemps considéré que l'organisation communautaire des migrants était une spécificité américaine. Nous avons aujourd'hui moins de certitudes. La population polonaise en France possède aussi durant l'entre-deux-guerres ses associations, souvent animées par des Polonais venus de la Ruhr, ses cités, ses prêtres et ses aumôniers, ses moniteurs polonais. De puissantes fédérations chapeautent les associations locales et nourrissent le sentiment national polonais, d'autant plus vif que la Pologne vient de renaître. Et longtemps, ces populations, fortement endogames, furent considérées comme un corps étranger et inassimilable. Philippe Ariès écrivait, peu après la Seconde Guerre mondiale :

« Désormais des masses nombreuses de Polonais, d'habitants de l'Europe centrale, furent recrutées et acheminées par trains spéciaux sur le bassin houiller, une véritable invasion, mais méthodique, où les émigrés arrivaient groupés, avec leurs prêtres, leurs instituteurs, leurs religieuses. Des cités entières

---

236 Maxine Seller, *To Seek America. A History of Ethnic Life in the United States*, Jerome S. Ozer Publisher, Englewood, 1977, p. 165.

leur furent affectées, qui constituent de véritables villages étrangers, où le français n'est pas compris, où les relents de cuisine rappellent les odeurs de l'Europe centrale [...]. Cette population n'est pas stable, composée de beaucoup de célibataires, d'étrangers, avec leurs églises, leurs écoles, leurs magasins, leurs jeux, étrangers au reste de la population. Elle ne s'enracine pas<sup>237</sup>. »

L'originalité de l'expérience américaine réside sans doute plus dans la puissance et la pérennité des institutions ethniques, dont Glazer et Moynihan constataient, à l'aube des années 1960, qu'elles demeuraient des réalités politiques dans le contexte new-yorkais, que dans l'existence de celles-ci<sup>238</sup>. La morphologie sociale des populations immigrées l'explique en partie. En 1920, Chicago compte 2 700 000 habitants, plus de 800 000 de ceux-ci sont des immigrants, un peu moins de 1 200 000 ont au moins un parent immigré. À cette date, on recense à Chicago près de 140 000 Polonais, plus de 100 000 Allemands et plus de 100 000 Russes<sup>239</sup>. L'Europe de l'époque ne connaît pas de telles concentrations urbaines de populations migrantes, d'autant qu'en France, principal pays d'immigration européen, les migrants résident souvent dans les campagnes ou dans des cités bâties au pied des sites industriels ou miniers. Même si nous manquons d'études comparant de façon systématique les modes d'insertion des migrants aux différents espaces nationaux, nous pouvons supposer que de tels contrastes d'échelle et de milieu ne sont pas sans effets sur les capacités d'organisation des populations migrantes et les formes de leur présence aux sociétés qu'elles rejoignent.

De même, nous pouvons supposer que les dispositifs juridiques nationaux, en particulier ceux qui touchent au droit de la nationalité, ont de puissants effets sociaux. Les migrants présents aux États-Unis sont nombreux, tout au long de la période, à acquérir la citoyenneté américaine. De ce fait, les organisations ethniques y sont souvent dirigées par des citoyens américains et comptent en leurs rangs une proportion non négligeable et croissante de nationaux, ce qui ne peut qu'avoir des effets, tant sur les possibilités d'action qui leur sont offertes, que sur les rapports qu'elles entretiennent avec les institutions locales et nationales. Enfin, les cadres idéologiques locaux, qui dans le contexte américain associent le maintien d'une perception racialisée des migrants et la célébration d'une diversité constitutive, contribuent, par le biais des pratiques et des institutions qui les incorporent, à favoriser « une construction par l'État d'une nation sous une forme multiethnique spécifique »<sup>240</sup>.

---

237 Philippe Ariès, *Histoire des populations françaises et de leurs attitudes devant la vie depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle*, Seuil, Paris, 1971, (1<sup>re</sup> édition : 1948), p. 110-111.

238 Nathan Glazer et Patrick Moynihan, *Beyond the Melting Pot*, MIT Press, Cambridge (Mass.), 1979 (1<sup>re</sup> édition : 1963).

239 Halbwachs, 2004, p. 307-308.

240 Donna R. Gabaccia, « Is Everywhere Nowhere ? Nomads, Nations and the Immigrant Paradigm of American History », *Journal of American History*, vol. LXXXVI, n° 3, décembre 1999, p. 1132.



## Chapitre 6

### Flux et exodes de l'entre-deux-guerres

Après guerre, les grands courants migratoires transocéaniques perdent de l'importance, sans toutefois disparaître. Si les États-Unis ont fermé leurs portes, il en est de même de bien des anciens pays neufs. À l'échelle de l'Europe, le grand mouvement d'est en ouest, de l'empire russe vers les terres allemandes, s'est, lui aussi, interrompu. Enfin, la mobilité interne apparaît également en recul au moins dans les cas français et allemands<sup>241</sup>. Il ne faut pas en conclure cependant que les populations européennes se sont immobilisées. De nouvelles routes migratoires sont apparues ou se trouvent empruntées par des populations plus nombreuses, et les soubresauts politiques de l'Europe conduisent à l'exil de millions de personnes.

#### La viscosité du monde

La France fait exception à la règle qui veut que les anciens pays d'immigration accueillent désormais des nouveaux venus en moins grand nombre. Les facteurs structurels qui avaient fait de la France un pays d'immigration au XIX<sup>e</sup> siècle demeurent. Leurs effets sont renforcés par la guerre, la croissance des années 1920 et les besoins de la reconstruction. L'essentiel des combats s'est déroulé en France : il faut donc remettre en état les installations industrielles, les mines, reconstruire les maisons et les édifices publics, déminer et remettre en culture les champs. La main-d'œuvre manque, d'autant que le pays a perdu un million et demi d'habitants, pour la plupart de jeunes hommes, et que les blessés et les mutilés, partiellement ou totalement inaptes au travail, sont légion. Les grandes entreprises industrielles et les représentants du secteur agricole mettent en place, sous la houlette de l'État, un ambitieux programme de recrutement. Les conventions signées avec plusieurs pays fournisseurs permettent d'implanter des centres de recrutement à l'étranger, qui mènent d'actives campagnes d'information et sélectionnent sur place les candidats au départ. Pour des raisons qui tiennent à la désastreuse situation économique que connaît ce pays après guerre, et

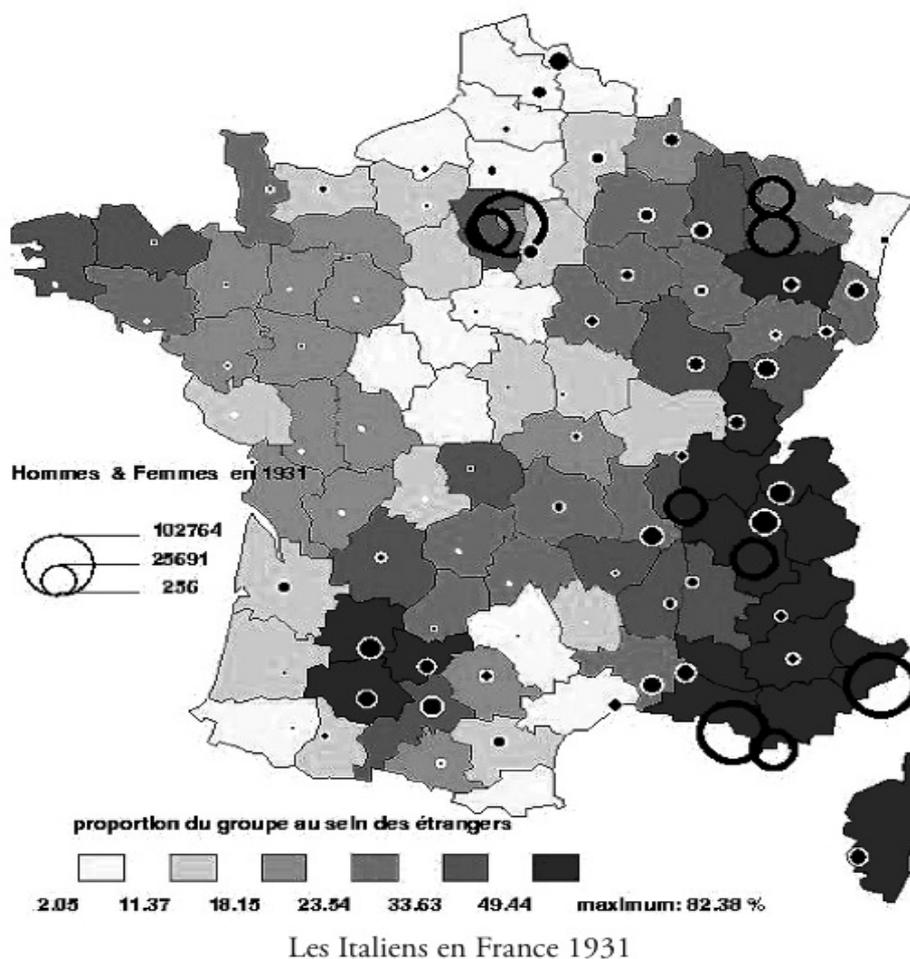
---

241 Steve Hochstadt, « Migration and Industrialization in Germany, 1815-1977 », *Social Science History*, vol. V, n° 4, automne 1981, p. 453.

aux liens étroits qu'entretiennent Paris et Varsovie, capitale d'un pays que, côté français, on considère à la fois comme un rempart contre le bolchevisme et un possible allié de revers lors du prochain conflit franco-allemand, la Pologne fournit la masse des nouveaux entrants.

Plus de 500 000 Polonais sont recensés en France en 1931 alors qu'ils étaient moins de 50 000 en 1921. Plusieurs centres de recrutement sont implantés sur le territoire polonais. Les candidats à l'émigration, jugés les plus aptes au travail agricole, ou capables de devenir des manœuvres vigoureux, y sont pourvus d'un contrat de travail qui les lie pour un an à une entreprise française, ou à un fermier. Après un long voyage en train ou, plus rarement, en bateau, ils arrivent au centre de de Toul, en Meurthe-et-Moselle, où ils subissent une nouvelle batterie de tests médicaux. Certifiés en bonne santé, douchés, désinfectés, ils sont ensuite expédiés à leur employeur, porteurs parfois d'une pancarte ou d'une affichette qui indique leur destination. À l'arrivée, ils découvrent un lieu dont, la plupart du temps, ils ne connaissaient pas l'existence, ni ne soupçonnaient les exigences<sup>242</sup>.

D'après *AtlasClio*, Anne Sophie Bruno, Éric Guichard, Philippe Rygiel, 1999.



Sources : Recensements généraux de la population, 1931 et 1936.

Si les formes de cette migration la distinguent des migrations antérieures, parce qu'elle est collective, organisée et réglée par un accord entre États, il ne faut pas surestimer les éléments de rupture qu'elle introduit. D'une part, une immigration spontanée subsiste, amenant en France des Italiens ou des Espagnols, qui viennent rejoindre un parent, un voisin, un ami. Les Italiens, qui étaient 450 000 en 1921, sont un peu plus de 800 000 en 1931 ; toutes les régions de grande industrie ont désormais leurs colonies italiennes et ils sont nombreux dans les campagnes du Sud-Ouest.

De nouvelles chaînes migratoires émergent, qui relient, comme par le passé, un village à un quartier ou à une entreprise. C'est le cas par exemple des Italiens de Castel del Monte, que nous retrouvons nombreux à Fenain dans le Nord<sup>243</sup>. À Moutiers, en Lorraine, ce sont des hommes venus de la région d'Idrija, sous contrôle italien après la guerre, qui forment le noyau de la petite colonie slovène. L'un d'eux remarque :

« Quand je suis arrivé ici en 1929, nous étions environ trente jeunes hommes à Moutiers [...]. Nous étions tous issus d'un même nid : Godovic, Medvedje Brdo, Ledine Nous nous connaissions déjà auparavant<sup>244</sup>. »

D'autre part, même les immigrés venus dans le cadre d'une immigration organisée et répartis au hasard des premiers contrats vont rapidement mettre sur pied des filières et des réseaux permettant d'appeler auprès de soi proches et parents. Cela se fait parfois par le jeu de la recommandation auprès de l'employeur, qui peut faire venir un individu nommément désigné par les canaux de l'immigration organisée ; pratique fréquente parce qu'elle lui évite les frais de recherche et de sélection de main-d'œuvre et parce qu'elle fait du salarié son obligé, tout en lui offrant un moyen de pression sur tout un groupe familial. Cela peut aussi se traduire par une rapide rupture du contrat entre les nouveaux arrivants et leur premier employeur. Ils sont nombreux, après quelques jours, à quitter celui-ci pour gagner une localité que les informations recueillies désignent comme plus prometteuse, que le travail y soit moins pénible ou les salaires meilleurs, ou bien encore qu'ils puissent y rejoindre de la famille ou des connaissances. L'usine métallurgique de Rosières dans le Cher, faisant largement appel durant les années 1920 à l'immigration polonaise, ne parvient ainsi à retenir qu'une minorité des travailleurs qui lui sont affectés. Plus de 65 % d'entre eux la quittent moins d'un an après leur embauche<sup>245</sup>. Le cas n'est pas isolé : les mines du bassin de Decazeville dans l'Aveyron sont, elles aussi, confrontées à l'évaporation des ouvriers étrangers. En août 1929, la direction de la mine de la vieille montagne écrit aux responsables du dépôt de main-d'œuvre

---

243 Damiani, 2004, p. 91-93.

244 Marie Pislar Fernandez, *Slovènes en Lorraine du fer (1919-1939)*, Institut za Slovensko Izselenstvo zrc sazu, Ljubljana, 2004, p. 217.

245 Philippe Rygiel, « La formation de la colonie polonaise de Rosières », *Cahiers d'histoire et d'archéologie du Berry*, n° 129, 1997, p. 47.

étrangère de Perpignan que, sur les quinze ouvriers espagnols recrutés le mois précédent, « un seul reste au service de la Vieille-Montagne. Trois ont quitté le convoi à Perpignan même, quatre sont partis de Viviez le 17 juillet sans se présenter au travail, un a été arrêté par la gendarmerie et six ont rompu leur contrat de travail »<sup>246</sup>.

Il faut apporter deux nuances à ce constat d'une exception française. Tout d'abord, le pays, confronté à la crise des années 1930, ferme à son tour ses frontières, même si cela ne se traduit pas par un arrêt des entrées, mais par une diminution de leur nombre. Alors que plus de 220 000 entrées sont comptabilisées pour la seule année 1930, moins de 70 000 sont recensées en 1932, dont 57 000 pour le compte du secteur agricole<sup>247</sup>. Jusqu'à la veille de la guerre, en effet, le lobby agrarien parvient à obtenir l'autorisation de continuer à recruter des ouvriers agricoles. Simultanément, les autorités françaises tentent de provoquer le départ d'une partie des ouvriers arrivés durant la décennie précédente, et rendent le renouvellement des cartes d'identité de travailleurs, qui valent permis de séjour, plus difficile. Les entreprises sont fermement invitées à se défaire de leurs employés étrangers et à fournir aux préfetures les listes des ouvriers licenciés, afin que celles-ci puissent organiser leur rapatriement<sup>248</sup>. Les expulsions se multiplient et il suffit parfois d'être chômeur pour menacer l'ordre public et se voir intimer l'ordre de quitter le territoire national. Garabed G., un Arménien vivant à Marseille, qui ne peut présenter de documents en règle aux forces de police en 1932, se voit ainsi dans l'obligation de quitter le pays, car non seulement il n'a pas de domicile connu, mais encore travaille « au hasard de l'embauche »<sup>249</sup>. Ce durcissement en temps de crise n'est pas une spécificité française. Nous en observons les effets aux États-Unis, les autorités fédérales provoquant le départ de près d'un million de Mexicains, dont certains étaient parfaitement en règle, voire citoyens américains<sup>250</sup>, mais aussi en Belgique, en Suisse ou au Canada, où les services de l'État procèdent à des expulsions dont les conditions ne respectent pas les termes légaux<sup>251</sup>.

Ensuite, si la France demeure un pays d'immigration massive durant cette époque et enregistre plus d'entrées encore que durant la période précédente, c'est également vrai de plusieurs petits pays du nord de l'Europe, en particulier de la Belgique, du Luxembourg, de la Suisse et du Danemark, vers lequel se dirige alors un nombre non négligeable de travailleurs allemands. De même

---

246 Cité in Marie-Line Montbroussous, *Histoire d'une intégration réussie. Les Espagnols dans le bassin de Decazeville*, Rouergue, Rodez, 1995, p. 68.

247 Schor, p. 58 et 124.

248 Frey, 2003.

249 Lewis, « The Strangeness of Foreigners. Policing Migration and Nation in Interwar Marseilles », 2004, p. 86.

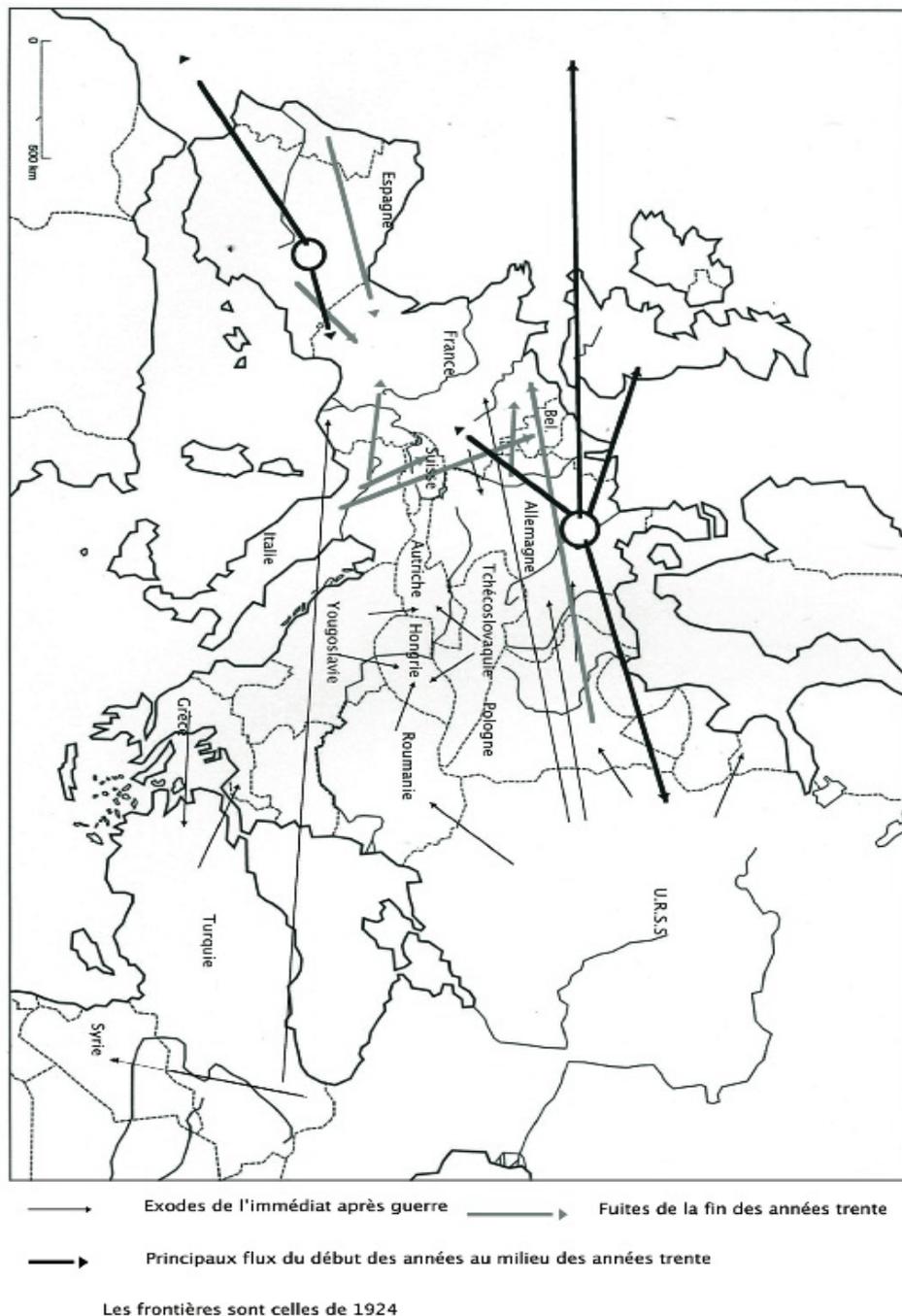
250 Francisco E. Balderrama et Raymond Rodriguez, *Decade of Betrayal: Mexican Repatriation in the 1930s*, University of New Mexico Press, Albuquerque, 2006 (1<sup>re</sup> édition : 1995).

251 Barbara Roberts, *Whence They Came. Deportation from Canada 1900-1935*, University of Ottawa Press, Ottawa, 1988.

l'Angleterre, dont l'économie n'est pourtant pas florissante durant les années 1920, continue-t-elle d'attirer les Irlandais. C'est en fait toute l'Europe du Nord-Ouest, à l'exception notable de l'Allemagne – encore celle-ci est-elle contrainte de négocier en 1936 avec la Pologne un accord lui permettant d'importer la main-d'œuvre dont elle a besoin<sup>252</sup> – qui demeure, pendant les années 1920, une zone attractive pour les migrants, la France ne se distinguant que par l'importance des effectifs qu'absorbe son économie.

## Exodes politiques de masse

Principaux mouvements migratoires dans l'Europe de l'Entre-deux-guerres



Si la crise économique pousse la plupart des États à fermer leurs frontières, elle ne met pas fin aux mouvements de population, dont certains sont liés aux violences politiques qui se déchaînent en Europe. Opposer cependant les migrants économiques des années 1920 aux réfugiés politiques de la fin des années 1930 constitue une simplification commode, mais réductrice. Facteurs économiques et politiques alimentent conjointement certains des courants migratoires de la première période. C'est le cas pour les migrants italiens qui se rendent en France ou en Belgique, malgré les restrictions posées par l'Italie fasciste à l'émigration à partir de 1926. C'est également le fait des juifs d'Europe de l'Est, attirés par les perspectives économiques offertes par la France, ou désireux d'accéder à la modernité, mais fuyant aussi les politiques répressives mises en place par la Roumanie, la Pologne ou la Hongrie, érigeant en élément d'une nationalisation des populations un antisémitisme d'État qui précipite de nombreux départs<sup>253</sup>.

Les plus brutaux et les plus désespérés de ces exodes sont cependant encore à venir lorsque s'ouvre la crise économique. Celle-ci facilite l'ascension du parti nazi, qui, parvenu au pouvoir, élimine les opposants politiques et conformément à une doctrine ouvertement raciste, fait des Juifs des citoyens de seconde zone, avant de s'emparer de l'Autriche puis d'une bonne partie de la Tchécoslovaquie. Des centaines de milliers d'individus, militants de partis démocratiques, juifs ou opposants au régime, fuient les persécutions. Pour ceux qui parviennent à quitter les territoires sous contrôle nazi commencent souvent de pénibles années d'errance. Ils ne sont en effet les bienvenus nulle part. La France se méfie de ces Allemands, d'autant que les Juifs et les communistes sont nombreux parmi eux. L'administration cherche à les décourager de venir y chercher refuge, ou les pousse à poursuivre leur route en leur fermant l'accès au marché du travail<sup>254</sup>, avant, selon Vicki Caron, de renoncer même à la prétention d'être un pays d'asile<sup>255</sup>. L'Angleterre, le Canada<sup>256</sup>, les États-Unis, pour des raisons similaires, ne montrent guère d'empressement à leur offrir l'asile, même si certains parviennent, après l'effondrement français, à gagner l'Amérique ou l'Angleterre. Klaus J. Bade estime que 500 000 personnes ont fui les territoires nazifiés avant guerre, dont 330 000 venant d'Allemagne, 150 000 d'Autriche et 25 000 des Sudètes. Si beaucoup transitent par les pays frontaliers, et fréquemment la France, la majorité a pour destination finale le monde anglo-

---

253 Didier Epelbaum, *Les Enfants de papier. Les Juifs de Pologne immigrés en France jusqu'en 1940*, Grasset, Paris, 2002.

254 Claire Zalc, « Des réfugiés aux indésirables : les pouvoirs publics français face aux émigrés du Troisième Reich », in Eric Guichard et Gérard Noiriel, *Construction des nationalités et immigration dans la France contemporaine*, Presses de l'École normale supérieure, Paris, 1997, p. 259-274.

255 Vicki Caron, *Uneasy Asylum: France and the Jewish Refugee Crisis, 1933-1942*, Stanford University Press, Stanford, 1999.

256 Abella Irving et Harold Troper, *None is too many: Canada and the Jews of Europe 1933-1948*, Key Porter Books, Toronto, 2000.

saxon : 48 % se seraient rendus aux États-Unis<sup>257</sup>. Les plus malchanceux, souvent les plus démunis, se trouveront en 1939 dans les geôles françaises, avant d'être livrés par les autorités de Vichy à la machine nazie.

S'il est, lui aussi, provoqué par la victoire d'une dictature d'extrême droite, l'exode espagnol est d'une autre nature. La population qui fuit l'Allemagne nazie comporte une forte proportion d'intellectuels, de militants et d'artistes : 7 % auraient occupé, avant leur départ, un poste universitaire<sup>258</sup>, plus de 1 000 des 8 000 universitaires allemands en poste en 1931-1932 ayant quitté le pays avant le début de la Seconde Guerre mondiale<sup>259</sup>. Après la guerre d'Espagne, c'est une armée en déroute qui franchit les frontières françaises. D'après Javier Rubio, environ un demi-million d'Espagnols, combattants républicains et civils chassés par les combats confondus, entrent en France entre 1936 et 1939<sup>260</sup> :

« jamais [...] la France n'a accueilli sur son sol un exode aussi massif et soudain<sup>261</sup>. »

Prises au dépourvu par la rapidité de l'effondrement final de la République espagnole, surprises par le nombre de ces hommes et de ces femmes en fuite, méfiantes aussi, car ce flot charrie nombre de communistes et d'anarchistes, les autorités françaises hésitent et improvisent, soucieuses avant tout de préserver l'intérêt national et de favoriser le retour rapide du plus grand nombre possible de réfugiés. La frontière, contre laquelle se pressent depuis plusieurs jours, dans le froid et la pluie, des foules énormes est ouverte à tous le 5 février 1939. Sous bonne garde, la plupart des rescapés sont acheminés vers les camps de concentration de Saint-Cyprien et d'Argelès-sur-Mer. Sur cette plage déserte, on commence par placer des poteaux et fixer des barbelés. Interdits de sortie, soumis à une surveillance militaire, les réfugiés en sont d'abord réduits à « creuser des trous dans le sable pour se protéger comme ils le peuvent des intempéries »<sup>262</sup> et les décès sont nombreux.

Ce dernier exode massif d'avant-guerre rappelle ceux des lendemains de la Première Guerre mondiale et annonce ceux de l'après Seconde Guerre mondiale, qui clôt une période durant laquelle les principaux mouvements internes à l'économie atlantique sont le fait de migrants européens. Se termine alors une séquence centenaire, que l'on peut opposer en amont aux temps de la colonisation

257 Klaus J. Bade, « Transatlantic Emigration and Continental Immigration: the German Experience Past and Present », in Klaus J. Bade, *Population, Labour and Migration in 19<sup>th</sup> and 20<sup>th</sup> Century Germany*, Berg, Leamington Spa, Hambourg, New York, 1987, p. 141.

258 Bade, « Transatlantic Emigration and Continental Immigration », 1987, p.140.

259 Jean Philippe Mathieu, « Sur l'émigration des universitaires », in Gilbert Badia et al, *Les Bannis de Hitler*, Études et documentation internationales et Presses universitaires de Vincennes, Paris, 1984, p. 133-162.

260 Javier Rubio, « La population espagnole en France : flux et permanences », in Pierre Milza et Denis Peschanski, *Exils et migration. Italiens et Espagnols en France, 1938-1946*, L'Harmattan, Paris, 1994, p. 39.

261 Geneviève Dreyfus-Armand, *L'Exil des républicains espagnols en France*, Albin Michel, Paris, 1999, p. 19.

262 Dreyfus-Armand, 1999, p. 62.

du nouveau monde, de la traite et de l'esclavage, en aval à la mondialisation des flux migratoires aboutissant en Occident. En dresser un bilan revient à s'interroger sur les transformations induites par ces mouvements.

## Chapitre 7

### Les migrants forgent le monde

Il est peu d'aspects de la vie des sociétés européennes et nord-américaines qui n'ait subi profondément les effets des migrations de masse. Les migrants ont joué un rôle essentiel dans la construction des routes, des rails, des canaux, des usines et des villes d'Europe de l'Ouest et d'Amérique du Nord. Ce sont eux encore – tels les Polonais de la Ruhr ou du nord de la France qui fournissent durant les années 1920 jusqu'à 70 % des mineurs de fond du pays noir<sup>263</sup> – qui arrachent à la terre le charbon et le fer alimentant l'industrialisation. Leurs périple sont si intimement liés à l'édification de l'Occident contemporain que nous sommes incapables d'imaginer ce que serait un monde bâti sans leur travail. De même, il est difficile de concevoir ce qu'aurait été l'histoire économique et sociale des îles Britanniques, de la Scandinavie ou des pays allemands, si ces régions avaient compté plusieurs millions de pauvres de plus. Pour le dire en des termes plus savants, les migrations affectent profondément et durablement ce que Marcel Mauss nommait la « morphologie sociale » des régions d'immigration et d'émigration<sup>264</sup>. De ce fait, l'impact économique et social des migrations internes au monde occidental durant cette période longue d'un siècle est, au sens propre, incommensurable et malaisé à caractériser. Il semble difficile de faire plus qu'inventorier un certain nombre de domaines dans lesquels l'émigration et l'immigration ont eu un impact et de recenser les formes qu'il a pris fréquemment. Nous le ferons en examinant successivement les régions d'immigration et d'émigration, respectant ici la structure d'une historiographie qui tient rarement les deux bouts de la chaîne migratoire.

#### Des sociétés d'immigration

##### *Travailleurs et contribuables*

---

263 Janine Ponty, « Les Polonais, une immigration massive », in Collectif, *Tous gueules noires. Histoire de l'immigration dans le bassin minier du Nord-Pas-de-Calais*, Centre historique minier du Nord-Pas-de-Calais, Mémoires de Gaillette, n° 8, 2004, p. 63.

264 Marcel Mauss, « Division concrète de la sociologie », in *Essais de Sociologie*, Seuil, Paris, 1971, repris de « Divisions et proportions des divisions de la sociologie », *Année sociologique*, nouvelle série, n° 2, 1927.

Les migrants que nous étudions sont d'abord des travailleurs, majoritairement non qualifiés. L'étude de l'impact de leur présence tend donc fréquemment à évaluer l'influence d'une importation massive de travail peu qualifié à l'intérieur d'une économie nationale, que souvent nous ne connaissons pas précisément. De nombreux auteurs concluent qu'une immigration massive permet, soit une diminution de la rémunération du travail peu qualifié, soit son maintien à un niveau faible. Cela à la fois parce que l'offre de travail augmente et parce que la segmentation de la main-d'œuvre permet, à court terme, de freiner la constitution d'organisations ouvrières puissantes, et, par là, d'éviter les grèves, tout en favorisant l'introduction de modifications organisationnelles ou techniques destinées à accroître la productivité du travail, que parfois les classes ouvrières locales refusaient. Timothy Hatton et Jeffrey Williamson, auteurs de l'une des plus récentes tentatives visant à évaluer l'impact économique des migrations de masse, estiment ainsi que les gains salariaux des travailleurs américains nés en Amérique, étaient en 1910 inférieurs de 12 % à ce qu'ils auraient été en l'absence d'entrées massives durant les décennies précédentes. Les mêmes auteurs lient immigration et progression des inégalités ; l'importation massive de travailleurs peu qualifiés ne bloque que la progression des plus bas salaires, tout en favorisant une rapide augmentation des revenus du capital<sup>265</sup>. De ce fait, l'immigration est souvent vue comme une arme, aux mains des employeurs, leur permettant de maintenir ou d'augmenter des taux de profits élevés, puisque les gains de productivité permis ne se trouvent pas redistribués sous forme de salaires. Si le schéma peut apparaître convaincant, sa validation suppose la reconstitution pour les périodes anciennes des outils d'une comptabilité nationale moderne, opération difficile et rarement tentée.

De plus, les migrants ne sont pas seulement des travailleurs, mais aussi des consommateurs et des contribuables dont l'apport à la croissance se présente de façon multiforme. Ils créent une demande, dont une large partie, du fait de la structure de leur consommation, est satisfaite par des producteurs et des intermédiaires locaux. Par ailleurs, ils sont généralement des contributeurs nets au budget de l'État qui n'a pas eu à couvrir les frais de leur éducation et de leur éventuelle formation, et se voient souvent, au moins au début de la période, exclus d'une bonne partie des programmes et des bénéfices de l'État social naissant. La loi sur les accidents du travail adoptée par la France à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle exclut ainsi de son champ d'application les travailleurs étrangers. Enfin, ils peuvent être assujettis à des impôts spécifiques. Ainsi, dans la France de l'entre-deux-guerres, les sommes recouvrées par les services chargés de la délivrance des cartes d'identité d'étrangers sont bien supérieures à celles nécessaires à leur fonctionnement<sup>266</sup>. L'impact économique d'une forte

---

265 Timothy Hatton et Jeffrey Williamson, *The Age of Mass Migrations. Causes and Economic Impact*, University Press, New York, Oxford, 1998.

266 Rosenberg, 2001.

immigration est donc particulièrement difficile à évaluer et certains économistes peuvent conclure, étudiant la même séquence historique et utilisant les mêmes données que Hatton et Williamson, qu'à l'échelle régionale, « nous avons toutes les raisons de supposer que sans une forte immigration l'augmentation des salaires aurait été faible ou nulle »<sup>267</sup>.

### *Structures sociales et distribution des places*

S'il n'est pas certain que nous puissions proposer, à l'échelle d'une économie nationale, une mesure rétrospective des effets « toutes choses égales par ailleurs » de la présence immigrée, ces incertitudes ne doivent pas masquer l'essentiel, c'est-à-dire l'accord existant sur le fait que l'immigration massive nourrit la croissance des régions d'arrivée sur la longue durée, tout en favorisant une accumulation rapide du capital. Si dans les débats contemporains beaucoup en tirent argument pour réclamer l'ouverture des frontières, leurs adversaires mettent fréquemment en avant les effets sociaux et culturels de l'immigration, jugés insupportables. Ce qui rend le débat possible est l'extrême difficulté à évaluer les effets en soi de l'immigration, qui est toujours un élément d'un système de transformations de moyenne durée, dont l'issue est effectivement une radicale altération des structures sociales et des modes de vie. Ceux qui se sont livrés à l'exercice, observant les structures sociales, ont généralement conclu que l'immigration renforçait la fluidité sociale des régions d'arrivée. La nécessité d'encadrer les migrants récents offre aux plus anciens l'opportunité d'une promotion professionnelle et sociale; ces derniers détiennent, de par leur connaissance de l'environnement, de la langue et des processus de travail, un avantage compétitif. L'observation des villes américaines a souvent nourri ce type de conclusion, puisqu'il est fréquent que l'arrivée de nouveaux venus, occupant les mêmes emplois et les mêmes lieux qu'une vague précédente de migrants, s'accompagne d'une diversification professionnelle et d'une dispersion géographique du groupe le plus ancien. Ajoutons que la forte demande de logements consécutive à un afflux de population peut créer pour les propriétaires locaux de forts effets de richesse. Cependant, le développement d'industries nouvelles, que nourrit l'apport des immigrés, est susceptible de provoquer localement des formes de contre-mobilité dont l'ampleur s'avère difficile à estimer, ou d'entraîner l'éviction d'un groupe incapable de perpétuer sa mainmise sur une niche économique. En ce domaine encore, les incertitudes sont légion, même si apparaît solide l'idée que l'arrivée massive d'immigrants crée des opportunités nombreuses. En effet, l'encadrement et la reproduction de la force de travail immigrée supposent la multiplication d'emplois – il faut aussi plus d'infirmières, d'assistantes sociales de policiers et d'enseignants, rémunérés en partie par les impôts

---

267 Susan B. Carter et Richard Sutch, *Labour Market Flooding? Migrant destination and Wage Change during America's Age of Mass Migration*, Border Battles, The U.S. Immigration Debates, mars 2007, <http://borderbattles.ssrc.org/Carter-Sutch/index.html>.

des nouveaux venus – qui ne peuvent que rarement, durant la période, être tenus par les immigrés eux-mêmes. Mais ces effets sont socialement et géographiquement différenciés, selon des modalités que nous percevons mal.

L'impact de l'immigration ne peut se résumer à une redistribution des places ; elle permet, ou facilite, une transformation des statuts. L'existence d'une main-d'œuvre banale, mobile et bon marché, absorbant les chocs de la conjoncture autorise, dans cette perspective, le financement de la protection d'une partie des travailleurs locaux, dont le statut de citoyen est autant un ensemble de droits socio-économiques qu'une réalité politique. Le citoyen peut, nous l'avons vu, bénéficier d'un ensemble de prestations qui sont souvent déniées au travailleur étranger. Il a, de plus, accès à un vaste ensemble d'emplois réservés, dont beaucoup ont la particularité, rare durant la période pour la main-d'œuvre banale, d'être des places stables, assurant une rémunération sans discontinuité, ce qui, à niveau d'éducation et de rémunération similaire, favorise la mobilité sociale de la génération suivante<sup>268</sup>. Là encore, le constat d'ensemble mériterait d'être modulé selon les moments et les lieux, même si nous manquons d'études permettant de le faire.

### *Le migrant est politique*

Les implications politiques et idéologiques de la présence d'une main-d'œuvre immigrée nombreuse ne sont pas moindres. Beaucoup ne sont pas citoyens, ce qui les prive des protections et garanties dont jouissent ceux-ci. Cette vulnérabilité, couplée à l'exigence politique d'un contrôle croissant des comportements et des mouvements des populations étrangères, en fait les cobayes privilégiés des appareils de surveillance qui élaborent et testent, dans le cadre d'une politique de contrôle des étrangers, des instruments et des stratégies dont l'usage, souvent, sera ensuite étendu à l'ensemble de la population. L'histoire de la carte d'identité en France fournit un exemple de ce type de mécanisme. Le 2 avril 1917, paraît un décret « portant création d'une carte d'identité à l'usage des étrangers » qui enjoint à « tout étranger devant résider en France plus de quinze jours » de demander une carte d'identité ». Un « service central » aura pour charge de « tenir à jour les fiches correspondantes aux cartes d'identité délivrées aux étrangers ». Obligatoire, permettant la tenue et la mise à jour de fichiers des étrangers et, par le biais de multiples listes et comptages, l'accumulation d'un savoir administratif, la carte permet de distinguer travailleurs salariés et non salariés et ouvre donc la possibilité d'une gestion des populations étrangères différenciée selon leur position vis-à-vis du marché du travail. Il est désormais possible d'assurer l'entrée en vigueur d'un statut de l'étranger salarié, soit de l'immigré. Comme le notent les services du ministère du Travail,

---

268 Jean-Pierre Briand et Jean-Michel Chapoulie, *Les Collèges du peuple*, CNRS Éditions, Paris, 1992.

commentant, la loi d'août 1926 :

« toute la loi repose sur la carte d'identité. C'est elle qui permettra à l'employeur de se rendre compte si le travailleur qui se présente à l'embauchage peut être employé par lui [...] »<sup>269</sup>.

Cela suppose la mobilisation de moyens importants. En région parisienne, « en 1926, les deux sections du Service des étrangers employaient plus d'agents et traitaient plus d'affaires que n'importe quel autre service de la préfecture »<sup>270</sup>. Ce dispositif est sans cesse perfectionné et amendé durant l'entre-deux-guerres. La confection des cartes, le choix des informations qui y sont portées, font l'objet d'études minutieuses et de multiples expérimentations<sup>271</sup>. Cela permet l'accumulation d'un savoir-faire qui sera réutilisé par l'administration française lors de la création de la carte nationale d'identité<sup>272</sup>. Celle-ci apparaît comme l'application au contrôle et à la gestion de la population tout entière de technologies expérimentées avec succès sur une population marginalisée et dominée, alors que la pratique de l'encartement massif suscitait encore de fortes résistances au sein de la population française.

Cible des politiques publiques, les immigrants sont aussi des acteurs, dont les pratiques et les stratégies infléchissent les réalités idéologiques et politiques locales. Ainsi, alors que l'Église catholique avait pratiquement disparu d'Angleterre, l'afflux important d'Irlandais lui a redonné vie. De même aux États-Unis, le nombre croissant d'immigrants irlandais et allemands<sup>273</sup> puis italiens et polonais, contribue à faire de la religion catholique une composante permanente de la scène américaine. Même quand les immigrants s'intègrent à une confession déjà présente, ils importent des formes de piété nouvelles, ou ravivent des pratiques tombées en désuétude : ainsi du culte marial dans le sud-ouest de la France auquel l'arrivée massive d'Italiens durant l'entre-deux-guerres donne une seconde jeunesse.

L'activité politique des migrants peut, quant à elle, prendre de multiples formes, qui vont de l'intervention directe ou indirecte dans la situation politique du pays d'origine – les représentants de la colonie tchécoslovaque se trouvant en France durant la Première Guerre mondiale ont ainsi activement soutenu la cause tchécoslovaque auprès des autorités françaises<sup>274</sup> – à la défense de la

---

269 *Lettre du ministre du Travail à messieurs les Préfets et les Inspecteurs du travail*, 5 février 1927, AD Indre-et-Loire, IOM16.

270 Clifford Rosenberg, « Une police de "simple observation" ? Le Service actif des étrangers à Paris dans l'entre-deux-guerres », *Genèse*, n° 54, mars 2004, p. 51-73.

271 Noiriel, 2006.

272 Pierre Piazza, *Histoire de la carte nationale d'identité*, Odile Jacob, Paris, 2004.

273 Laure Teulière, « Les pèlerinages des émigrés. Itinéraires de dévotion et missions catholiques italiennes en France », *Mouvement Social*, n° 209, octobre-décembre 2004, p. 53-70.

274 Jean-Philippe Namont, « La Colonie tchécoslovaque en France pendant la Première Guerre mondiale », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, n° 216, octobre 2004, p. 41-57.

position du groupe au sein de la société d'accueil. Des associations, des intellectuels et des forces politiques liées aux Chinois d'Amérique ont ainsi entamé, dès le passage des lois restreignant l'immigration des femmes chinoises aux États-Unis – en 1870 par l'État de Californie, en 1875 à l'échelon national – une longue bataille visant à obtenir le retrait de ces mesures. Que celle-ci soit, jusqu'à la Seconde Guerre mondiale, demeurée sans résultats, ne doit pas faire oublier la capacité de résistance et d'organisation, même des immigrés les plus menacés<sup>275</sup>.

L'intervention des migrants dans la vie politique des pays d'accueil ne se borne pas à la constitution d'un lobby défendant des intérêts sectoriels. Ils sont nombreux, tant en Europe qu'aux États-Unis, à prendre part aux luttes ouvrières, important des répertoires d'action, ou des configurations idéologiques, incorporées ensuite aux traditions de luttes du pays d'accueil. Les Slovaques, fers de lance des grèves d'Homestead (États-Unis) en 1892, se souviennent des principes de 1848, cependant que les ouvrières, majoritairement juives, de la confection new-yorkaise mêlent, lors du soulèvement des 20 000, en 1909, références religieuses et pratiques militantes modernes<sup>276</sup>. Si la presse de l'époque présente parfois Clara Lemlich, l'une des inspiratrices du mouvement, comme une émule de Jeanne d'Arc, emportant, au cours d'un meeting tenu le 22 novembre la conviction de ses sœurs de misère au prix d'un discours inspiré et obtenant que toutes prêtent serment de participer à la lutte selon la vieille formule yiddish, « si je trahis la cause que j'embrasse aujourd'hui, que la main du bras que je tends dépérisse »<sup>277</sup>, elle est une militante ouvrière expérimentée et l'une des fondatrices et des dirigeantes d'une très active section syndicale<sup>278</sup>.

Les immigrés constituent de plus, parfois, particulièrement aux États-Unis, où la naturalisation est fréquente, une clientèle politique nouvelle, dont la conquête peut représenter, localement, un enjeu, surtout dans les grandes villes. La prépondérance de quelques groupes peu nombreux, l'importance de leurs effectifs, la concentration géographique de ceux-ci, ainsi que la relative cohésion de groupes structurés par de multiples associations, une presse, des manifestations communes, favorisent l'apparition d'un vote ethnique, autrement dit d'une association entre une population et un appareil politique. L'illustration en est, à New York, le soutien massif donné au parti démocrate par les Irlandais ; symbiose unissant un groupe dont les positions dans la ville, en particulier ses

---

275 Xiaojian Zhao, *Remaking Chinese America: Immigration, Family and Community, 1940-1965*, Rutgers University Press, New Brunswick, 2002.

276 Dirk Hoerder, *Cultures in Contact: World Migrations in Modern Times*, Duke University Press, Durham, N.C., 2002, p. 441.

277 Green, 1998, p. 76.

278 Maxine Schwartz Seller, « The Uprising of the Twenty Thousand: Sex, Class, and Ethnicity in the Shirtwaist Maker's Strike of 1909 », in Dirk Hoerder (dir.), *Struggle a Hard Battle. Essays on Working Class Immigrants*, Northern Illinois University Press, Dekalb Illinois, 1986, p. 254-279.

services de police, sont confortées par le soutien d'un appareil politique, disposant en échange d'un capital de voix qui lui feront rarement défaut. Chicago aussi a ses maires irlandais. De la Première Guerre mondiale à 1976, date de la mort de Richard Daley, la grande cité des lacs est gérée par des maires d'origine irlandaise, à l'exception d'Anton Czermak, politicien d'origine tchèque, maire de 1927 à 1933.

À une échelle plus modeste, les immigrants, ou les enfants d'immigrants, contrôlant la machine démocrate d'un quartier, sont nombreux. Lars M. Rand nous en fournit un exemple. Né en 1857, en Norvège, d'une famille de fermiers, il rejoint les États-Unis dans le courant des années 1870 avec sa famille. Le jeune Lars s'emploie d'abord dans les fermes du Minnesota, mais remarqué par un de ses employeurs, un banquier norvégien, il parvient, tout en devenant employé de banque, à poursuivre des études de droit qui lui permettent de s'inscrire au barreau. Il s'installe, en 1885, à Minneapolis, et rejoint le parti démocrate. Ses talents d'orateur et sa connaissance du droit lui valent une carrière rapide. Il est choisi en 1890 comme candidat démocrate pour le « sixth ward », une circonscription dont la population comprend une large proportion de migrants, dont une moitié environ de Scandinaves. Sa victoire lui permet de siéger au conseil municipal, jusqu'en 1910. Politique habile, il doit sa longévité en partie à sa défense efficace des intérêts de ses mandants, forgeant, dans une ville dominée par les Républicains, des alliances temporaires avec certains d'entre eux. Il écarte ainsi un projet visant à réserver les emplois municipaux aux citoyens nés Américains, vide de leur contenu les ordonnances visant les saloons – ce qui lui permet de disposer des fonds des tenanciers reconnaissants – et défend avec acharnement le principe de la journée de huit heures. Cependant, sa popularité provient aussi de sa capacité à contrôler une partie des emplois municipaux et à se constituer ainsi une clientèle. S'il n'est pas seulement le représentant d'une communauté, il est attentif à constituer des équipes qui respectent les équilibres ethniques locaux et utilise son origine comme argument électoral, exagérant, selon certains commentateurs, son accent lors des meetings<sup>279</sup>.

Les phénomènes de ce type semblent moins fréquents en Europe, ce qui peut résulter de ce que les conditions de l'émergence d'un « pouvoir ethnique » sont moins fréquemment réunies. Il est rare en effet de rencontrer une grande ville où des immigrés citoyens forment un groupe nombreux et cohérent. Quelques exemples montrent, en revanche, qu'une telle évolution n'est pas l'apanage du continent américain. Ainsi, il existe longtemps, dans quelques grandes villes d'Angleterre, un vote irlandais, généralement favorable au labour.

---

279 Carl H. Chrislock, « Profile of a Ward Boss. The Political Career of Lars M. Rand », *Norwegian-American Studies*, vol. 31, 1986, p. 35-72.

Si nous pouvons être tentés d'en conclure que la morphologie des populations immigrées et les dispositifs juridiques réglant l'obtention de la nationalité américaine favorisent l'émergence de telles alliances, sans cependant que leur apparition soit impossible en d'autres lieux, il nous faut noter que la conclusion est fragile, car elle s'appuie souvent sur la comparaison de populations qui, quoique contemporaines, en sont à des stades différents de leur cycle migratoire. Si nous voulions comparer les situations françaises et américaines à termes sociologiquement équivalents, il nous faudrait comparer les Irlandais d'avant 1914 aux Belges de Roubaix, qui entretiennent alors des liens étroits avec le Parti Ouvrier Français de Jules Guesde, et les Italiens du New York de l'entre-deux-guerres aux enfants d'Italiens qui peuplent la Lorraine sidérurgique et la banlieue parisienne après 1945. Nous serions alors amenés à des conclusions plus prudentes. En Lorraine<sup>281</sup>, ou dans certaines zones de la région parisienne<sup>282</sup>, les liens apparaissent étroits entre parti communiste et descendants d'Italiens après la Seconde Guerre mondiale. La carrière politique et syndicale d'un Antonio Balducci symbolise cette alliance en Meurthe et Moselle. Fils d'immigré italien, résistant, il sera durant quatre décennies, de la fin de la guerre à l'orée des années 1980, le patron des mineurs de fer CGT du département et un responsable communiste. Les Italiens et les descendants d'Italiens sont nombreux parmi eux, et il semble « que sa capacité de s'adresser aux mineurs et en particulier dans leur langue, lui facilite largement la tâche utilisant ses origines italiennes pour conquérir puis maintenir son influence [...]. Alberto Balducci construit ainsi un véritable fief à travers une sorte de Petite Italie syndicale »<sup>283</sup>. Une partie des différences observées pourrait alors provenir d'effets de regards et de discours. Regards des historiens, plus sensibles lorsqu'ils étudient les États-Unis, au poids du phénomène communautaire<sup>284</sup>, discours des acteurs qui, dans le cas français en particulier, mettent rarement en avant les liens entre un appareil militant et l'origine étrangère de ses militants ou de ses sympathisants. Le Parti communiste français ainsi, qui compte pourtant dans ses rangs nombre de militants étrangers ou de militants d'origine étrangère, est particulièrement soucieux, surtout après 1935, de se rattacher à des traditions nationales, voire régionales<sup>285</sup>. Cette discrétion, quant aux origines de la classe ouvrière locale et de nombre de ses militants, peut s'expliquer en partie parce que, dans le contexte idéologique et social de l'époque, elles ne font pas sens. L'engagement communiste des enfants d'Italiens de la région parisienne est pensé par eux, de même

---

281 Noiriél, 1984.

282 Antonio Canovi, *Argenteuil : Creuset d'une petite Italie - Histoire et mémoire d'une migration*, Le Temps des Cerises, Pantin, 2000, (1<sup>re</sup> édition : 1999).

283 Michel Dreyfus, « Alberto Balducci, symbole d'une petite Italie syndicale », in Judith Rainhorn (dir.), *Petites Italies dans l'Europe du Nord-Ouest. Appartenances territoriales et identités collectives*, Presses universitaires de Valenciennes, Valenciennes, 2005, p. 184.

284 Gérard Noiriél, « Immigration, Amnesia and Memory », *French Historical Studies*, vol. XIX, n° 2, automne 1995, p. 374.

285 Michel Cadé, « Traditions identitaires du mouvement ouvrier français dans le Midi rouge, de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle à nos jours », *Le Mouvement social*, n° 166, janvier-mars 1994.

que par les appareils politiques qu'ils rejoignent, comme le produit de convictions idéologiques et d'une appartenance de classe<sup>286</sup>.

### *Cultures en contact*

Les immigrants amènent également des pratiques et des représentations susceptibles de féconder les cultures locales, quoiqu'il ne s'agisse pas ici d'importation – Hasia Diner remarquait récemment que bien des éléments de la nourriture italienne consommés aujourd'hui par tous aux États-Unis, dont les « spaghetti and meatballs » étaient des « inventions américaines »<sup>287</sup> – mais d'un échange, nécessairement inégal. Les historiens qui évoquent les apports culturels des immigrants ont tendance à recenser Nobels et artistes célèbres, qui, migrants eux-mêmes, ou issus de l'immigration, ont dignement représenté les arts, les sciences et les lettres nationales, voire à comptabiliser les victoires olympiques dont le pays est redevable aux enfants de l'immigration. De fait, la France peut célébrer, pour la seule littérature, le fils d'Italien Zola, le Russe Troyat, ou encore Romain Gary et même le jeune Goscinny, fils d'immigrés et créateur de l'emblème national qu'est Astérix. Si une telle entreprise cependant est idéologiquement louable, elle ne nous dit pas, par exemple, ce qu'Astérix doit à la tradition juive, ou ce que le naturalisme doit – et s'il doit quelque chose – à l'origine italienne de son principal artisan. Le doute en la matière est d'autant plus permis que les autobiographies de certains de ces personnages d'exception insistent plus sur leur immersion dans la culture du pays d'accueil que sur l'hybridation de deux traditions dans leur œuvre. Revenant sur son parcours, Michel Rajfus, écrivain français, enfant de Juifs de l'Est arrivés en France durant l'entre-deux-guerres, titre son récit autobiographique : *Une enfance laïque et républicaine*<sup>288</sup>.

La question demeure donc de ce que les cultures savantes des pays d'immigration doivent, à part la présence de personnalités exceptionnelles, à l'arrivée de millions de travailleurs manuels. Le problème se pose, bien sûr, en des termes différents si l'on intègre au phénomène migratoire le passage, ou l'installation, d'artistes et d'intellectuels à Londres, Paris ou New York. L'association des deux n'est pas sans fondements. Il est en effet possible de considérer que l'arrivée de jeunes gens talentueux dans les grandes métropoles culturelles appartient à la famille des migrations de travail et de formation, puisqu'il s'agit ici de se rapprocher des institutions régulant un marché international permettant d'écouler les produits de son activité.

---

286 Marie-Claude Blanc-Chaléard, « Intégration et politique : les conseillers municipaux d'origine italienne en banlieue parisienne (1945-1970) », in Marie-Claude Blanc-Chaléard (dir.), *Les Italiens en France depuis 1945*, Presses universitaires de Rennes, Rennes, 2003, p.184.

287 Hasia R. Diner, *Hungering for America: Italian, Irish and Jewish Foodways in America in the Age of Migration*, Harvard University Press, Cambridge Mass., 2001, p. 53.

288 Maurice Rajfus, *Une enfance laïque et républicaine*, Manya, Paris, 1992.

Si l'on fait cependant abstraction de ces mouvements et veut évoquer les transformations induites par les migrations de masse, il vaut sans doute mieux se tourner vers les cultures populaires des pays d'accueil. Les exemples sont ici nombreux et certains fameux, tel l'accordéon, rythmant les bals du 14 Juillet, qui est le produit d'un croisement entre traditions musicales auvergnates et italiennes. Certaines de ces innovations sont intégrées, au cours du XX<sup>e</sup> siècle, aux productions des industries culturelles nationales. Le comique de l'*East End* anglais doit ainsi beaucoup à la présence de comédiens irlandais qui créent et animent une galerie de types, dont celui du pauvre Irlandais, mélange de vagabond et d'ouvrier, préfigurant le Charlot de Chaplin, autre enfant de l'*East End* parti faire fortune aux États-Unis<sup>289</sup>. Si ces manifestations de la présence immigrée sont souvent soulignées, il en est d'autres, plus discrètes, car touchant à la culture matérielle, qui contribuent à modeler les paysages des régions d'arrivée. Dans les zones rurales, l'arrivée de cultivateurs étrangers s'accompagne souvent de l'introduction de cultures ou de techniques nouvelles. Christiane Touja-Pinède fait, pour le Quercy de l'entre-deux-guerres, l'inventaire des apports des métayers italiens :

« [À] Labourgade, ils améliorent les écuries et les étables et font construire des fosses à purin. Ils introduisent des espèces nouvelles : des Italiens font venir des vaches de Bretagne et [...] cultivent un trèfle blanc amélioré, qui était une spécialité italienne. Ils entretiennent les prairies avec soin, les amendant avec des composts spéciaux et les enrichissant avec des légumineuses. [...] D'une façon générale, on doit aux Italiens la mise en train de la production laitière du département »<sup>290</sup>.

Dans les villes, les artisans du bâtiment introduisent, dans la disposition des pièces, le choix des matériaux, ou les éléments de décoration, des touches nouvelles, devenues parfois des éléments typiques des paysages urbains sans que soit gardée la mémoire des circonstances de leur introduction. Il faut les besoins d'une enquête pour que Vance Packard identifie comme telles les traces architecturales des goûts des Polono-Américains :

« [D'après mon informateur] Les Polonais d'Amérique aiment leurs maisons pimpantes, très colorées. Le rose et le turquoise ont la faveur des Polonais de Buffalo. Ils veulent des maisons de brique [...]. Ils veulent aussi de grandes cuisines. [...] Ils veulent un living-room ouvert sur la rue, avec de grandes baies vitrées [...]. Je pensais que peut-être mon informateur exagérait mais il y a quelques mois, passant par un quartier polonais de Chicago, j'ai pu remarquer qu'au moins 80 % des maisons avaient de grandes baies vitrées donnant sur la rue »<sup>291</sup>.

---

289 O'Connor, 1972.

290 Christiane Touja-Pinède, *L'Immigration étrangère en Quercy*, Privat, Toulouse, 1990, p. 152-153.

291 Vance Packard, *The Status Seekers*, Penguin Books, Harmondsworth, 1961 (1<sup>re</sup> édition : 1959), p. 73.

## Émigration et modernisation

L'émigration a sa légende dorée, comme sa légende noire. Pour certains, elle crée dans la zone de départ les conditions de l'industrialisation, parce que les sommes envoyées par les émigrants constituent un transfert de fonds non négligeable, parce que ceux qui rentrent constituent une main-d'œuvre qui a acquis une qualification, voire parce que leur départ a favorisé une stabilité politique nécessaire à l'expansion, en réduisant le nombre des actifs sous-employés et en provoquant l'augmentation des salaires. Kevin O'Rourke considère ainsi que, dans le cadre de l'économie atlantique d'avant 1914, le déclenchement d'une émigration de masse provoque rapidement une augmentation des salaires d'environ 10 %<sup>292</sup>. Ces arguments sont recevables. Les transferts de fonds représentent effectivement des sommes énormes. Les conséquences tirées de ces constats sont cependant contestables. Les fonds transférés ne stimulent en effet pas nécessairement l'investissement, dans les activités productives locales. Ainsi, si les élites lucquoises parviennent à drainer une large part des sommes transférées par les émigrants de la province, souvent réinvesties dans des opérations nourrissant le développement économique local, les élites des régions d'émigration du sud de l'Italie, qui contrôlent les réseaux bancaires locaux, « délaissent les investissements productifs sur place et privilégient largement les placements financiers sûrs, notamment ceux qui sont garantis par l'État »<sup>293</sup>.

De plus, les qualifications acquises en émigration ne sont pas nécessairement transférables. Beaucoup de migrants étaient des travailleurs de force ou des manœuvres spécialisés, dont l'insertion dans une structure productive différente ne se fait pas toujours facilement. Enfin, il semble, à la lumière de l'exemple irlandais, ou de la situation de l'Italie du Sud, qui bénéficia pourtant de transferts de fonds massifs et de fortes migrations de retour<sup>294</sup>, qu'il faille parfois attendre longtemps avant que ne s'enclenche l'industrialisation des régions de départ.

Aiguillon de l'industrialisation, l'émigration est parfois présentée également comme le moyen de la modernisation de sociétés périphériques. Linda Reeder a pu ainsi montrer que la massive émigration sicilienne avait eu pour effet tant la remise en cause des hiérarchies villageoises que, par le biais de contacts plus fréquents avec les représentants de l'administration et de la justice, une entrée des femmes dans la sphère publique s'accompagnant de l'incorporation par elles de certaines

---

292 Kevin O'Rourke et al., « Mass Migration, Commodity Market Integration and Real Wage Convergence: The Late-Nineteenth Century Atlantic Economy », in Timothy J. Hatton et Jeffrey G. Williamson (dir.), *Migration and the International Labor Market, 1850-1939*, Routledge, New York, Londres, 1994.

293 Caroline Douki, « Le territoire économique d'une région d'émigration : campagnes et montagnes lucquoises du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle à 1914 », *RHMC*, vol. 48, n° 2, 2001 2/3, p. 219.

294 Dino Cinel, *The National Integration of Italian Return Migration*, Cambridge University Press, Cambridge (Mass.), 1991.

des normes d'un État de droit<sup>295</sup>. Mais, de nouveau, les généralisations s'avèrent difficiles, ce qui conduit à penser que la voie la plus prometteuse sera, non la détermination de lois ou de règles invariables de l'émigration, mais le repérage de phénomènes, que celle-ci peut contribuer à transformer, en sachant que, s'il est parfois possible de repérer des configurations fréquentes, les effets concrets de l'émigration s'apprécient en contexte.

---

295 Linda Reeder, *Widows in White. Migration and the Transformation of Rural Italian Women, Sicily 1880-1920*, Toronto University Press, Toronto, 2003, p. 201.

## Conclusion

Narrer un siècle d'histoire de l'immigration et de l'émigration dans l'Atlantique Nord signifie, à la fois, brosser une fresque à grands traits et proposer une vue, située et partielle, d'un phénomène historique. Partielle d'abord parce que le grand système migratoire qui englobe l'Atlantique Nord le déborde très largement. Des confins du monde russe à la Terre de Feu, voire aux prolongements océaniques du monde blanc, des logiques similaires prévalent et il est possible que l'espace de référence des migrants dont nous avons évoqué les périples en épouse les contours. C'est du moins ce que suggère Donna Gabaccia :

« Pour les migrants du XIX<sup>e</sup>, toute migration transocéanique de travail conduisait à l'« America », que la destination finale soit les États-Unis, le Canada ou l'Argentine. Une femme installée à Melbourne déclara même : « Je suis allée en Amérique. Je n'avais pas réalisé qu'en fait Melbourne n'était pas en Amérique »<sup>296</sup>. »

De plus, les grands systèmes migratoires de la période, que l'on pourrait, eux aussi, plus facilement sans doute que les populations migrantes, décrire comme des réseaux mettant en contact des lieux différents, sont à la fois interconnectés et interdépendants. N'observer que l'Atlantique Nord est alors se priver de clés permettant de rendre compte des transformations des flux caractérisant cet espace. Celui-ci, qui se dilate quelque peu durant notre période, n'a de sens, en tant que tel, que parce qu'il s'agit du cœur du monde industrialisé d'alors. Le choisir pour cadre signifie, déjà, accepter de produire une histoire vue du centre, qui prenne en charge le point de vue d'États dont les catégories déterminent la nature des sources disponibles, informe le regard des sociologues contemporains des faits observés et jusqu'aux discours des historiens dont nous empruntons les pas. De ce fait, nous connaissons mieux et avons ici observé plus souvent, ceux des migrants qui se sont sédentarisés et ont fait souche, alors même que les oiseaux de passage sont parfois plus nombreux. De même, nous sommes souvent incapables de rendre compte des similarités et des dissemblances des parcours des migrants traversant des espaces différents, ceux-ci ayant généralement été observés à l'échelle de l'État-nation et en utilisant ses catégories, malgré de très prometteuses, mais trop rares encore, recherches récentes d'histoire comparée. Effets tout cela de la tyrannie du national, sans doute, car l'État, en ces contrées, parle la langue de la nation. D'autres récits cependant sont possibles, et d'ailleurs écrits, à d'autres échelles, selon d'autres focales. Nous ne

---

296 Gabaccia, 1999, p. 1130.

sommes pas certains cependant, comme il est parfois possible de le lire, qu'une redistribution des personnages entre les positions d'actants – le migrant aliéné aux intérêts capitalistes et aux besoins des États laissant parfois la place à un migrant entrepreneur et pionnier qui se joue des obstacles – et une scène plus grande constituent un changement de paradigme. Nous parlerions volontiers d'une mutation de la structure des contes et d'une prolifération des récits plus que d'une révolution scientifique, et il nous semble que la réflexion sur les possibilités de leur articulation – souvent aussi combinaison des échelles et des angles de vue – est plus prometteuse que le postulat d'une rupture.

Nous avons ici suivi une voie moins ambitieuse, non pas totalisation d'un phénomène historique multiforme, mais récit de la part prise par les migrants étrangers et les migrations à l'édification du cœur industriel et urbain du monde occidental, du début des migrations transatlantiques de masse à l'aube de la Seconde Guerre mondiale. C'était là l'histoire de la formation, prise dans les mutations des appareils d'État, de mains-d'œuvre nationales et de nations auxquelles les migrations fournissent des hommes et des femmes – dont nous connaissons encore souvent trop peu le rôle et les parcours – tout en contribuant à en redéfinir les limites. Celles-ci, et c'est là une spécificité qui autorise à parler de la période comme d'un tout, sont raciales. Vue de loin, l'époque, prise entre le temps de la traite et celui des migrations coloniales et postcoloniales, apparaît comme le temps des migrations blanches. La grande majorité des migrants qui traversent les frontières des États de l'Atlantique Nord provient, de fait, des zones de peuplement européen et ce n'est pas là simplement affaire d'économie ou de configuration des réseaux de transport. Tant les puissances impériales que les principaux États occidentaux importateurs de main-d'œuvre entendent contrôler les flux de populations et pèsent de fait sur leurs formes en définissant les mouvements autorisés à chacun en fonction de son statut juridique et de son appartenance à une population, tendanciellement au moins, racialement définie. En ce sens, la grande rupture que constitue la première guerre mondiale n'est pas le passage d'un système de migrations libres à un système de migrations régulées, mais la fin de l'autorisation donnée aux masses européennes de circuler librement à l'intérieur des limites du monde occidental. Ce qui est vrai de la mobilité géographique l'est aussi de la mobilité juridique. La possibilité n'est pas partout donnée à tous les migrants autorisés à séjourner et à travailler à la production de la nation de rejoindre celle-ci, et les limites posées empruntent fréquemment au vocabulaire de la race. Celui-ci est diversement coloré selon les lieux, complexe et changeant, et rarement employé seul. La prise en compte, nécessaire, de ses usages, ne saurait donc suffire à rendre compte des flux de populations non plus que des politiques des États. Il n'en reste pas moins que ceux-ci, tout au long de la période, sont attentifs aux caractéristiques raciales des travailleurs libres dont ont besoin des économies modernes et à celles des futurs citoyens d'États

impérialistes. Il est possible d'y voir l'effet, ou le reflet, d'équilibres idéologiques aux termes desquelles la puissance à l'extérieur, et parfois le pouvoir à l'intérieur, se disent alors supériorité raciale ou aptitudes innées. Conduit à le penser le démantèlement progressif des dispositifs incorporant ces schèmes après la Seconde Guerre mondiale sous l'effet, tant de la consolidation d'un bloc socialiste qui coupe l'Occident d'un énorme réservoir de main-d'œuvre, mis au service de l'édification d'un nouveau centre, que des énormes besoins de main-d'œuvre générés par la diffusion du fordisme à l'Europe, dans un contexte marqué par la disparition des empires et le discrédit durable attaché aux entreprises de construction de races humaines. Un nouveau cycle s'ouvre alors, qui n'est pas sans rappeler, dans le nord-ouest de l'Europe, la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Si cependant les frontières sont ouvertes, le contrôle des migrations fait désormais l'objet de négociations d'États à États, voire de conventions internationales, qui s'appliquent à distinguer migrations de travail et exodes de réfugiés, et la nouvelle main-d'œuvre provient de plus loin ou d'ailleurs que ses devancières. Le Portugal et l'Algérie pourvoient aux besoins de main-d'œuvre de la France, l'immigrant devient peu à peu aux États-Unis un Latino, tandis que l'Allemagne recrute en masse Italiens et Turcs. Si beaucoup tirent argument de la transformation de la cartographie des flux migratoires pour affirmer que les sociétés occidentales sont placées face à des défis inédits, les discours produits alors, autant que certaines des logiques sociales et économiques à l'œuvre après la Seconde Guerre mondiale, rappellent souvent à l'historien le temps des grandes migrations. L'éternel migrant est à chaque retour vêtu de nouveaux habits.

## Bibliographie

**Aptira**, *Mémoires de migrations à Trélazé*, Ivan Davy éditeur, Vauchrétien, 1996.

**Abella** (Irving) et **Troper** (Harold), *None is too many: Canada and the Jews of Europe 1933-1948*, Key Porter Books, Toronto, 2000.

**Anderson** (Olive), « Migration and Marriage Break-up in Mid-Victorian England », in *The Economic History Review*, vol. L, n° 1, février 1997, p. 104-109.

**Ariès** (Philippe), *Histoire des populations françaises et de leurs attitudes devant la vie depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle*, Seuil, Paris, 1971 (1<sup>re</sup> édition : 1948).

**Arlettaz** (Gérald et Sylvia), « La question des étrangers en Suisse 1880-1914 », in Daniel Fabre (dir.), *L'Europe entre cultures et nations*, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, Paris, 1996, p. 257-268.

**Arlettaz** (Gérald et Sylvia), « La politique suisse d'immigration et de refuge : héritage de guerre et gestion de paix », in *Guerres et Paix. Mélanges en hommage au Professeur Jean-Claude Favez*, Georg, Genève, 2000, p. 661-684.

**Arlettaz** (Gérald et Sylvia), *La Suisse et les étrangers : immigration et formation nationale 1848-1933*, Éditions Antipodes et Société d'histoire de la Suisse Romande, Lausanne, 2004.

**Bade** (Klaus J.), « “Preussengänger” und “Abwehrpolitik”: Ausländerbeschäftigung, Ausländerpolitik und Ausländerkontrolle auf dem Arbeitsmarkt in Preussen vor den ersten Weltkrieg », *Archiv Ar Sozialgeschichte*, vol. 24, 1984, p. 91-162.

**Bade** (Klaus J.) (dir.), *Population, Labour and Migration in 19<sup>th</sup> and 20<sup>th</sup> Century Germany*, Berg, Leamington Spa, Hambourg, New York, 1987.

**Bade** (Klaus J.), « Labour, Migration, and the State: Germany from the Late 19th Century to the Onset of the Great Depression », in Klaus J. Bade (dir.), *Population, Labour and Migration in 19<sup>th</sup> and 20<sup>th</sup> Century Germany*, Berg, Leamington Spa, Hambourg, New York, 1987, p. 59-85.

**Bade** (Klaus J.), « Transatlantic Emigration and Continental Immigration: the German Experience Past and Present », in Klaus J. Bade (dir.), *Population, Labour and Migration in 19<sup>th</sup> and 20<sup>th</sup> Century Germany*, Berg, Leamington Spa, Hambourg, New York, 1987, p. 135-162.

- Bade** (Klaus J.), *L'Europe en mouvement. La migration de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle à nos jours*, Seuil, Paris, 2002.
- Balderrama** (Francisco E.) et **Rodriguez** (Raymond), *Decade of Betrayal: Mexican Repatriation in the 1930s*, University of New Mexico Press, Albuquerque, 2006 (1<sup>re</sup> édition : 1995)
- Barrès** (Maurice), *Contre les étrangers*, Imprimerie parisienne, Paris, 1893.
- Barton** (Joseph J.), *Peasants and Strangers: Italians, Rumanians and Slovaks in an American City 1890-1950*, Harvard University Press, Cambridge, Mass., 1975.
- Benis Baganha** (Maria Ioanis), « The Social Mobility of Portuguese Immigrants in the United States at the Turn of the Nineteenth Century », *International Migration Review*, vol. XXV, n° 2, été 1991, p. 277-302.
- Bevan** (Vaughan), *The Development of British Immigration Law*, Croom Helm, Londres, 1986.
- Bevilacqua** (Piero) et *al.* (a cura di), *Storia dell'emigrazione italiana*, vol. 1, Partenze, Donzelli editore, Rome, 2001.
- Bigorgne** (Didier), « Main-d'oeuvre étrangère et mouvement ouvrier au XIX<sup>e</sup> siècle : l'exemple des Belges dans les Ardennes frontalières », *Le Mouvement social*, n° 178, janvier-mars 1997, p. 11-26.
- Blanc-Chaléard** (Marie-Claude), « L'habitat immigré à Paris au XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècle », *Le Mouvement social*, n° 182, janvier-mars 1998, p. 29-50.
- Blanc-Chaléard** (Marie-Claude), « Des logiques nationales aux logiques ethniques », *Le Mouvement social*, n° 188, juillet-septembre 1999, p. 3-16.
- Blanc-Chaléard** (Marie-Claude), *Les Italiens dans l'est parisien. Une histoire d'intégration, 1880-1960*, École française de Rome, Rome, 2000.
- Blanc-Chaléard** (Marie-Claude), *Histoire de l'immigration*, La Découverte, Paris, 2001.
- Blanc-Chaléard** (Marie-Claude), « Intégration et politique : les conseillers municipaux d'origine italienne en banlieue parisienne (1945-1970) », in Marie-Claude Blanc-Chaléard (dir.), *Les Italiens en France depuis 1945*, Presses universitaires de Rennes, Rennes, 2003, p. 173-185.
- Blanc-Chaléard** (Marie-Claude) et **Milza** (Pierre), *Le Nogent des Italiens*, Autrement, Paris, 1995.
- Bodnar** (John), **Weber** (Michael), **Simon** (Roger), « Migration, Kinship and Urban Adjustment », *The Journal of American History*, vol. LXVI, n° 3, décembre 1979, p. 548-565.
- Bodnar** (John), *The Transplanted: A History of Immigrants in Urban America*, University of Chicago Press, Chicago, 1985.

- Bödy** (Paul), « Emigration from Hungary, 1880-1956 », in Nandor F. Dreisziger (dir.), *Struggle and Hope – The Hungarian-Canadian Experience*, Mc Clelland and Stewart Ltd, Toronto, 1982.
- Bonneff** (Léon et Maurice), *La Vie tragique des travailleurs*, Études et documentation internationale, Paris, 1984, (1<sup>re</sup> édition : 1908).
- Bonnet** (Jean-Charles), *Les Pouvoirs publics français et l'immigration dans l'entre-deux-guerres*, Centre d'histoire économique et sociale, Lyon, 1976.
- Borges** (Marcello G.), « Migration Systems in Southern Portugal: Regional and Transatlantic Circuits of Labor Migration in the Algarve (Eighteenth-Twentieth Centuries) », *International Review of Social History*, vol. 45, n° 2, août 2000, p. 171-208.
- Briand** (Jean-Pierre) et **Chapoulie** (Jean-Michel), *Les Collèges du peuple*, CNRS Éditions, Paris, 1992
- Brun** (Jeanine), *America ! America ! Trois siècles d'émigration aux États-Unis (1620-1920)*, Gallimard, Julliard, Paris, 1980 .
- Burt** (Roger), **Kippen** (Sandra), « Rational Choice and a Lifetime in Mining: Employment Decisions by Nineteenth-Century Cornish Miners », *International Review of Social History*, vol. 46, n° 1, avril 2001, p. 45-76.
- Cadé** (Michel), « Traditions identitaires du mouvement ouvrier français dans le Midi rouge, de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle à nos jours », *Le Mouvement social* n° 166, janvier-mars 1994.
- Caestecker** (Franck), *Alien Policy in Belgium, 1840-1940. The Creation of Guest Workers, Refugees and Illegal Aliens*, Berghahn Books, Oxford, New York, 2000.
- Canovi** (Antonio), *Argenteuil, Creuset d'une petite Italie – Histoire et mémoire d'une migration*, Le Temps des Cerises, 2000, Pantin, (1<sup>re</sup> édition : 1999).
- Caron** (Vicki), *Uneasy Asylum: France and the Jewish Refugee Crisis, 1933-1942*, Stanford University Press, Stanford, 1999.
- Carter** (Susan B.) et **Sutch** (Richard), *Labour Market Flooding? Migrant destination and Wage Change during America's Age of Mass Migration*, Border Battles, The U.S. Immigration Debates, mars 2007, [http://borderbattles.ssrc.org/Carter\\_Sutch/index.html](http://borderbattles.ssrc.org/Carter_Sutch/index.html).
- Cerase** (Francesco Paolo), « L'onda di ritorna i rimpatri », in *Storia dell'emigrazione italiana*, vol. 1, Partenze, Donzelli editore, Rome, 2001, p. 113-125.
- Chan** (Sucheng), « European and Asian Immigration into the United States in Comparative Perspective, 1820s to

1920s », in Virginia Yans-McLaughlin, *Immigration Reconsidered. History, Sociology, and Politics*, Oxford University Press, New York, Oxford, 1990, p. 37-78.

**Chapoulie** (Jean-Michel), *La Tradition sociologique de Chicago, 1892-1961*, Seuil, Paris, 2001.

**Chen** (Yong), *Chinese San-Francisco. A Trans-Pacific Community, 1850-1943*, Stanford University Press, Stanford, 2000.

**Chevalier** (Louis), *Classes laborieuses et classes dangereuses*, Perrin, Paris, 2002 (1<sup>re</sup> édition : 1958).

**Chrislock** (Carl H.), « Profile of a Ward Boss. The Political Career of Lars M. Rand », *Norwegian-American Studies*, vol. 31, 1986, p. 35-72.

**Cinèl** (Dino), *From Italy to San Francisco*, Stanford University Press, Stanford, 1982.

**Cinèl** (Dino), *The National Integration of Italian Return Migration*, Cambridge University Press, Cambridge Mass., 1991.

**Collomp** (Catherine), « Regards sur les politiques de l'immigration. Le marché du travail en France et aux États-Unis (1880-1930) », *Annales ESC*, vol. 51, n° 5, 1996, p. 1107-1135.

**Collomp** (Catherine), *Entre classe et nation. Mouvement ouvrier et immigration aux États-Unis*, Belin, Paris, 1998.

**Conzen** (Kathleen Neils), « Immigrants, Immigrant Neighborhoods, and Ethnic Identity : Historical Issues », *The Journal of American History*, vol. 66, n° 3, décembre 1979, p. 603-615.

**Conzen** (Kathleen Neils), « Immigrant Religion and the Republic: German-Catholics in Nineteenth Century America », *German Historical Institute Bulletin*, n° 35, automne 2004, p. 43-56.

**Cubero** (José), *Nationalistes et étrangers, le massacre d'Aigues-Mortes*, Imago, Paris, 1996.

**Da Souza Ramos** (Jair), « La construction de l'immigrant indésirable et la nationalisation de la politique d'immigration brésilienne », in Philippe Rygiel (dir.), *Le Bon grain et l'ivraie. La sélection des migrants en Occident 1880-1939*, Aux lieux d'être, La Courneuve, 2006 (1<sup>re</sup> édition : 2004), p. 75-97.

**Damiani** (Rudy), « Les Italiens : une immigration d'appoint », in Collectif, *Tous gueules noires. Histoire de l'immigration dans le bassin minier du Nord-Pas-de-Calais*, Centre historique minier du Nord-Pas-de-Calais, Mémoires de Gaillette, n° 8, 2004, p. 86-109.

**Daniels** (Roger), *Coming to America. A History of Immigration and Ethnicity in American Life*, Harper Perennial, New York, 1991 (1<sup>re</sup> édition : 1990).

- Daniels** (Roger), *Not Like Us: Immigrants and Minorities, 1890-1924*, Chicago, Ivan R. Dee, 1997.
- Daniels** (Roger), « What is an American? Ethnicity, Race, the Constitution and the Immigrant in Early American History », in David Jacobson, *The Immigration Reader, America in a Multidisciplinary Perspective*, Blackwell Publishers, Malden Mass., Londres, 1998, p. 29-47.
- Demard** (Jean-Christophe), *Une Colonie française au Mexique, 1833-1926. Rio Nautla, les étapes d'une intégration*, Dominique Guéniot, Langres, 1999.
- Diner** (Hasia R.), « History and the Study of Immigration. Narratives of the Particular », in Caroline B. Brettel et James F. Hollifield, *Migration Theory. Talking across Disciplines*, Routledge, New York, Londres, 2000, p. 27-42.
- Diner** (Hasia R.), *Hungering for America: Italian, Irish and Jewish Foodways in America in the Age of Migration*, Harvard University Press, Cambridge, Mass., 2001.
- Dinnerstein** (Leonard), **Nichols** (Roger L.), **Reimers** (David M.), *Natives and Strangers. Blacks, Indians and Immigrants in America*, Oxford University Press, New York, Oxford, seconde édition, 1990 (1<sup>re</sup> édition : 1979).
- Dornel** (Laurent), *La France hostile. Histoire sociale de la xénophobie en France 1870-1918*, Hachette, Paris, 2004.
- Douki** (Caroline), « Le territoire économique d'une région d'émigration : campagnes et montagnes lucquoises du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle à 1914 », *RHMC*, vol. 48, n° 2, 2001 2/3, p. 192-246.
- Dreyfus-Armand** (Geneviève), *L'Exil des républicains espagnols en France*, Albin Michel, Paris, 1999.
- Dreyfus** (Michel), « Alberto Balducci, symbole d'une petite Italie syndicale », in Judith Rainhorn (dir.), *Petites Italies dans l'Europe du Nord-Ouest. Appartenances territoriales et identités collectives*, Presses universitaires de Valenciennes, Valenciennes, 2005, p. 175-192.
- Eggerick** (Thierry) et **Poulain** (Michel), « Le contexte et les conséquences démographique de l'émigration des Brabançons vers les Etats-Unis », *Annales de démographie historique*, 1987, p. 313-338.
- Elias** (Norbert) et **Scotson** (John L.), *Logiques de l'exclusion*, Fayard, Paris, 1997 (1<sup>re</sup> édition : 1965).
- Elliot** (Bruce S.), *Irish Migrants in Canada, a New Approach*, Mc-Gill Queen University Press, Kingston, 1988.
- Epelbaum** (Didier), *Les Enfants de papier. Les Juifs de Pologne immigrés en France jusqu'en 1940*, Grasset, Paris, 2002.
- Ersler Sichon** (Gaby), « Polonais d'origine juive volontaires de la guerre civile en Espagne 1936-1939 », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, janvier-mars 2004, p. 44-48.

- Esch** (Michael G.), « Utilité, degré de civilisation, valeur biologique. Le désirable accroissement de la population allemande (1870-1945) », in Philippe Rygiel (dir.), *Le Bon grain et l'ivraie. La sélection des migrants en Occident, 1880-1939*, Aux lieux d'être, La Courneuve, 2006 (1<sup>re</sup> édition: 2004), p. 37-74.
- Fahrmeir** (Andreas), **Faron** (Olivier), **Weil** (Patrick) (dir.), *Migration Control in the North Atlantic World: the Evolution of State Practices in Europe and the United States from the French Revolution to the Interwar Period*, Berghan Books, New York, 2003.
- Feldman** (David), « L'immigration, les immigrés et l'État en Grande-Bretagne aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> », *Le Mouvement social*, n° 188, juillet-septembre 1999, p. 43-60.
- Feldman** (David), « Was the Nineteenth Century a Golden Age for Immigrants? The Changing Articulation of National, Local and Voluntary Controls », in Andreas Fahrmeir, Olivier Faron, Patrick Weil (dir.), *Migration Control in the North Atlantic World. The Evolution of State Practices in Europe and The United States from the French Revolution to the Inter-War Period*, Berghan Books, New York, Oxford, 2003, p. 167-177.
- Fischer** (Nicolas), « Les expulsés inexpulsables. Recompositions du contrôle des étrangers dans la France des années 1930 », *Cultures et conflits*, n° 53, 2004.
- Foner** (Nancy), *From Ellis Island to JFK, New York's Two Great Waves of Immigration*, Yale University Press, New Haven, Londres, 2000.
- Foucault** (Michel), *Il faut défendre la société*. Cours au Collège de France 1976, Gallimard, Seuil, coll. Hautes-Études, Paris, 1997.
- Foucault** (Michel), *Sécurité, Territoire, Population. Cours au Collège de France, 1977-1978*, Gallimard, Seuil, coll. Hautes-Études, Paris, 2004.
- Frey** (Yves), *Polonais d'Alsace. Pratiques patronales et mineurs polonais dans le bassin potassique de Haute-Alsace, 1918-1948*, Presses universitaires franc-comtoises, Besançon, 2003 .
- Gabaccia** (Donna R.), *From Sicily to Elizabeth Street. Housing and Social change among Italian Immigrants, 1880-1930*, Suny Press, Albany, 1984.
- Gabaccia** (Donna R.), *From the Other Side. Women, Gender and Immigrant Life in the US*, Indiana University Press, Bloomington, Indianapolis, 1994.
- Gabaccia** (Donna R.), « Is Everywhere Nowhere? Nomads, Nations and the Immigrant Paradigm of American History », in *Journal of American History*, vol. LXXXVI, n° 3, décembre 1999, p. 1115-1134.
- Galloro** (Piero D.), *Ouvriers du fer, princes du vent*, Éditions Serpenoise, Metz, 2001.

- Gans** (Herbert J.), *The Urban Villagers*, New York, The Free Press, 1982 (1<sup>re</sup> édition : 1962).
- Garcia** (Matt), *A World of its Own: Race, Labor, and Citrus in the Making of Greater Los Angeles, 1900-1970*, University of North Carolina Press, Chapel Hill, 2002.
- Glazer** (Nathan) et **Moynihan** (Patrick), *Beyond the Melting Pot*, MIT Press, Cambridge, Mass., 1979 (1<sup>re</sup> édition : 1963).
- Glazer** (Nathan), « Is Assimilation Dead? », *Annals of the American Academy of Political and Social Science*, vol. 530, novembre 1993, p. 122-136.
- Golini** (Antonio) et **Amato** (Flavia), « Uno sguardo a un secolo e mezzo di emigrazione italiana », in Piero Bevilacqua et al. (a cura di), *Storia dell'emigrazione italiana*, vol. 1, Partenze, Donzelli editore, Rome, 2001.
- Gordon** (Milton M.), « Assimilation in America: Theory and Reality », *Daedalus*, printemps 1961, p. 263-285.
- Gordon** (Milton M.), *Assimilation in American Life. The Role of Race, Religion, and National Origins*, Oxford University Press, Oxford, 1964.
- Green** (Nancy L.), *Les Travailleurs immigrés juifs à la belle époque. Le "Pletzl" de Paris*, Fayard, Paris, 1984.
- Green** (Nancy L.), *L'Odyssée des émigrants. Et ils peuplèrent l'Amérique*, Gallimard, Paris, 1994.
- Green** (Nancy L.), *Du Sentier à la Septième avenue. La confection et les immigrés. Paris-New York 1880-1980*, Seuil, Paris, 1998.
- Green** (Nancy L.), *Repenser les migrations*, Puf, Paris, 2002.
- Green** (Nancy L.), « The politics of Exit: Reversing the Immigration paradigm », *The Journal of Modern History*, vol. 77, n° 2, juin 2005, p. 263-279.
- Guichard** (Éric), **Le Guillou** (Olivier), **Manitakis** (Nicolas), **Noiriel** (Gérard), « Les étrangers et les naturalisés dans la société française. Commentaire des recensements de 1931 et 1936 », in Éric Guichard et Gérard Noiriel (dir.), *Construction des nationalités et immigration dans la France contemporaine*, Presses de l'École normale supérieure, Paris, 1997, p. 13-68.
- Gyory** (Andrew), *Closing the Gate: Race, Politics, and the Chinese Exclusion Act*, University of North Carolina Press, Chapel Hill, 1998.
- Halbwachs** (Maurice), « Chicago expérience ethnique », in Yves Grafmeyer et Isaac Joseph (dirs.), *L'École de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine*, Flammarion, Paris, 2004, (1<sup>re</sup> édition : 1979), p. 283-331.

- Handlin** (Oscar), *Boston's Immigrants, 1790-1880: A study in acculturation*, Harvard University Press, Cambridge, Mass., 1991 (1<sup>re</sup> édition : 1941).
- Handlin** (Oscar), *The Uprooted. The Epic Story of the Great Migration that Made the American People*, University of Pennsylvania Press, Philadelphie, 2<sup>e</sup> édition, 2001 (1<sup>re</sup> édition: 1951).
- Hardy** (Odette), « Les migrations de qualifiés belges dans un territoire de l'acier en restructuration : les ouvriers des Forges et aciéries du Nord et de l'Est, 1875-1913 », in Gérard Gayot et Philippe Minard (dir.), *Revue du Nord*, hors série n° 15 (*Les Ouvriers qualifiés de l'industrie (XV<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle). Formation, emplois, migrations*), Lille, 2001, p. 99-120.
- Hartmann** (Edward George), *The Movement to Americanize the Immigrant*, Ams Press Inc., New York, 1967 (1<sup>re</sup> édition : 1948).
- Harvey** (Charles) et **Press** (John), « Overseas Investments and the Professional Advance of British Metal Engineers, 1851-1914 », *The Economic History Review*, vol. XLII, n° 1, février 1989, p. 64-86 .
- Harzig** (Christiane), « On the Trail of Migrants: A Global Approach to Migration History », *OAH Magazine of History*, n° 14, automne 1999.
- Hatton** (Timothy) et **Williamson** (Jeffrey), *The Age of Mass Migrations. Causes and Economic Impact*, Oxford University Press, New York, 1998.
- Higham** (John), *Send These to Me*, Atheneum, New York, 1975 .
- Higham** (John), « The Mobilization of Immigrants in Urban America », *Norwegian-American Studies*, vol. 31, 1986, p. 3-33.
- Hochstadt** (Steve), « Migration and Industrialization in Germany, 1815-1977 », *Social Science History*, automne 1981, vol. V, n° 4, p. 445-468.
- Hoerder** (Dirk), *Cultures in Contact. World Migrations in Modern Times*, Duke University Press, Durham, N.C., 2002.
- Hoggart** (Richard), *33 Newport Street. Autobiographie d'un intellectuel issu des classes populaires anglaises*, Gallimard, Le Seuil, Paris, coll. Hautes-Études, 1991 (1<sup>re</sup> édition : 1988).
- Hollifield** (James F.), « The Politics of International Migration. How Can We Bring the State Back In », in Caroline Brettel et James F. Hollifield, *Migration Theory*, Routledge, Londres, New York, 2000, p. 137-186.
- Home** (John), « Immigrant workers in France during World War One », *French Historical Studies*, automne 1985, p. 57-88.

- Hutchinson** (Edward P), *Immigrants and Their Children, 1850-1950*, John Wiley and Sons/Chapman and Hall, New York, Londres, 1956.
- Hvidt** (Kristian), *Flight to America. The Social Background of 300 000 Danish Emigrants*, Academic Press, New York, San Francisco, Londres, 1975 (1<sup>re</sup> édition : 1971).
- Jacquin** (Philippe), **Royot** (Daniel), **Whitfield** (Stephan), *Le Peuple américain. Origines, Immigration, Ethnicité et Identité*, Seuil, Paris, 2000.
- Kamphoefner** (Walter D.), *The Westfalians: From Germany to Missouri*, Princeton University Press, Princeton, 1987.
- Karady** (Victor), « Les logiques des échanges inégaux. Contraintes et stratégies à l'œuvre dans les migrations d'étudiants en Europe avant les années 1930 », in Hartmut R. Peter et Natalia Tikhonov (dir.), *Universitäten als Brücken in Europa*, Peter Lang, Frankfurt am Main, 2003, p. 17-41.
- Kelley** (Ninette) et **Trebilcock** (Michael), *The Making of the Mosaic. A History of Canadian Immigration Policy*, University of Toronto Press, Toronto, 1998.
- Kenny** (Kevin), *The American Irish, A History*, Pearson Education Ltd, Harlow Essex, 2000.
- King** (Desmond), *Making Americans, Immigration, Race and The Origins of the Diverse Democracy*, Harvard University Press, Cambridge, Mass., Londres, 2000.
- Knowles** (Valérie), *Strangers at Our Gates: Canadian Immigration and Immigration Policies, 1540-1997*, Dundur Press, Toronto, Buffalo, 1997 (1<sup>re</sup> édition : 1992).
- Kok** (Jan), « The Challenge of Strategy: a Comment », *International Review of Social History*, vol. 47, n° 3, décembre 2002, p. 465-485.
- Komlosy** (Andrea), « Single Market Formation and Labor Migration in the Habsburg Monarchy, 1750-1918 », *Review of the Fernand Braudel Center*, vol. XXVII, n° 2, 2004, p. 135-137.
- König** (Marieke), « “Bonnes à tout faire” : Deutsche Dienstmädchen in Paris im 19. Jh » in Marieke König, *Deutsche Handwerker, Arbeiter und Dienstmädchen in Paris. Eine vergessene Migration im 19. Jahrhundert*, Oldenbourg-Verlag, Munich, 2003 (Pariser Historische Studien, 66).
- Korzelski** (Seweryn), *Memoirs of Gold-Digging in Australia*, Queensland University Press, St Lucia (Qld), 1979.
- Kuklick** (Henrika), « L'école de Chicago et la politique de la planification urbaine. La théorie sociologique comme idéologie professionnelle », in Yves Grafmeyer et Isaac Joseph (dir.), *L'école de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine*, Flammarion, Paris, 2004 (1<sup>re</sup> édition : 1979), p. 333-367.

- Lafazani** (Peyr) et **Myridis** (Myron), « L'installation des Grecs du Pont en Macédoine. Le cas du département de Kitkis », in Michel Bruneau, *Les Grecs pontiques. Diaspora, identité, territoires*, CNRS Éditions, Paris, 1998, p. 189-200.
- Langewiesche** (Dieter) et **Lenger** (Friedrich), « Internal Migration: Persistence and Mobility », in Klaus J. Bade, *Population, Labour and Migration in 19<sup>th</sup> Century and 20<sup>th</sup> Century Germany*, Berg, Leamington Spa, Hambourg, New York, 1987, p. 87-100.
- Levine** (Bruce C.), « In the Heat of Two Revolutions: The Forging of German-American Radicalism », in Dirk Hoerder, *"Struggle a Hard Battle". Essays on Workine-Class Immigrants*, Northern Illinois University Press, DeKalb, 1986, p. 19-45.
- Lévi-Strauss** (Claude), *Tristes tropiques*, Plon, Paris, 1955.
- Lewis** (Mary D.), « The Strangeness of Foreigners. Policing Migration and Nation in Interwar Marseilles », in Herrick Chapman et Laura L. Frader, *Race in France, Interdisciplinary Perspectives on the Politics of Difference*, Berghahn Books, New York, Oxford, 2004, p. 77-107.
- Lewis** (Mary D.), « Les pratiques d'expulsion dans le Rhône durant la crise », in Philippe Rygiel (dir.), *Le Bon grain et l'ivraie. La sélection des migrants en Occident, 1880-1939*, Aux lieux d'être, La Courneuve, 2006 (1<sup>re</sup> édition : 2004), p. 245-264.
- Lillo** (Natacha), *La Petite Espagne de la plaine Saint-Denis*, Autrement, Paris, 2004.
- Lucassen** (Jan), *Migrant Labour in Europe, 1600-1900*, Croom Helm Ltd, Beckenham, 1988.
- Marrus** (Michael R.), *Les Exclus. Les réfugiés européens au vingtième siècle*, Calmann-Lévy, Paris, 1986 (1<sup>re</sup> édition : 1985).
- Marschalck** (Peter), *Deutsche Überseewanderung im 19. Jahrhundert. Ein Beitrag zur soziologischen Theorie der Bevölkerung*, Klett, Stuttgart, 1973.
- Massard-Guillbaud** (Geneviève), *Des Algériens à Lyon. De la Grande Guerre au Front populaire*, L'Harmattan, Paris, 1995.
- Mathieu** (Jean-Philippe), « Sur l'émigration des universitaires », in Gilbert Badia et al., *Les Bannis de Hitler*, Études et documentation internationales, Presses universitaires de Vincennes, Paris, 1984, p. 133-162.
- Mauco** (Georges), *Les Étrangers en France*, Armand Colin, Paris, 1932.
- Mauss** (Marcel), « Division concrète de la sociologie », in *Essais de Sociologie*, Seuil, Paris, 1971, extrait de « Divisions et proportions des divisions de la sociologie », in *Année sociologique*, nouvelle série, n° 2, 1927.

- Mekas** (John), *Je n'avais nulle part où aller*, P.O.L., Paris, 2004 (1<sup>re</sup> édition : 1991).
- Miller** (Kerby A.), *Emigrants and Exiles. Ireland and The Irish Exodus to North America*, Oxford University Press, New York, Oxford, 1985.
- Milza** (Pierre), *Voyage en Ritalie*, Plon, Paris, 1993.
- Miranda** (Adetina), *Migrants et non-migrants d'une communauté italienne*, L'Harmattan, Paris, 1996.
- Moch** (Leslie Page), *Moving Europeans*, Indiana University Press, Bloomington, Indianapolis, 2003 (1<sup>re</sup> édition : 1992).
- Montbroussous** (Marie-Line), *Histoire d'une intégration réussie. Les Espagnols dans le bassin de Decazeville*, Rouergue, Rodez, 1995.
- Moretti** (Enrico), « Social Networks and Migrations. Italy, 1876-1913 », *International Migration Review*, vol. XXXIII, n° 3, automne 1999, p. 640-657.
- Müller** (Sven Oliver), « Recht und Rasse. Die Ethnisierung von Staatsangehörigkeit und Nationsvorstellungen in Grossbritannien im Ersten Weltkrieg », *Geschichte und Gesellschaft*, vol. 30, n° 3, juillet-septembre 2004, p. 379-403.
- Munoz** (Marie-Claude), « Les relations franco-portugaises de 1916 à 1918 », *Hommes et migrations*, n° 1198, 1991, p. 15-18.
- Namont** (Jean-Philippe), « La Colonie tchécoslovaque en France pendant la Première Guerre mondiale », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, n° 216, octobre 2004, p. 41-57.
- Niklewski** (Stefan), *La Réglementation de l'immigration des travailleurs polonais en France*, Imprimerie Grandville, Nancy, 1930.
- Noël** (Benoît), « Outsiders. Petites entreprises et petits entrepreneurs anglo-calaisiens dans le marché français des tulles et dentelles mécaniques de la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle », in Anne-Sophie Bruno et Claire Zalc (dir.), *Petites entreprises et petits entrepreneurs étrangers en France (19<sup>e</sup>-20<sup>e</sup> siècle)*, Actes de l'histoire de l'immigration, Publibook Université, Paris, 2005.
- Noiriel** (Gérard), *Longwy. Immigrés et prolétaires, 1880-1980*, Puf, Paris, 1984.
- Noiriel** (Gérard), *La Tyrannie du national: le droit d'asile en Europe, 1793-1993*, Calman-Levy, Paris, 1991.
- Noiriel** (Gérard), *Population, immigration et identité nationale, XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle*, Hachette, Paris, 1992.

- Noiriel** (Gérard), « Immigration, Amnesia and Memory », *French Historical Studies*, vol. XIX, n° 2, automne 1995, p. 367-380.
- Noiriel** (Gérard), *Le Creuset français. Histoire de l'immigration XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Seuil, 2006 (1<sup>re</sup> édition : 1988).
- Nordic Emigration*, Emigrationsforskningsgruppen vid historiska institutionen i uppsala meddelande, Uppsala, 1970.
- Norman** (Flans) et **Runblom** (Harald) (dir.), *From Sweden to America. A History of the Migration*, University of Minnesota Press, University of Uppsala, Minneapolis, 1976.
- Norman** (Hans) et **Runblom** (Harald), *Translate Connexions: Nordic Emigration to the New World after 1800*, Oxford University Press, New York, 1988.
- O'Connor** (Kevin), *The Irish in Britain*, Sidgwick and Jackson, Londres, 1972
- O'Rourke** (Kevin) et al., « Mass Migration, Commodity Market Integration and Real Wage Convergence: The Late-Nineteenth Century Atlantic Economy », in Timothy J. Hatton et Jeffrey Williamson (dir.), *Migration and the International Labor Market, 1850-1939*, Londres, 1994.
- Olsson** (Lars), « Labor Migration as a prelude to World War 1 », *International Migration Review*, vol. XXX, n° 4, hiver 1996, p. 875-900.
- Oltmer** (Jochen) (dir.), *Migration steuern und verwalten*, V R Unipress, Göttingen, 2003.
- Oltmer** (Jochen), « Schutz des nationalen Arbeitsmarkt, transnationale Arbeitswanderung und protektionistische Zuwanderungspolitik in der weimarer Republik », in Jochen Oltmer, *Migration steuern und verwalten*, V R Unipress, Göttingen, 2003, p. 58-122.
- Packard** (Vance), *The Status Seekers*, Harmondsworth, Penguin Books, 1961 (1<sup>re</sup> édition : 1959).
- Pacyga** (Dominic A.), *Polish Immigrants and Industrial Chicago. Workers on the South Side*, University of Chicago Press, Chicago, Londres, 2003 (1<sup>re</sup> édition : 1991).
- Park** (Robert E.) et **Burgess** (Ernest W.), *Introduction to the Science of Sociology*, Chicago University Press, Chicago, 1921.
- Peffer** (George Anthony), *If They Dont Bring Their Women Here: Chinese Female Immigration before Exclusion*, University of Illinois Press, Urbana-Champaign, 1999.
- Pfaff** (Ivan), « The Politics of Czech Liberation in Britain after 1849 », in Sabine Freitag, *Exiles from European Revolutions. Refugees in Mid-Victorian England*, Berghahn Books, New York, Oxford, 2003, p. 135-148.

- Piazza** (Pierre), *Histoire de la carte nationale d'identité*, Odile Jacob, Paris, 2004.
- Pislar Fernandez** (Marie), *Slovènes en Lorraine du fer (1919-1939)*, Institut za Slovensko Izselenstvo zrc sazu, Ljubljana, 2004, p. 217
- Polanyi** (Karl), *La Grande transformation. Aux origines politiques et économiques de notre temps*, Gallimard, Paris, 1983 (1<sup>re</sup> édition : 1944).
- Ponty** (Janine), *Polonais méconnus. Histoire des travailleurs immigrés en France dans l'entre-deux-guerres*, Publications de la Sorbonne, Paris, 1988.
- Ponty** (Janine), *L'Immigration dans les textes, France 1789-2002*, Belin, Paris, 2003.
- Ponty** (Janine), « Les Polonais, une immigration massive », in Collectif, *Tous gueules noires. Histoire de l'immigration dans le bassin minier du Nord-Pas-de-Calais*, Centre historique minier du Nord-Pas-de-Calais, Mémoires de Gaillette, n° 8, 2004, p. 51-84.
- Pooley** (Colin G.), « The Residential Segregation of Migrant Communities in Mid-Victorian Liverpool », *Transactions of the Institute of British Geographers*, New Series, vol. II, n° 3, 1977, p. 364-382.
- Prost** (Antoine), « La rue de la Goutte-d'Or et la rue Polonceau entre les deux guerres », *Le Mouvement social*, n° 182, janvier-mars 1998, p. 9-27.
- Rainhorn** (Judith), « Production ou reproduction ? Les migrantes italiennes entre rôle maternel et intégration professionnelle : Paris (La Villette) et New York (East-Harlem), années 1880-1920 », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, vol. 49, n° 1, janvier-mars 2002, p. 138-155.
- Rainhorn** (Judith), *Paris, New York : des migrants italiens. Années 1880 – Années 1930*, CNRS Éditions, Paris, 2005.
- Rainhorn** (Judith) et **Zalc** (Claire), « Commerce à l'italienne : immigration et activité professionnelle à Paris dans l'entre-deux-guerres », *Le Mouvement social*, n° 191, avril-juin 2000, p. 49-68.
- Rajsfus** (Maurice), *Une enfance laïque et républicaine*, MANYA, Paris, 1992.
- Ramella** (Franco), « L'émigration dans la mémoire des migrants : les récits oraux », in *L'Immigration italienne en France dans les années vingt*, Cedei, Paris, 1988.
- Reeder** (Linda), « Conflict Across the Atlantic: Women, Mass Male Immigration in Sicily », in *International Review of Social History*, vol. 46, n° 1, décembre 2001, p. 371-392.
- Reeder** (Linda), *Widows in White: Migration and the Transformation of Rural Italian Women, Sicily 1880-1920*, Toronto University Press, Toronto, 2003.

- Roberts** (Barbara), *Whence They Came. Deportation from Canada 1900-1935*, University of Ottawa Press, Ottawa, 1988.
- Roby** (Yves), *Les Franco-Américains de la Nouvelle-Angleterre*, Septentrion, Sillery (Québec), 1990.
- Roediger** (David), *Towards the Abolition of Whiteness*, Verso, Londres, New York, 1994.
- Rosenberg** (Clifford), *Republican Surveillance: Immigration, Citizenship, and The Police in Interwar Paris*, UMI Ann Arbor, Dissertation Services, 2001.
- Rosenberg** (Clifford), « Une police de “simple observation” ? Le Service actif des étrangers à Paris dans l’entre-deux-guerres », *Genèse*, n° 54, mars 2004, p. 51-73.
- Rosenberg** (Clifford), « The Colonial Politics of Healthcare Provision in Interwar Paris », *French Historical Studies*, vol. 27, n° 3, été 2004, p. 637-668.
- Rosental** (Paul-André), « Maintien rupture : un nouveau couple pour l’étude des migrations », *Annales*, vol. 45, n° 6, novembre-décembre 1990, p. 1403-1431.
- Rosental** (Paul-André), *Les Sentiers invisibles. Espaces, familles et migrations dans la France du XIX<sup>e</sup> siècle*, Éditions de l’EHESS, Paris, 1999.
- Rougé** (Robert), « Le facteur temps et l’immigration européenne aux États-Unis », in Robert Rougé, *Les immigrations européennes aux États-Unis 1880-1910*, Presses de l’Université Paris Sorbonne, Paris, 1987, p. 73-83.
- Rubio** (Javier), « La population espagnole en France : flux et permanences », in Pierre Milza et Denis Peschanski, *Exils et migration. Italiens et Espagnols en France, 1938-1946*, L’Harmattan, Paris, 1994, p. 35-45.
- Rygiel** (Philippe), « La formation de la colonie polonaise de Rosières », *Cahiers d’histoire et d’archéologie du Berry*, n° 129, 1997, p. 40-51.
- Rygiel** (Philippe), « Une immigration passé au crible : les chances de maintien en France des familles immigrées présentes dans le Cher durant l’entre-deux-guerres », in Éric Guichard et Gérard Noiriel (dir.), *Construction des nationalités et immigration dans la France contemporaine*, Presses de l’École normale supérieure, Paris, 1997, p. 179-214.
- Rygiel** (Philippe), *Destins immigrés*, Presses de l’Université de Franche-Comté, Besançon, 2001.
- Rygiel** (Philippe), « Refoulements et renouvellement des cartes de “travailleur étranger” dans le Cher durant les années 30 », in Philippe Rygiel (dir.), *Le Bon grain et l’ivraie. La sélection des migrants en Occident*, Aux lieux d’être, La Courneuve, 2006 (1<sup>re</sup> édition : 2004), p. 117-133.

- Rygiel** (Philippe), « Indésirables et migrants désirés. Notes sur les pratiques de sélection des migrants dans quelques grands pays d'immigration », in Philippe Rygiel (dir.), *Le Bon grain et l'ivraie. La sélection des migrants en Occident, 1880-1939*, Aux lieux d'être, La Courneuve, 2006 (1<sup>re</sup> édition : 2004), p. 12-21.
- Rygiel** (Philippe) et **Lillo** (Natacha) (dir.), *Rapports sociaux de sexe et immigration*, Publibook Université, Paris, 2007.
- Sahlins** (Peter), *Boundaries: The Making of France and Spain in the Pyrenees*, University of California Press, Berkeley, 1989 .
- Saint-Sauveur-Henn** (Anne), *Un siècle d'émigration allemande vers l'Argentine, 1853-1945*, Lateinamerikanische Forschungen, vol. 23, Böhlau Verlag, Cologne, Weimar, Vienne, 1995.
- Sandmayer** (Clarence Elmer), *The Anti-Chinese Movement in California*, University of Illinois Press, Urbana, 1973.
- Sanfilippo** (Matteo), « Typologie de l'émigration de masse », in Piero Bevilacqua et al. (a cura di), *Storia dell'émigration italiana*, vol. 1, Partenze, Donzelli editore, Rome, 2001, p. 77-94.
- Schor** (Ralph), *L'Opinion française et les étrangers*, Publications de la Sorbonne, Paris, 1985.
- Seller** (Maxine), *To Seek America. A History of Ethnic Life in the United States*, Jerome S. Ozer Publisher, Englewood, N.J, 1977.
- Spire** (Alexis) et **Merllié** (Dominique), « La question des origines dans les statistiques en France. Les enjeux d'une controverse », *Le Mouvement social*, n° 188, juillet-septembre 1999, p. 119-130.
- Stein** (Howard F.) et **Hill** (Robert F.), *The Ethnic Imperative*, Pennsylvania University Press, University park, 1977.
- Steinberg** (Stephen), *The Ethnic Myth*, Atheneum, New York, 1981.
- Stengers** (Jean), *Émigration et immigration en Belgique au XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles*, Académie royales des sciences d'outre mer, 1978.
- Stols** (Eddy), « Exil et migrations : refus de mémoire et réalités en Belgique », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n° 67, juillet-septembre 2002, p. 41-49.
- Strikwerda** (Carl), « Tides of Migration, Currents of History: The State, Economy, and The Transatlantic Movement of Labor in The Nineteenth and Twentieth Centuries », *International Review of Social History*, n° 44, 1999, p. 367-394.
- Schwartz Seller** (Maxine), « The Uprising of the Twenty Thousand: Sex, Class, and Ethnicity in the Shirtwaist Maker's Strike of 1909 », in Dirk Hoerder (dir.), *Struggle a Hard Battle. Essays on Working Class Immigrants*,

Northern Illinois University Press, Dekalb Illinois, 1986, p. 254-279.

**Suzuki** (Masao), « Success Story? Japanese Immigrant Economic Achievement and Return Migration, 1920-1930 », *The Journal of Economic History*, vol. LV, n° 4, décembre 1995, p. 889-901.

**Takaki** (Ronald T.), *Iron Cages. Race and Culture in Nineteenth Century America*, Alfred A. Knopf, New York, 1979.

**Ter Minassian** (Anahide), « Les Arméniens et le Paris des libertés », in André Kaspi et Antoine Marès, *Le Paris des étrangers*, Imprimerie nationale, Paris, 1989.

**Teulières** (Laure), *Immigrés d'Italie et paysans de France*, Presses universitaires du Mirail, Toulouse, 2002.

**Teulières** (Laure), « Les pèlerinages des émigrés. Itinéraires de dévotion et missions catholiques italiennes en France », *Le Mouvement social*, n° 209, octobre-décembre 2004, p. 53-70.

**Thiriet** (Jean-Philippe), *Les Polonais dans les houillères de Ronchamp, 1919-1939*, Musée des techniques et cultures comtoises, Salins-les-Bains, 2001.

**Thisdethwaite** (Frank), « Migration from Europe Overseas in the Nineteenth and Twentieth Century », in *Comité international des sciences historiques, XI<sup>e</sup> congrès des sciences historiques, Stockholm 21-28 août 1960*, vol. 5, Rapports, histoire contemporaine, Almqvist et Wiksell, Göteborg, Stockholm, Uppsala, 1960, p. 32-6.

**Thomas** (William I.) et **Znanięcki** (Florian), *Le Paysan polonais en Europe et en Amérique. Récit de vie d'un migrant*, Nathan, Paris, 1998 (1<sup>re</sup> édition : *The Polish Peasant in Europe and America*, vol. III, 1919).

**Tikhonov** (Natalia), « Zwischen Öffnung and Rückzug. Die Universitäten der Schweiz und Deutschlands Angesichts des Studentinnenstroms aus dem Russischen Reich », in Hartmut R. Peter et Natalia Tikhonov (dir.), *Universitäten als Brücken in Europa*, Peter Lang, Frankfurt am Main, 2003, p. 157-174.

**Tilly** (Louise A.) et **Scott** (Joan W.), *Les Femmes, le travail et la famille*, Rivages, Paris, 1987 (1<sup>re</sup> édition : 1978).

**Toujas-Pinède** (Christiane), *L'Immigration étrangère en Quercy*, Privat, Toulouse, 1990.

**Tugault** (Yves), *La Mesure de la mobilité. Cinq études sur les migrations internes*, Puf, Travaux et documents de l'Ined, cahier n° 67, Paris, 1973.

**Valsangiacomo Comolli** (Nelly), « Les immigrés italiens au Tessin au tournant du XX<sup>e</sup> siècle », *Cahiers d'histoire du mouvement ouvrier*, n° 17, 2001, p. 93-104.

**Vecoli** (Rudolf J.), « European Americans: From Immigrants to Ethnic », *International Migration Review*, vol. VI, n° 4, hiver 1972, p. 403-434.

- Viet** (Vincent), *La France immigrée. Construction d'une politique, 1917-1997*, Fayard, Paris, 1998.
- Vlastos** (Stephen), *Peasant Protests and Uprisings in Tokugawa Japan*, California University Press, Berkeley, 1986.
- Wahnich** (Sophie), *L'Impossible citoyen. L'Étranger dans le discours de la révolution française*, Albin Michel, Paris, 1997.
- Ward** (David), *Poverty, Ethnicity, and the American City. Changing conceptions of the Slum and the Ghetto, 1840-1925*, Cambridge University Press, Cambridge Mass., 1989.
- Weil** (Patrick), *Qu'est-ce qu'un Français. Histoire de la nationalité française depuis la Révolution*, Grasset, Paris, 2002.
- Wennergmann** (Adolf), *Arbeit im Norden: Italiener im Rbeinland und Westfalen des späten 19. und frühen 20. Jahrhunderts*, Universitätsverlag Rasch, Osnabrück, 1997.
- Wirth** (Louis), *Le Ghetto*, Presses universitaires de Grenoble, Grenoble, 1980 (1<sup>re</sup> édition : 1925).
- Woolcock** (Hetten R.), *Rights of Passage, Emigration to Australia in the Nineteenth Century*, Tavistock, Londres, New York, 1986.
- Zalc** (Claire), « Des réfugiés aux indésirables : les pouvoirs publics français face aux émigrés du Troisième Reich », in Éric Guichard et Gérard Noiriel, *Construction des nationalités et immigration dans la France contemporaine*, Presses de l'École normale supérieure, Paris, 1997, p. 259-274.
- Zhao** (Xiaojian), *Remaking Chinese America: Immigration, Family and Community, 1940-1965*, Rutgers University Press, New Brunswick, 2002.